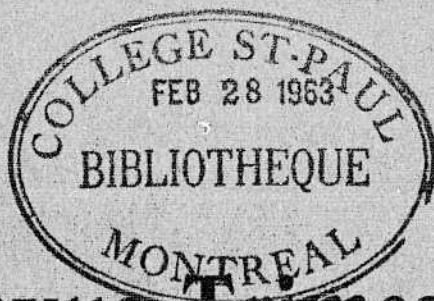


11^{ème} année
No 42



MONTREAL
Juin 1925

Revue Trimestrielle Canadienne

Art de l'ingénieur—Economie politique et sociale—Mathématiques
Législation—Histoire—Statistique—Architecture—Sciences
Hygiène—Industrie—Forêts—Finances—Transports.

SOMMAIRE

Pages

- 117— I. Notre-Dame de Montréal
Le presbytère-séminaire..... O. MAURALT, p.s.s.
- 142— II. Le problème de l'atôme..... Frère ROBERT, E.C.
- 167— III. Les Postes..... VICTOR GAUDET
- 190— IV. Un Général Allemand au Canada
Le Baron Von Riedesel..... GEORGES MONARQUE
- 214— V. Revue des livres:
- Septimanie.
 - Le Bouclier canadien-français.
 - La Sève Immortelle.
 - Le Bréviaire du patriote canadien-français.
 - Les Saintes gardiennes
 - Le problème de la terre.
 - Ulysse, cafre...
 - The Centenary Volume of the Literary and Historical Society of Quebec.
 - Benjamin
 - La Campagne canadienne.
 - Les Grands Economistes.
 - Le chemin de la Croix.
 - Introduction géométrique à la mécanique rationnelle
 - Cosmographie et navigation.
 - Notations et formules vectorielles.
- O. M.
A. D.
L. M.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
MONTREAL

COMITÉ DE DIRECTION :

Président : Mgr J.-Vincent PIETTE, Recteur de l'Université de Montréal.

Membres : MM. Aurélien BOYER, Principal de l'École Polytechnique.

Augustin FRIGON, Directeur de l'École Polytechnique.

Arthur AMOS, Chef du service hydraulique de la Province de Québec.

Victor DORÉ, Professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales.

Alfred FYEN, Professeur à l'École Polytechnique.

Léon-Mercier GOUIN, Avocat.

Théo.-J. LAFRENIÈRE, Professeur à l'École Polytechnique.

Olivier LEFEBVRE, Ingénieur en chef, Commission des Eaux courantes.

Olivier MAURALT, p. s. s. Professeur à l'Université de Montréal.

Édouard MONTPETIT, Professeur à l'Université de Montréal.

Antonio PERRAULT, Professeur à l'Université de Montréal.

Arthur SURVEYER, Ingénieur Conseil.

COMITÉ D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION :

Président : Arthur SURVEYER.

Membres : MM. Édouard MONTPETIT, Arthur AMOS, Augustin FRIGON,

Olivier MAURALT, Théo.-J. LAFRENIÈRE, Antonio PERRAULT,

Olivier LEFEBVRE, Léon-Mercier GOUIN.

Rédacteur en chef : Édouard MONTPETIT.

Secrétaire de la rédaction : Léon-Mercier GOUIN.

LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST FIXÉ A \$3.00 DOLLARS POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, A \$4.00 DOLLARS POUR TOUS LES AUTRES PAYS.

LE NUMÉRO 75 SOUS.

La *Revue Trimestrielle Canadienne* paraît quatre fois l'an : en mars, juin, septembre et décembre.

La Revue est accessible à la collaboration de tous les publicistes, spécialistes et hommes de profession.

La Direction n'entend pas par l'insertion des articles assumer la responsabilité des idées émises.

Tous les articles insérés donnent droit à une indemnité calculée par page de texte imprimée ou de graphiques.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

La reproduction des articles publiés par la Revue est autorisée, à la condition de citer la source d'où ces articles proviennent.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il aura été envoyé un exemplaire à la Rédaction.

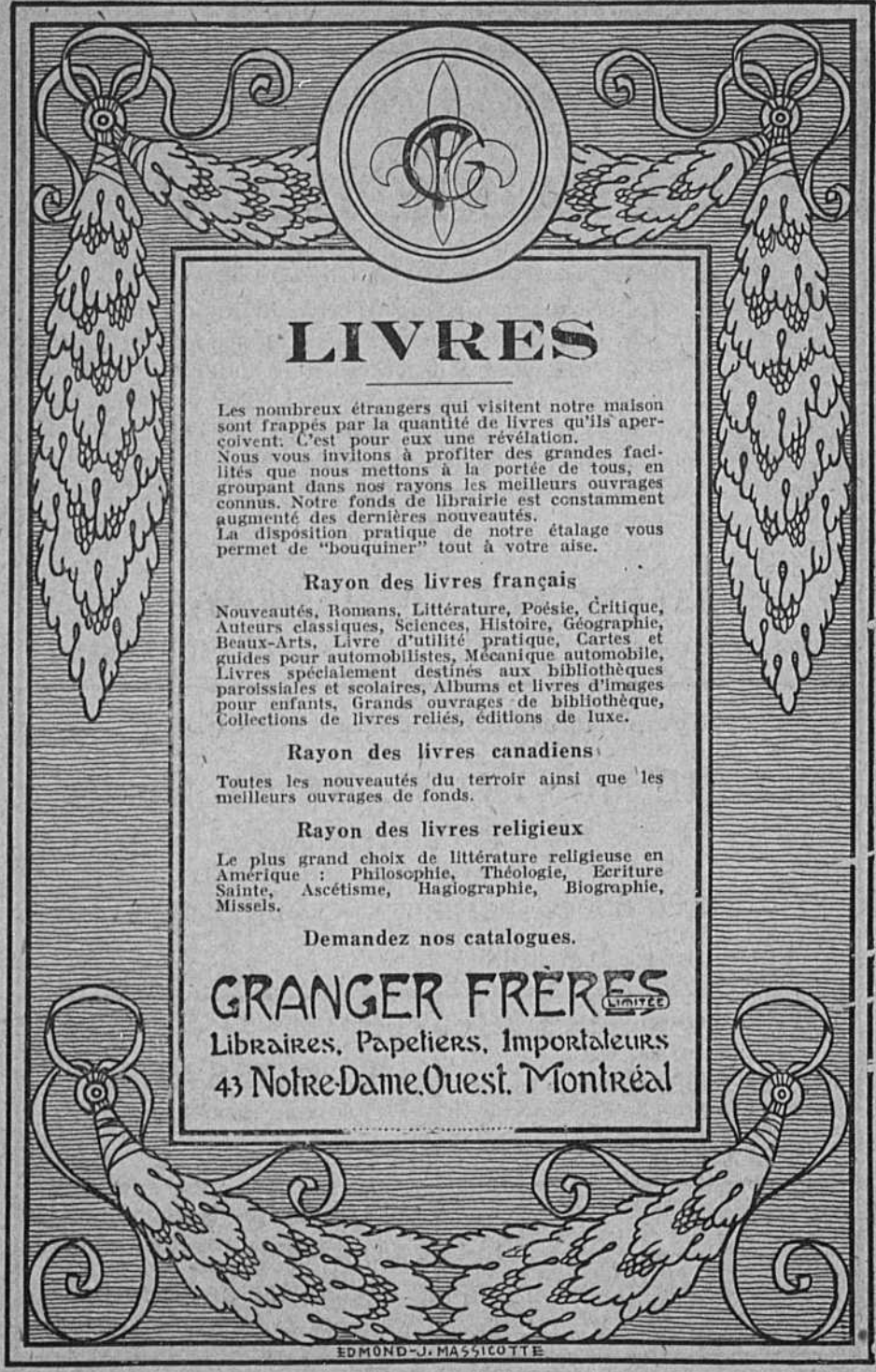
Pour les abonnements, publicité, collaboration et autres renseignements, s'adresser au :

Secrétaire général : Augustin FRIGON,

École Polytechnique,

228, rue Saint-Denis,

Montréal.



LIVRES

Les nombreux étrangers qui visitent notre maison sont frappés par la quantité de livres qu'ils aperçoivent. C'est pour eux une révélation. Nous vous invitons à profiter des grandes facilités que nous mettons à la portée de tous, en groupant dans nos rayons les meilleurs ouvrages connus. Notre fonds de librairie est constamment augmenté des dernières nouveautés. La disposition pratique de notre étalage vous permet de "bouquiner" tout à votre aise.

Rayon des livres français

Nouveautés, Romans, Littérature, Poésie, Critique, Auteurs classiques, Sciences, Histoire, Géographie, Beaux-Arts, Livre d'utilité pratique, Cartes et guides pour automobilistes, Mécanique automobile, Livres spécialement destinés aux bibliothèques paroissiales et scolaires, Albums et livres d'images pour enfants, Grands ouvrages de bibliothèque, Collections de livres reliés, éditions de luxe.

Rayon des livres canadiens

Toutes les nouveautés du terroir ainsi que les meilleurs ouvrages de fonds.

Rayon des livres religieux

Le plus grand choix de littérature religieuse en Amérique : Philosophie, Théologie, Ecriture Sainte, Ascétisme, Hagiographie, Biographie, Missels.

Demandez nos catalogues.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

ON TROUVE TOUJOURS
A LA
LIBRAIRIE DEOM

UN choix important de beaux livres
anciens et modernes, des éditions
originales, rares ou curieuses des
meilleurs écrivains des XIXe et XXe
siècles et les ouvrages nouveaux, en
exemplaires ordinaires ou sur grand pa-
pier, d'une sélection d'auteurs contem-
porains. :: :: :: ::

251 EST, RUE ST-CATHERINE

TELEPHONE EST 2551

MONTREAL

Tous nos produits sont dégustés et analysés

LA CIE MONTREAL DAIRY Limitée

290, AVENUE PAPINEAU

EST UNE INDUSTRIE MODERNE

CRÈME DOUCE — BEURRE — CRÈME GLACÉE

Téléphone : Est 3000 *

Dessinateur de patrons. Satisfaction absolue.
Coupe garantie. Prix modérés.

TEL. EST 3521.

A. J. LELIEVRE, Marchand de Fourrures
150, RUE ST-DENIS MONTREAL

Spécialité : Manteaux de Mouton de Perse.
Tous les genres de Fourrures réparées,
teintes et nettoyées.

tél. Est 2434.

T. DUSSAULT

BOTTIER FASHIONABLE

281, Ste-Catherine Est

Montréal

Chs. Desjardins & Cie, Limitée

Fabricants, Importateurs
et Négociants en

FOURRURES ET CHAPEAUX

130, rue St-Denis, Montréal, Canada.

ECOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Délivre des diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES."

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "l'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux
élèves méritants

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale, anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit Commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc.,
s'adresser au directeur des Etudes.

399, Avenue Viger, Montréal.

Un journal honnête et bien fait....

Le *DEVOIR* est un quotidien
rédigé avec soin et honnêteté
pour un public intelligent, res-
pectable et instruit.

ACHETEZ ET LISEZ

LE DEVOIR

TOUS LES JOURS

Il est intéressant, bien informé, impartial, propre.

Administration et rédaction 336 Notre-Dame est, Montréal.

DAOUST, LALONDE & CIE., Limitée

Manufacturiers de Chaussures

Tanneurs et Corroyeurs

Tannerie:

1704 RUE IBERVILLE

Bureau et Fabrique:

45 à 49 SQUARE VICTORIA

MONTREAL



MANUFACTURIERS DE . . .

Harnais, Selles, Malles, Sacs de
Voyage, Sacoques,



Portes-Monnaie,
Articles en cuir,
Etc., Etc.

Lamontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

PROVINCE DE QUÉBEC
(CANADA)

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

CHASSE ET PECHE

LA province de Québec est l'Eldorado de tous les amateurs de la pêche et de la chasse. Elle possède en effet les plus grandes richesses ichthyologiques et cynégétiques du monde entier, l'on pourrait dire.

Il faut jeter un coup d'oeil sur les chiffres qui suivent pour se faire une idée de l'immensité de son territoire encore en disponibilité. Ainsi, sa superficie totale est de 445,000,000 d'acres approximativement. Or, si l'on déduit 25,000,000 d'acres concédés soit pour la culture ou autrement, il reste une balance de 420,000,000 d'acres, dont 25 p.c. ou 105,000,000 d'étendue sont recouverts par les eaux des lacs, fleuves et rivières, et 315,000,000 sont boisés.

Des steamers conduisent aux plus belles rivières à saumon du Saguenay et de la Baie des Chaleurs, en même temps que des trains de chemins de fer mènent chaque jour aux lacs et aux rivières des régions du Lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du Nord de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est.

Le Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui régit tout ce qui relève de la chasse et de la pêche dans la province de Québec, émet des baux et des permis de chasse et de pêche à des taux avantageux pour les étrangers.

On est prié de communiquer avec le Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries si l'on désire des renseignements plus précis.

BUREAU DES MINES

GISEMENTS MINÉRAUX. — La Province de Québec possède des gisements d'AMIANTE, de CUIVRE, de FER CHROME, de MINÉRAIS DE FER, de GRAPHITE, de MICA, de PHOSPHATE, de MOLYBDÉNITE, d'OR, etc.

LOI DES MINES. — La loi des Mines de la Province offre une sécurité absolue au découvreur de dépôts minéraux qui s'y conforme. Les dispositions de cette loi sont faciles à comprendre et à suivre. Un "certificat de mineur", que l'on peut se procurer au Bureau des Mines au coût de \$10.00, permet au porteur de piqueter et de se réserver 200 acres de terrains miniers, n'importe où dans la province, sur les terres dont les droits de mines sont disponibles.

LABORATOIRE PROVINCIAL. — Le laboratoire d'analyses de la Province est à l'Ecole Polytechnique, 228, rue ST-DENIS, MONTREAL.

On peut y faire faire des analyses de minerais à des taux très réduits.

Pour tous renseignements concernant les Richesses minières de la Province, s'adresser à

L'HONORABLE J. E. PERRAULT,
Ministre de la Colonisation, des Mines et des
Pêcheries, QUÉBEC.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve	\$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924)	\$40,646,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

350 bureaux dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard

PAPIER D'EGYPTE ANTISEPTIQUE PARFUMÉ

Pour purifier l'air des habitations

En vente, 10 sous le cahier de 32 usages, dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

ECHANTILLONS GRATUITS

Nous adressons, gratuitement, sans frais, un cahier-spécimen pour huit usages, à toute personne qui nous en fera la demande.

DEPOSITAIRES POUR L'AMERIQUE DU NORD

ROUGIER FRÈRES,

63, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Le NOTAIRE FARIBAUT Successeur de Leclerc & Faribault Edifice Versailles, No 90 rue St-Jacques, MONTREAL. Tél. Main 678.	J.-P. BASTIEN, B.A.A., R.I.A.C. Tél. M. 4135 J.-A.-E. CARTIER, B.A.A., R.I.A.C. BASTIEN & CARTIER ARCHITECTES Diplômés de l'Ecole Polytechnique Membres de l'A. A. P. Q. No. 76 rue Saint-Jacques Montréal
F. C. LABERGE <u>INGENIEUR</u> 30, RUE ST-JACQUES	Tél. St-Louis 3925. S. A. BAULNE INGENIEUR CIVIL Professeur à l'Ecole Polytechnique 1294, rue St-Hubert, Montréal.
Victor Pager Arm. Cloutier Jos.-C. Ostiguy PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY AVOCATS Immeuble Power, 83 ouest rue Craig Tél. Main 5598	ATHANASE DAVID, C.R. de l'étude légale ELLIOT, DAVID & MAILHIOT Edifice "Canada Life" MONTREAL
LE NOTAIRE CHARBONNEAU Commissaire pour les provinces et les Etats-Unis Organisateur de compagnies Edifice Power, 83 ouest, rue Craig, MONTREAL	
Téléphone Bell Est 2660. LIBRAIRIE ST-LOUIS Norbert Faribault, propriétaire. Papeteries, Fournitures de Bureaux, Livres, Revues, Romans, Journaux, Jouets, Articles religieux et de fantaisie, Impressions et Reliure. 288 RUE STE-CATHERINE EST (Près St-Denis) Montréal	

Revue Trimestrielle Canadienne

MONTRÉAL

JUIN 1925

NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

LA PRESBYTÈRE — SÉMINAIRE

Les quatre premiers sulpiciens envoyés à Montréal par M. Olier, n'y trouvèrent pas un Séminaire tout prêt à les recevoir. Mais Mlle Mance, qui s'était employée à les faire venir, s'empressa de les loger dans son hôpital, angle actuel nord-est des rues S.-Paul et S.-Sulpice. Elle leur abandonna l'usage d'une grande chambre contigüe à celle des malades. Cette pièce leur servit tout ensemble "de salle d'exercices, de réfectoire, de cuisine et de dortoir, et ce fut là qu'ils demeurèrent constamment, jusqu'à ce qu'ils eussent fait construire pour leur usage une maison en pierre".¹

Cet état de choses dura plusieurs années, car bien qu'on ait commencé le Séminaire probablement² dès l'année 1657, on travaillait encore à le *parachever*³ en 1661. Ces débuts furent marqués par deux accidents tragiques qu'il faut rappeler ici.

Parmi les sulpiciens qui s'étaient offerts à M. Olier, lorsque celui-ci eut décidé de confier à sa petite Compagnie la desserte de Ville-Marie, se trouvait M. Jacques Lemaitre. Il ne fut pas agréé immédiatement, mais ne vint au pays qu'en 1659. Son supérieur M. de Queylus le chargea du temporel de l'établissement. Il se mit en devoir de loger ses confrères et commença tout de suite la construction d'une maison, non loin de l'hôpital vers l'ouest, et face au

¹ Annales de l'Hôtel-Dieu, par la Sr Morin, p. 64. — Hist. de la Col. Française au Canada, 1er Vol. p. 282.

² La Sr Morin, en effet, après avoir parlé de l'accident arrivé à Mlle Mance en 1657, ajoute, p. 92, qu'elle "prit cœur à bâtir l'église et l'hôpital qu'elle entreprit tout à la fois et commença à y faire travailler peu à peu, les ouvriers étant occupés à la maison de Messieurs les prestres, ce qui lui était un grand obstacle".

³ C'est le mot de M. Dollier de Casson. Hist. du Mont-réal.

fleuve. Malheureusement, un jour qu'il avait accompagné des ouvriers à la ferme St-Gabriel, sur la rive voisine de l'île St-Paul, il fut surpris par les sauvages pendant qu'il récitait son bréviaire, frappé à mort par eux et décapité. C'était le 29 août 1661.

Il eut pour successeur dans la charge d'économe, M. Guillaume Vignal. Ce dernier n'était pas un nouveau-venu au Canada. Il était un des rares prêtres séculiers qui eussent exercé le ministère à Québec et au Canada avant l'arrivée des Sulpiciens. C'est lui que M. de Queylus avait délégué, le 23 mars 1658, pour bénir la place de la première église de Ste-Anne de Beaupré. Il le persuada, dans la suite, d'entrer à Saint-Sulpice. M. Vignal passa donc à Paris une année de noviciat et revint au Canada, mais cette fois pour se consacrer à l'œuvre du Montréal. Devenu économe, il n'eut rien tant à cœur que de continuer le Séminaire commencé par M. Lemaître. Dans son empressement, il insista auprès de Chomedey de Maisonneuve pour qu'il lui permit d'aller chercher de la pierre dans un îlot, en amont de l'île Ste-Hélène, en face de la ville. On y était allé la veille, et il y avait imprudence à y retourner le lendemain, car les sauvages ne devaient pas en être très éloignés... Cependant le Gouverneur céda aux instances du prêtre. Celui-ci se fit accompagner de treize hommes. Rendu sur l'île, M. Vignal s'étant écarté du groupe, se sent soudain percé d'un coup d'épée.⁴ Il bondit en avant pour rejoindre ses compagnons, pendant que les sauvages lancent leurs cris de guerre. La panique s'empare de ouvriers: tous fuient sur le fleuve, sauf le sieur de Brigeac, secrétaire du Gouverneur, qui était venu avec eux. Malgré une héroïque résistance, MM. Vignal et Brigeac ainsi que René Cuillerier et Jacques Dufresne, furent faits prisonniers et emmenés à la Prairie de la Madeleine. Là, ils furent soignés par les sauvages qui désiraient les conduire dans leur pays et leur faire subir la torture. Mais M. Vignal, trop grièvement blessé pour être guéri, fut achevé par eux le 27 octobre 1661, rôti sur un bûcher et mangé. "Ce sont là, dit l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu, des circonstances bien douloureuses pour ses amis, mais particulièrement pour nous, qui en sommes vivement affligés". M. Vignal en effet, était le confesseur des Sœurs Hospitalières de Ville-Marie, comme il l'avait été, quelques années auparavant des Hospitalières de Québec.⁵

Après la mort sanglante de ces deux constructeurs, il fallut

⁴ C'est M. Dollier de Casson qui le dit: "de son épée emmanchée".

⁵ Témoignage de la Vén. Marie de l'Incarnation.

néanmoins continuer le bâtiment du Séminaire. On ne sait au juste quand il fut terminé, mais la tradition qui veut que Chomedey de Maisonneuve ait vécu quelque temps avec les Sulpiciens, indique que la maison fut habitable au moins un an avant 1665, date du départ définitif du Gouverneur pour la France.

On se prend à rêver sur la vie que menaient ensemble ces héros ecclésiastiques et ce vrai chevalier de la Vierge, presque un saint, qu'était Paul de Chomedey. Ils s'entretenaient de leurs espoirs et de leurs craintes. Leur vie édifiante donnait le ton à toute la population de la ville naissante. Lorsque les Sulpiciens, devenus seigneurs de l'île de Montréal en 1663, eurent de ce fait le droit de rendre la justice et de nommer le gouverneur, ils confirmèrent Maisonneuve dans sa charge. Mais ce fut, hélas! pour bien peu de temps, car celui-ci, en butte à la mauvaise volonté et à la jalousie de M. de Mézy, le gouverneur général, dut regagner la France, deux ans plus tard. Nul doute que, dans cette terrible épreuve, le magnanime fondateur ait trouvé dans ses compagnons les consolateurs⁶ dont il avait besoin et les inspireurs de sa muette résignation.⁷

L'album du *Vieux Montréal* nous donne une image de ce séminaire où il passa les dernières années de son séjour au Canada. Mais où donc l'auteur, P.-L. Morin, en a-t-il trouvé le dessin? C'est le défaut de ce bel album de contenir maintes reconstitutions contradictoires ou fantaisistes: le compilateur imprudent a ainsi jeté plusieurs générations dans l'erreur. M. Georges Delfosse a reproduit, dans sa série des vieilles constructions de notre ville, la prétendue maison de Chomedey.⁸ C'est un gracieux manoir en pierre à deux étages, ornés, au centre, d'un avant-corps légèrement en saillie, terminé par un fronton triangulaire et flanqué aux angles, de deux tours carrées recouvertes de pignons pointus. A droite, une aile d'un étage semble contenir la cuisine. De beaux arbres forment

⁶ La S. Morin écrit que, dans ses épreuves, il allait se confier à M. Souart, et qu'ensemble ils en plaisantaient et en riaient de bon cœur.

⁷ Une lettre du 13 mai 1689, adressée par M. Tronson à M. Ranuyer, laisse entendre que, encore à cette époque les Sulpiciens avaient en leur possession "le lit, la tapisserie et les autres meubles que M. de Maisonneuve a laissés".

⁸ Qui donc a prétendu le premier que M. de Chomedey avait eu une maison à lui, à la place Royale? La S. Morin dit que, l'endroit où fut dit la messe, le premier jour de Montréal, "a servy à bâtir la maison du fort de M. de Maisonneuve, si renommée, et qui a subsisté jusqu'en l'année 82 ou 83, qu'on acheva de la démolir, quoiqu'elle ne fut qu'en bois". La Sœur n'ajoute rien d'autre chose, et pourtant parle abondamment du Gouverneur. — Quant à Dollier de Casson, il parle de "cette maison où sont présentement logés les Ecclésiastiques qui servent cette Isle": rien de plus. — M. de Belmont, dans son histoire chronologique du Canada, n'en souffle pas mot, ni en 1650, ni ailleurs.

le fond du tableau. Il se peut que telle ait été la physionomie de ce premier séminaire, vers 1850,⁹ à l'époque où il fut détruit par le feu, mais un aussi beau bâtiment nous paraît peu probable dans les débuts si difficiles de notre cité.

Jusques à quand les Sulpiciens l'habitèrent-ils ? C'est un point à élucider. On sait que, à leur arrivée en 1657, les prêtres envoyés par M. Olier durent faire les offices paroissiaux dans la chapelle de l'hôpital. Cet état de choses dura de longues années. Mais en juin 1672, quand M. Dollier de Casson désigna le site de la première église, et fit ouvrir des tranchées pour les fondations, en pleine rue Notre-Dame, il manifesta dès lors¹⁰ son intention de construire à proximité un corps de logis pour le Séminaire, et une galerie qui le reliât à l'église nouvelle. Les travaux de cette église pourtant modeste traînèrent si bien en longueur, qu'en février 1683,¹¹ on ne pouvait pas encore y dire la messe.¹² Mais pour terminer enfin la construction, les Messieurs de St-Sulpice, seigneurs de l'île depuis 1663, s'offrent à donner, pour les fenêtres et les portes, le bois nécessaire, pris de l'ancienne maison seigneuriale. Cette ancienne maison, c'est-à-dire, selon nous, le premier Séminaire¹³ était donc inhabité à cette époque ou du moins on pensait le quitter bientôt. D'ailleurs, un plan manuscrit de Montréal, daté de 1680,¹⁴ porte l'indication très nette du corps de logis central du second Séminaire, l'actuel.

Plusieurs lettres de l'époque viennent appuyer notre opinion. M. Tronson, le supérieur général de St-Sulpice, écrivait de Paris à M. Dollier de Casson, supérieur de Montréal, en août 1684: "Prenez bien vos mesures pour le bâtiment que vous projetez de faire, car il ne faut pas surcharger la maison de dettes, etc". Quand on songe qu'il n'y avait alors entre l'Amérique et la France qu'un courrier par année, et que souvent, à cause de cela, on ne pouvait guère

⁹ P.-L. Morin le fait remonter à 1650, sous le nom de Maison de Maisonneuve. Mais où a-t-il pris cette date ? Aucun document ne témoigne que le Gouverneur ait habité ailleurs qu'au fort de la Pointe à Callières (démoli en 1883) avant d'aller vivre avec les Sulpiciens. — Et ne semble-t-il pas qu'il aurait, plutôt que Mlle Mance, reçu les prêtres chez lui, s'il eût eu une maison en 1657 ?

¹⁰ Registres de la Fabrique, 6 juin 1672.

¹¹ Registres de la Fabrique, 14 février 1683.

¹² Huguet-Latour dit 1678, mais il est en contradiction avec les Registres.

¹³ Dans son Annuaire de Ville-Marie, Huguet-Latour semble confondre cette maison avec l'ancien fort de la Pointe-à-Callières, dont on avait commencé la démolition en 1676, et qui fut complètement détruite, selon lui, en 1682 ou 1683.

¹⁴ Malheureusement ce plan, qui appartenait à M. William McLennan, n'est pas signé. On n'est donc pas certain qu'il remonte au XVII^e siècle.

demander de permission à Paris, mais se contenter d'avertir que telle ou telle entreprise *jugée nécessaire* était commencée, on se persuade que le corps de logis de la rue Notre-Dame était assez avancé et peut-être sur le point de recevoir ses hôtes en 1683. En tout cas, un autre plan de la ville, de 1685, porte lui aussi le séminaire au haut de la côte, et une seconde lettre de M. Tronson, datée du 16 avril 1686, dit: "Si vos dettes pouvaient être payées par la vente de votre ancien bâtiment, ce serait une très bonne affaire".

On ne put effectuer cette transaction immédiatement. Mais le 17 septembre 1693, intervient un contrat entre l'Intendant Bouchard de Champigny et M. Dollier de Casson, assisté de M. Léonard Chaigneau l'économe, en vertu de quoi, à raison de 350 livres par année de location, ledit Mgr l'Intendant pourra continuer à occuper pendant trois ans, — il y était depuis le mois de juillet 1692 — "une maison appelée le vieux Séminaire, avec sa forge qui est vis à vis, sise sur la rue St-Paul, avec la cour, appartenante, dépendance... qui sert de magasin et armurerie pour le roy".¹⁵

Cette propriété fut plus tard vendue, mais revint aux Sulpiciens en 1843, au témoignage du Supérieur d'alors, M. Quiblier. Voici en quels termes celui-ci la décrit: "L'ancien Séminaire, résidence du 1er gouverneur de Montréal, M. Chomedey de Maisonneuve contigüe avec jardin du Séminaire — l'actuel; — ayant sortie sur la rue St-Paul, en face de la Douane; elle a coûté L2005, elle rend L130; et les améliorations considérables — (les tours peut-être et le fronton), — faites par le locataire demeurent acquises au Séminaire après le bail, dans quatre ans" — ceci est daté de 1846. Et si l'on consulte une carte de Montréal faite par Bourne en 1843, et l'almanach des adresses de cette époque, il semble que cette ancienne maison portât alors le nom de *Commercial Hotel*.

* * *

Mais revenons au corps de logis de la rue Notre-Dame, que M. Dollier en 1672 projetait de relier à l'église par une *galerie*. Dans quatre lettres de l'année 1685, le prudent supérieur général de Paris, M. Tronson, met M. Dollier en garde contre ce qu'il considère comme des dépenses excessives. Il faut se rappeler ici que la Seigneurie de l'Île était alors plutôt onéreuse que lucrative et que le Séminaire était si pauvre, qu'on ne permettait pas à un confrère de France

¹⁵ Archives du Palais de Justice de Montréal. Greffe Adhémar 17 sept. 1693

d'y venir travailler à moins qu'il put y payer sa pension. A la date du 11 avril, M. Tronson résume ses inquiétudes: "La crainte d'être brûlés dans votre ancienne maison — (cela confirme notre opinion que le premier Séminaire était en bois), — et le désir de loger vos Messieurs un peu mieux qu'ils ne sont, sont des raisons considérables pour entreprendre un nouveau bâtiment, mais je ne sais si vous avez bien pris vos mesures. Car le dessein que *vous avez commencé* (1683) est grand et vous avez peu de fonds, il est difficile que la maison ne s'endette pour l'achever et qu'elle ne se trouve embarrassée pour bien des années; je crains même que cette grande dépense qu'il faudra faire... n'ait de mauvaises suites, car on ne se persuadera pas qu'un si grand bâtiment s'entreprenne et s'avance si promptement sans avoir beaucoup d'argent de reste. C'est une des raisons pour lesquelles, nous ne vous envoyons pas d'ardoises... d'ailleurs vous ne pourriez pas vous en servir cette année, n'ayant point de plombier pour accommoder le plomb qui est absolument nécessaire quand on couvre les bâtiments d'ardoises". Les dites ardoises ne vinrent pas l'année suivante non plus, mais seulement en 1687. Il en fut embarqué 36,000, à La Rochelle, avec 300 pieds de plomb en table, et 60 millions de clous.¹⁶

Pendant que M. Dollier de Casson construisait le Séminaire à la ville, de son côté M. Vachon de Belmont construisait le fort des Sauvages et l'habitation des missionnaires, à la Montagne. De Paris, ces entreprises paraissaient bien exagérées au bon M. Tronson. Il faut dire qu'il avait affaire à deux hommes pour qui aucun projet n'était impossible, du moment qu'il paraissait utile à la population et au pays. Ayant demandé les plans, il écrit en les recevant: "J'ai reçu vos plans, deux grands bâtiments élevés en même temps feront croire que vous avez très bien de l'argent de reste; pour vous je m'imagine que vous n'en manquerez pas à présent, (M. de Belmont était très riche), mais pour le Séminaire, je crains qu'il ne s'accable de dettes". Le Supérieur était très préoccupé que l'on ne dise pas à la Cour, où il avait ses entrées, que la gratification payée annuellement au Séminaire par le roy pour l'*instruction des petits sauvages* passait en constructions fastueuses, comme on l'avait prétendu de Mgr de St-Vallier.

On a vu que M. Tronson avait demandé les plans à M. Vachon de Belmont. C'est que vraisemblablement celui-ci était l'archi-

¹⁶ 60 milliers ou 60 millions?

tecte du Séminaire¹⁷ de la rue Notre-Dame, comme il l'était — et cela est certain — des bâtiments de la Montagne. Toujours la Compagnie de St-Sulpice à Montréal a compté parmi ses membres, des sujets qui cultivaient les arts, et particulièrement l'architecture. Au XVII^e et au XVIII^e siècle ce sont MM. Dollier de Casson, Vachon de Belmont, Bailly (¹⁸) et Geoffroy: ce dernier éleva de nombreuses églises dans toute la Nouvelle-France; au XIX^e siècle, ce sont M. Molin, qui érigea le Petit Séminaire de la rue St-Paul, MM. Faillon et Bonissant, qui inspirèrent nos artistes et nos constructeurs.

Le Vieux Séminaire ne fut pas construit d'un coup, avec ses deux ailes qui avancent vers la rue, et ses deux petites tourelles érigées aux deux extrémités de la façade postérieure, et qui contenaient les chambres de toilette. On peut s'en rendre compte par l'étude des plans. Les ailes n'apparaissent pas sur les cartes de Montréal, de 1680 et de 1685; mais on les trouve dans celle que traça Chaussegros de Léry, en 1717. On voit par une lettre¹⁹ que, en 1692, "il reste à faire dans la maison des choses qui seraient utiles à la vérité mais qui ne pressent pas si fort qu'il faille pour cela s'endetter".

S'agit-il de l'horloge qui orne si agréablement le centre de la façade principale? Benjamin Sulte, s'appuyant sur un mémoire qu'il croit remonter à 1770, affirme que même avant 1701, le Séminaire avait une horloge, dont les restes reposaient au grenier, au début du Régime anglais, et que c'est M. Vachon de Belmont qui fit venir l'horloge actuelle, au prix de 800 francs²⁰ dans les premières années du XVIII^e siècle. Jusqu'en 1751 l'horloge marqua le temps à merveille. Elle eut à cette date un premier écart de régime: c'était sous la supériorité de M. Normant de Faradon. Les réparations alors commencées ne furent point terminées. M. Étienne Montgolfier, successeur de M. Normant, reprit la tâche en 1770. Le mémoire rédigé alors énumère jusqu'à quatre espèces de réparations que l'horloge dut subir, dont la dernière fut de faire entendre sa sonnerie à l'intérieur de la maison comme à l'extérieur. Le cadran de la cour fut gravé par Paul LaBrosse et doré par les Sœurs

¹⁷ Au moins du Séminaire avec ses ailes et ses tours. Le corps central avec ses fenêtres *cintrées* était dans doute de M. Dollier.

¹⁸ Sœur Morin le qualifie d'*Habile architecte*. Il fit leur premier monastère de pierre, et sans doute le second.

¹⁹ M. Tronson à M. de Belmont. 1692.

²⁰ Trois ou quatre cents dollars.

de la Congrégation; Liébert fit les aiguilles et les Sœurs les recouvrirent aussi d'or.

C'était la seule horloge de la ville. Les gros marchands écossais et anglais se sentaient humiliés de demander l'heure au Séminaire. Quand ils construisirent Christ Church, en 1814, rue Notre-Dame, ils placèrent un cadran au clocher, mais ce cadran, paraît-il, s'obstina à ne pas marquer l'heure, jusqu'à l'incendie de l'église en 1856. Et l'horloge du Séminaire resta seule dans la ville à sonner la fuite du temps. Hélas! depuis que les horloges publiques se sont multipliées, l'aïeule a cessé de parler. On a essayé de lui redonner une voix, mais elle persiste à se taire, depuis une dizaine d'années. Elle est devenue un sujet d'études pour nos étudiants en architecture, qui viennent la dessiner avec respect.²¹

M. de Belmont ne s'est pas contenté de donner une horloge au Séminaire. S'il serait exagéré de dire que c'est lui qui l'a construit tout entier à ses frais, il est certain qu'on lui doit plusieurs des fortes voûtes de la maison et les travaux destinés à la mettre à l'épreuve de l'incendie. Après la mort de sa mère arrivée en 1687 et la mort de son frère, conseiller de Grenoble, qui lui laissait 12,000 livres de rentes, il était devenu fort riche, et nulle entreprise ne l'arrêtait. Sous les combles du Séminaire, on voit encore de nos jours que le parquet du grenier est en tuiles: c'est son œuvre; son œuvre aussi, les puissantes maçonneries du sous-sol, qui pourraient porter un gratte-ciel. Dans son testament du 10 avril 1700, il prie ses confrères "de se souvenir qu'ils lui ont promis mille messes par reconnaissance des bâtiments qu'il a fait faire au dit Séminaire"; et M. Lechassier, qui a succédé, la même année, à M. Tronson, comme supérieur général, lui écrit: "Je dois vous remercier au nom de la communauté de la somme considérable que vous avez fournie pour ...mettre la maison hors du danger du feu. C'est une des choses les plus importantes, et un des meilleurs usages que vous puissiez faire de votre argent".

La plus grande partie de ces voûtes existe encore. Le rez-de-chaussée du jardin, dont on n'aperçoit de la rue que les soupiraux, montre dans la plupart de ses pièces, ancienne boulangerie, petits réfectoires, anciennes cuisines et dépenses de l'aile droite, d'énormes voûtes en maçonnerie qui enjambent d'un bond toute la

²¹ On a pu admirer de beaux dessins à l'exposition d'Architecture canadienne, tenue à la galerie des Arts, en automne 1924.

largeur de l'édifice.²² Plus bas encore est la cave, courant tout le long du corps central, haute d'une dizaine de pieds, et voûtée de la même formidable maçonnerie en berceau. Encore plus bas, enfin, c'est-à-dire à une trentaine de pieds de la rue, en plein centre du bâtiment, s'ouvre un caveau également en pierre, de dix pieds par vingt pieds, et huit ou neuf de hauteur, où l'on accède par un escalier à pic. Au plafond sont fixés de gros crochets de fer qui devaient recevoir les quartiers de viande; aux murs, des tiges de fer, pour supporter des tablettes. La terre n'y est pas humide. Mais, il y a quelques années, on y a fait germer des pommes de terre, qui, au bout de deux mois, en plein hiver, ont donné une bonne récolte.²³

Autrefois, d'autres caves existaient sous l'aile gauche, démolie en 1849.²⁴ De cette aile partait une galerie souterraine, qui bifurquait d'abord à gauche, à l'endroit de l'aile nouvelle et conduisait jusqu'au clocher de l'église;²⁵ la galerie principale continuait jusqu'au transept de l'église, c'est-à-dire près de la rue St-Sulpice. Ce passage voûté, qui aurait été construit de 1672 à 1678, sous la direction de M. Dollier de Casson, naguère ingénieur militaire, fut comblé en partie récemment, après l'année 1900, parce que la rue Notre-Dame et le perron de l'église s'y affaissaient. Les journalistes du temps ont pu y pénétrer et nous en donner une description.²⁶

L'existence de ces passages était connu depuis longtemps; on en avait déduit avec assez de fantaisie que ces souterrains reliaient le Séminaire à l'Hôtel-Dieu et à la maison de la Congrégation Notre-Dame, et que certaines cachettes recélaient des trésors.

Jusqu'à sa mort, qui advint en 1732, M. de Belmont ne cessa d'améliorer la maison. Il ne négligeait pas pour cela son église, car c'est lui qui fit construire, en 1725, sous la direction du Chevalier de Beaucourt, capitaine et ingénieur pour le Roi,²⁷ l'élégante façade

²² Un curieux petit corridor court le long de la façade, sous la cour d'entrée, de l'ancien quartier des domestiques dans l'aile droite jusqu'au corridor central de la maison. Il est éclairé par des ciels-ouverts dans le sol: on peut les voir.

²³ Témoignage de M. Bellefeuille, employé au Séminaire depuis 36 ans et qui avait surveillé la plantation.

²⁴ 1847 est une date fautive selon nous.

²⁵ Afin, dit-on, de pouvoir sonner le tocsin, en cas d'attaque.

²⁶ Elle aurait eu 8 p x 8 p.

²⁷ On croyait que G. Chaussegros de Léry avait construit cette façade: peut-être l'avait-il commencée. M. Gamon dit: Beaucourt, et nomme comme architecte: Janson de la Palme.

rocaïlle de l'ancienne Notre-Dame.²⁸ M. de Belmont disparu, son successeur continua d'embellir, et c'est sans doute au même architecte que M. Normant fit dessiner la porte centrale du Séminaire où l'on peut lire, dans la pierre, le millésime 1740.

La propriété avait dès lors une superficie de six arpents, clos de murailles, ainsi qu'on le lit dans la *Déclaration du Fief de l'Île de Montréal*. La maison, de maçonnerie, à trois étages, avait 150 pieds de front par 40 de profondeur, avec deux pavillons (ailes) de 90 pieds de long et 40 de largeur.²⁹ Aux angles intérieurs formés par la façade et les deux ailes, deux tours se terminant à la toiture accusaient les escaliers. Les pavillons s'avançaient jusqu'à la rue, offrant à cet endroit de hautes façades pleines³⁰ ornées seulement de vastes cheminées. Ils étaient reliés, le long de la chaussée par un mur de pierre formant cour intérieure, et percé au centre d'une porte cochère et, de chaque côté, d'une meurtrière. Au-dessus de la porte, un fronton triangulaire portait les armes de Saint-Sulpice, le *Maria* accoté de deux lions. Enfin une longue galerie en maçonnerie de 130 pieds de long, reliait une extrémité du corps de logis à l'église paroissiale.³¹ Il ne s'agit plus de passages souterrains, mais de galerie couverte ayant six fenêtres sur le jardin.

* * *

La Déclaration du Fief ajoute que le reste des 6 arpents était *en cour et jardin*.³² Ce jardin a toujours fait l'étonnement des gens de Montréal. Les journalistes, de temps en temps y pénètrent pour le *redécouvrir*. Les uns³³ l'appellent un *jardin secret*, la *plus grande révélation* du vieux séminaire. "C'est une trouvaille que ce nid de verdure en plein cœur de Montréal, près des grands édifices d'affaires... La Bourse s'y adosse et l'on entend la rumeur des hurlements des courtiers triomphants ou en furie, en se promenant dans les allées ombrées et paisibles couvertes de tonnelles. L'étendue est

²⁸ "Il s'agissait de continuer le frontispice d'architecture commencé au devant de l'église, de faire les archivoltes des niches, l'arc du portail et les fenêtres des côtés, avec toutes les saillies, retour et ressauts; le tout de pierre taillée au ciseau, moyennant la somme de 2100lb, monnaie du pays" Gamon. *Vie de M. de Belmont*, p. 32.

²⁹ Mesures françaises.

³⁰ On trouve ce *parti* dans les écoles américaines les plus modernes.

³¹ Dans les plans de Jefferys (1758) et de Labrosse (1761) cette galerie apparaît très nettement.

³² Ce jardin est d'un bout à l'autre de niveau avec la rue St-Paul.

³³ M. Alexis Gagnon (*Le Devoir*, nov. 1923).

immense" — elle l'était davantage avant la construction de la grande église — "tout y est arrangé pour la satisfaction de l'œil. Les arbres y foisonnent et abritent les berceaux de fleurs et les vertes pelouses".

De cette description se dégage une impression de merveilleuse beauté qui dépasse la réalité, un tout petit peu.

A son tour, un écrivain du *Standard*³⁴ publie une étude sur *A Garden and a Sanctuary*, où il décrit "the most famous garden in the New World".

A l'occasion de sa visite, ce M. Yorston avait recueilli de la bouche de M. Troie, un des gardiens les plus précis des traditions du passé, mille détails sur le domaine; mais il nous les transmet en les arrangeant parfois, à sa manière. Qu'aucun laïque ait eu accès au jardin, sauf les rois, les princes et les gouverneurs, cela est de la légende. Que les femmes n'y soient pas invitées, et qu'elles n'y aient pénétré que fort rarement, c'est assez vrai.³⁵ Il n'y a que les *princesses du sang* qui puissent visiter les grands séminaires sulpiciens, en Europe. Notre homme continue: "Within the gates, all is peace. A genial warmth arises from the fertile earth... Here are lilac shrubs soon to burst into gorgeous blossom, and there are oak and apple and plum trees... Here, in the quiet of the sunny afternoons the clergy of the Parish take the air. Shaded seats are for the sick and the aged of the Presbytery". Tout cela est exact. Et nous avons connu le temps où Nos Messieurs jouaient aux boules dans les allées, sous le regard d'une statue de M. Olier, notre fondateur.

La vie que l'on menait dans le vaste manoir avait un caractère spécial, dont nous voudrions fixer quelques traits. Les Seigneurs, en leur qualité de propriétaires et en raison de la haute éducation qu'ils avaient reçue dans leur famille, en Europe, jouissaient d'une grande autorité sur la population. Ils ne nommaient plus le Gouverneur de l'Ile, mais ils pourvurent pendant un temps à l'administration de la justice. De plus, le Supérieur tenait de l'évêque de Québec, les pouvoirs de grand vicaire. Le Séminaire était donc le centre de trois administrations importantes. Ajoutons que certains personnages de la Compagnie, comme les deux supérieurs que nous avons si souvent nommés, étaient des hommes exceptionnels,

³⁴ 29 mai 1909.

³⁵ Lors du dévoilement du Monument de Chomedey de Maisonneuve en 1895, il paraît que ce "beautiful oasis... resounded with feminine laughter and the music of feminine voice".

de belle intelligence et d'un esprit d'entreprise qui commande l'admiration.

A certaines époques, par exemple vers 1685, le Séminaire était devenu en quelque sorte la maison commune. Cela entraînait quelques abus, dont M. Tronson s'émeut dans son lointain Paris. "Les personnes bien réglées, dit-il, seront ravies de ne plus voir la nappe presque toujours mise... pour tous ceux qui veulent y venir boire et manger... Quand vous vous bornerez aux gouverneurs et aux intendants suivant la règle que vous me mandez (que Mgr de S. Vallier vous a donnée) la déférence que vous rendrez aux avis de votre évêque sera votre justification".³⁶ Un tel régime nécessitait de nombreux serviteurs. "On croit, écrit ailleurs M. Tronson, que vous avez encore trop de peine à vous défaire de ce grand nombre de domestiques que vous avez"³⁷... Je sais que c'est votre charité qui vous donne de la compassion pour eux, mais il faut voir premièrement ce que demande le bien du Séminaire et renvoyer ceux qui sont à charge".³⁸

Il y avait alors quatorze sulpiciens dans la maison. C'était déjà une belle famille. Mais ne voilà-t-il pas que M. Dollier s'avisait de recevoir au Séminaire — sans doute parce qu'il ne savait où la loger — toute l'école des garçons, maîtres et élèves. Paris proteste; M. Dollier renvoie son petit monde. Mais dès l'année suivante, il songe à héberger les enfants de chœur, afin d'assurer le service du sanctuaire... M. de Belmont suivra ses traces, et en 1703, il fondera dans la maison un collège pour l'instruction des jeunes gentils-hommes.

C'était une de ses préoccupations d'assurer une éducation convenable aux adolescents de la classe élevée. Beaucoup de familles, même dans la noblesse, n'avaient pas les moyens d'envoyer leurs enfants à Québec. Il en était résulté, chez ces jeunes gens, une grande oisiveté et une extrême ignorance. On avait suggéré aux Jésuites d'ouvrir un collège. En attendant, M. de Belmont et ses confrères, se chargèrent d'un petit nombre de pensionnaires pour les élever et leur enseigner le latin. M. Leschassier, le nouveau supérieur-général, leur écrivit à ce sujet: "Puisque l'obéissance vous applique à prendre soin des enfants, je ne doute pas que Dieu donne

³⁶ Lettre du 2 mai 1686.

³⁷ Plusieurs de ces Messieurs, fils de famille, avaient sans doute leur domestique particulier, — comme c'était l'usage en France.

³⁸ Lettre d'avril 1688.

sa bénédiction à votre travail. Si vous pouvez inspirer des sentiments de piété à ces jeunes gentilshommes, vous ne rendrez pas un petit service à Dieu et à son Église". Cependant, il conseille "de ne pas prétendre former des prêtres en les instruisant", et cela, afin de *ménager les puissances*, avec qui en effet il fallait être en bonne intelligence pour faire du bien. Il semble que cette école soit sortie de la maison en 1733, mais subsista jusqu'en 1773, époque à laquelle le Collège de M. Curatteau s'établit au Château Vaudreuil.³⁹

Les hôtes ne manquèrent jamais au Séminaire. En 1759 il en vint un,⁴⁰ particulièrement vénérable, dont il faut parler ici. Pendant le siège de Québec, Mgr de Pontbriand avait dû se réfugier à Charlesbourg. Après la défaite des Plaines d'Abraham, laissant dans la ville conquise M. Briand, qui lui succédera, il prit la route de Montréal, en compagnie du gouverneur Vaudreuil. L'évêque, après avoir passé quelque temps chez les Sœurs Grises, demanda l'hospitalité aux Sulpiciens. "C'est à Saint-Sulpice, dit son biographe l'abbé Gosselin, qu'il avait reçu sa formation cléricale; c'est Saint-Sulpice qui l'avait fait nommer évêque; et ce sont également les Sulpiciens qui devaient recevoir sa dernière bénédiction et son dernier soupir". Bientôt les ecclésiastiques du Grand Séminaire de Québec — du moins deux d'entre eux, MM. Pressart et Gravé — rejoignirent Mgr de Pontbriand au Séminaire de Montréal et reprirent leurs cours de théologie et de philosophie à leurs élèves réunis dans la ville. De Montréal, l'évêque dirigeait tout son diocèse. Il le fit du 1er octobre 1759 au 8 juin 1760, date de sa mort. Par son testament, il légua au Séminaire, ses livres, "tous ses effets, meubles, argenterie et espèce": on les y trouve encore.

La chambre où mourut Mgr Henri-Marie du Breil de Pontbriand, dernier évêque de Québec sous le régime français, existe toujours, dans le vieux séminaire, et sans doute à peu près dans le même état, basse de plafond, décorée de portraits à l'huile, meublée de chaises du XVIIe siècle, d'une magnifique commode aux poignées de cuivre ouvragées, d'un délicieux cartel du XVIIIe siècle; elle n'a pas cessé de porter le nom de "chambre de l'évêque". Les restes de Mgr de Pontbriand reposent maintenant dans la cryp-

³⁹ Archives de la Longue-Pointe.

⁴⁰ A cette époque, il y avait 34 Sulpiciens au pays. Plusieurs étaient curés des paroisses de l'Île et du District et ne résidaient pas à Montréal.

te du Grand Séminaire de Montréal, à même un des piliers qui soutiennent le sanctuaire.⁴¹

* * *

Près d'un siècle plus tard, malgré le changement d'allégeance politique, Saint-Sulpice vivait encore dans son même vieux manoir. La Compagnie avait échappé à la confiscation, après 1763, en se naturalisant, mais elle eut à se défendre contre mille attaques, qui ne cessèrent enfin qu'en 1840, grâce à la haute autorité du supérieur M. Vincent Quiblier et à l'intervention de Lord Sydenham "notre immortel bienfaiteur", ainsi que s'exprime un écrit de ce temps.

M. Quiblier, né à St-Julien de Lyon, en 1796, était arrivé au Canada en 1825. Directeur du Collège en 1828, il devint dès 1830 vice-supérieur, pendant la maladie de l'illustre M. Roux, et lui succéda en 1831. Prêtre de talent, gentilhomme dans la force du mot, homme de société, il était tout naturellement grand Seigneur. A Montréal il fit beaucoup pour la dignité du Séminaire, la beauté des cérémonies, l'éducation des enfants⁴² et le bien-être de la Congrégation irlandaise.⁴³ Il a laissé dans la ville, chez les Gouverneurs, chez nos concitoyens anglais, le souvenir d'un homme de première classe — a first-class man.

Or, un précieux mémoire signé de M. Quiblier précisément, et daté de cette année 1846, où il quitta la supériorité pour retourner en Europe, nous donne les renseignements les plus précis sur la vie de sa communauté.

La vieille maison n'avait point changé. Rue Notre-Dame elle avait conservé la physionomie que nous avons décrite. Sur le jardin, l'aspect était plus simple encore. On y voyait un long corps de bâtiment en maçonnerie rustique, comportant trois étages assez bas, de treize ou quinze fenêtres de front, sur un haut soubassement. Le bâtiment se prolongeait à droite par un passage à six ouvertures qui conduisait jusqu'à la sacristie de l'église. Seuls, un portique

⁴¹ Un coutumier d'Econome dit qu'on ne reçoit dans cette chambre, que les évêques, les grands-vicaires, les MM. du Sém. de Québec et les vieillards incapables de monter aux étages.

⁴² Il fit construire l'école S. Laurent, les écoles de la rue Craig (faubourg Québec), de la rue S. Félix (faubourg S. Joseph), de S. Henri, de la Côte S. Luc, de N.-D. des Neiges, de la Côte Visitation, d'Hochelaga, etc.

⁴³ C'est à lui que nous devons l'église S. Patrice et M. Dowd.

central, servant de vaste balcon, à l'étage du Supérieur, et une des deux tours des extrémités, celle de gauche, relevaient l'austérité de cette façade. A droite, les hautes murailles gothiques de la nouvelle Notre-Dame, se dressaient depuis 1829;⁴⁴ au fond, les magasins de la rue St-Paul, et l'ancien Séminaire encore debout;⁴⁵ le long du mur un charmant édicule en bois, d'un étage, marqué au chiffre de St-Sulpice, abritait une statue de Notre-Dame des Victoires;⁴⁶ le long de la rue St-François-Xavier, des maisons d'une hauteur raisonnable qui n'écrasaient pas leur voisinage. D'ailleurs Montréal tout entier, à cette époque lointaine, était construit à l'échelle humaine. Les architectes d'alors étaient presque tous de formation européenne, à commencer par l'allemand W. Footner qui érigea le Marché Bonsecours; en passant par Berczy, Wells qui fit le fronton de la Banque de Montréal; Thompson, Dickinson, Springlé, des Londoniens; James O'Donnell et John Ostell, tous deux diplômés des écoles anglaises; pour arriver à quelques canadiens, héritiers du goût français, sobre et modéré: Quévillon, St-Jamme, Baillargé, Bourgeau et d'autres. L'on n'avait pas alors, le long des rues trop étroites, l'absurde spectacle d'édifices de dix étages voisinant avec des maisons qui n'en ont que trois ou quatre...

Mais revenons à St-Sulpice. Sa situation sociale, depuis la création de l'évêché, avait nécessairement subi quelques modifications. Néanmoins le Supérieur restait encore un gros personnage. On le voit par les rapports d'amitié qu'il entretenait avec les Gouverneurs anglais. Une copieuse correspondance s'échangeait entre St-Sulpice et le représentant du Roi. Celui-ci, en arrivant à Montréal, ne manquait pas d'aller saluer les anciens Seigneurs. M. Quiblier rappelle qu'en 1786 ou 1787, le Duc de Kent, père de la reine Victoria, le Duc de Clarence, mort roi sous le nom de Guillaume IV, et Lord Dalhousie, avaient déjeuné avec leur nombreuse suite, au Séminaire; de même Sir James Kempt et ses trois aides-de-camps, le 15 juillet 1829, après l'inauguration de la grande église; et puis aussi Lord Aylmer en 1830, et Lord Gosford avec les deux Hauts-Commissaires, et Lord Sydenham enfin.

C'était là évidemment de grands jours, où l'on mangeait autre

⁴⁴ Notre-Dame fut construite de 1824 à 1829.

⁴⁵ Il a été incendié en 1850.

⁴⁶ Il a disparu en 1915, mais M. Charles-W. Simpson, a eu le temps d'en faire une délicieuse eau-forte.

chose que la *sagamité* du temps de M. Dollier.⁴⁷ L'ordinaire était assez copieux en 1846, bien que M. Quiblier se plaigne de l'inhabileté des cuisiniers. Une coutume bien française s'était maintenue, celle du café. Les Messieurs le prenaient quotidiennement après le dîner. Ils se rendaient, pour remplir ce rite, au fond du jardin, dans la partie fermée du gracieux édicule en bois, dont nous avons parlé. L'hiver, ils se contentaient de monter à la salle commune.

À table, pendant les repas, on buvait un vin commun d'Espagne: une bouteille pour trois, en ville; chacun son petit flacon, à la campagne. Les jours de fête on ajoutait un peu de vin blanc de Ténériffe.⁴⁸ "Depuis l'institution des Sociétés de Tempérance, dit M. Quiblier, on ne porte plus la santé des hôtes, sauf du *confrère* dont on fait la fête."⁴⁹

Et maintenant voyons la vaisselle. Pour le repas gras, les plats sont d'argent, s'il-vous-plait... "Il y en a pour le service d'un dîner de 10 à 12 mets, et pour un dessert d'autant". Les jours maigres, on mange dans de la *fayence*. Mais "les assiettes à l'usage des gens de la maison, sont en *étain fin*, selon l'ancienne coutume".

On lisait alors, et on lit encore pendant les repas,⁵⁰ au Séminaire. Cette règle remonte aux origines de la Compagnie; elle passa naturellement au pays avec les Sulpiciens. Mais c'est en 1735, qu'elle se stabilisa grâce à une fondation. "Le 19 octobre 1735, lit-on dans les Archives, devant le notaire Barolet à Québec, Mgr Pierre Herman Dosquet⁵¹, assistant au trône pontifical, et

⁴⁷ Voici d'ailleurs quel était cet ordinaire du Séminaire, en ce temps-là. Au déjeuner: "pain beurre et thé"; au dîner, "après la soupe, deux plats de viande et des pommes de terre, cuites à l'eau, ou bien passées au beurre". Aux fêtes pontificales et jours de congé, il y a deux plats de plus; mais lorsqu'on célèbre la fête d'un confrère, ou qu'on dîne à la campagne, il y a quatre plats de plus, en tout sept; et cinq plats de dessert, au lieu des trois de chaque jour". Pour le souper, qui ne varie jamais, on a deux plats de viande et un plat de pommes de terre. Sur une table à part sont déposés de la soupe, du beurre, du thé, de la cassonade, dont chacun se sert à son gré.

⁴⁸ Chaque année, à l'issue de l'assemblée où l'on élisait le nouveau marguillier, on servait une collation. Elle se composait invariablement 1° de deux plats ou corbeilles de fruits, 2° de deux plats de biscuits, massepain ou autres pâtisseries, 3° de deux carafes de vin blanc et d'une de vin rouge, 4° d'un pain ordinaire de la maison du poids de trois livres.

⁴⁹ M. Alexis Gagnon, dans son charmant article du *D voir*, de 1923, écrit que "aux premiers temps de la Colonie, les MM. de St-Sulpice... faisaient venir de France de pleines goelettes du divin nectar". Où a-t-il vu cela? Nous pensons que l'écrivain veut s'amuser aux dépens de la Commission des Liqueurs!...

⁵⁰ Lire, à ce sujet, un joli article de M. Dupire, publié en novembre 1923 dans le *Devoir*.

⁵¹ Mgr Dosquet avait été Sulpicien de 1714 à 1725, et avait vécu à Montréal de 1721 à sa nomination à la coadjutorerie de Québec.

résidant ordinairement à Québec, fait donation à titre onéreux et entre vifs, au Séminaire de S. Sulpice, dont M. Louis Normand est le supérieur à Montréal, de la moitié des deux seigneuries, Bourchemin et St-Herman,⁵² à prendre au nord-est du côté de S. François: ladite donation à charge par ledit donataire, que, lorsque les rentes des deux dites moitiés de seigneurie produiront ensemble mille livres de rente, il sera obligé de recevoir dans le Séminaire de Montréal ou d'entretenir dans celui de Québec, à leur option, deux jeunes élèves pour être formés à l'état ecclésiastique". Le Séminaire se départit de ces deux morceaux de seigneuries en 1796, mais il continua de recevoir deux lecteurs dans ses murs. Ces jeunes gens furent plus tard choisis parmi les étudiants de l'Université. Ils logeaient dans la bibliothèque du Cabinet de Lecture paroissial, en face du Séminaire. De nos jours, ils n'ont plus le logement, mais seulement le couvert, mis pour eux dans un petit réfectoire, aménagé dans les grosses voûtes du rez-de-chaussée.

Pour revenir à nos Messieurs, en 1846, leur vêtement était à l'avenant du reste de leur régime. Ils s'habillaient comme les autres prêtres du pays. Cependant ils avaient conservé l'ancien usage des boucles aux souliers, des culottes courtes et des chapeaux à larges bords à forme basse;⁵³ en hiver, ils coiffaient un *casque* en fourrure de martre ou de loutre. "Il est arrivé, dit l'annaliste, à quelques vieux confrères d'emporter dans le tombeau toutes les soutanes qu'ils avaient, car ils n'en avaient qu'une".

En regard de cette extrême modestie, parlons d'une coutume qui fait contraste. Ces Seigneurs, d'un genre spécial, roulaient carrosse, "non par amour du luxe, mais pour l'utilité", lisons-nous. Il y a au Séminaire cinq et même six chevaux; sept voitures d'été, plus ou moins suspendues; (deux sont couvertes, deux à quatre roues, les autres communes); il y a aussi quatre voitures d'hiver avec fourrure. Elles servent à conduire les Messieurs chez les malades, ou lors de leurs courses ou voyages. Parfois quatre sont occupées à la fois. Toutes sont marquées aux *couleurs* du Séminaire, c'est-à-dire que le brancard, les roues et travail sont peints en *rouge de sang*, et la caisse ou corps de voiture, en un *vert très foncé*. "Les chevaux, dit-on, sont plus remarquables par leur apparence et leur embonpoint que par leur ardeur et leur célébrité".

⁵² Ces seigneuries étaient situées sur la rivière Yamaska.

⁵³ De nos jours encore, à Paris, le chapeau ecclésiastique est très bas.

(On aurait pu, sans doute, dire la même chose des domestiques. Ils étaient 13 au Séminaire, à ce moment-là, généralement pieux, mais lents pour le travail. Ce qui n'est pas nouveau; car déjà le P. Charlevoix avait remarqué "que les Canadiens sont bons maîtres, mais mauvais serviteurs")

Il faut avouer que les Messieurs du Séminaire avaient bien besoin de serviteurs et de voitures pour desservir une paroisse qui, en 1845, comptait 33,361 âmes, dont 32,032 de langue française. Les faubourgs étaient divisés en 9 quartiers; chaque quartier confié à deux visiteurs, l'un parlant le français, l'autre l'anglais, chargés de s'informer de l'état religieux des familles et de la fréquentation des écoles et des catéchismes. Le *rural* était aussi divisé en 5 parties. Les Visiteurs devaient y célébrer la messe, au moins une fois par mois, en semaine, dans les chapelles bâties dans chaque *Côte* ou *Concession*.

Et voici quelle était la distribution des emplois au Séminaire. Le vicaire ou curé d'office était chargé des aumônes et des mariages; un semainier faisait les baptêmes; un prêtre, aidé d'un suppléant, s'occupait des sépultures. Un des Messieurs dirigeait la congrégation des hommes; un autre, celle des jeunes filles; un troisième, la confrérie des Dames de la Ste-Famille; un quatrième, la confrérie de la Bonne-Mort. Il y en avait un pour les malades de l'Hôtel-Dieu, un pour les malades de l'Hôpital Anglais (l'hôpital général actuel), un pour l'Hôpital militaire. Il en fallait d'autres pour distribuer certaines aumônes, recevoir les messes et le casuel, donner des extraits des registres officiels, exercer les cérémonies et le chant, diriger les Frères des Écoles Chrétiennes, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, les Sœurs Grises et leurs hospitalisés, les Sœurs de la Congrégation et leurs pensionnaires; pour visiter la prison, y prêcher en deux langues, et y dire la messe; enfin deux, l'un Français, l'autre Anglais, pour la Bibliothèque publique et gratuite des Bons Livres (devenue depuis la Bibliothèque St-Sulpice). Ces Messieurs avaient donc du travail. Et nous n'avons pas parlé du ministère des confessions. On rapporte⁵⁴ que lors de la grande Mission de Mgr de Forbin-Janson, en 1840, 25 confesseurs étaient établis en permanence dans l'église Notre-Dame.⁵⁵

* * *

⁵⁴ M. Quiblier.

⁵⁵ C'est Mgr de Forbin-Janson qui érigea sur le Mont St-Hilaire une haute croix, de 100 pieds, que la tempête détruisit quelques années plus tard. Il en reste encore des clous sur le roc du Pain de Sucre.

L'apostolique voyage de Mgr de Nancy coïncida avec l'institution des retraites pastorales pour les prêtres du diocèse et l'installation au Petit Séminaire des étudiants en théologie. Dès ce moment le supérieur, M. Quiblier, songea à loger convenablement ces jeunes gens, et il chargea un architecte de dresser des plans pour l'agrandissement du Séminaire Notre-Dame. En 1848, aucune construction n'avait été commencée. Mais tout à coup les journaux lancèrent une nouvelle alarmante.

La *Minerve*, du 7 février 1848, publie la lettre suivante, signée d'*Un citoyen*. "Le bruit court dans la ville que les MM. du Séminaire se proposent de commencer, au printemps prochain, la construction d'un nouveau séminaire, cette nouvelle déjà vieille d'ailleurs de quatre à cinq ans, est arrivée, dit-on, à l'état de certitude en cette bienheureuse année 1848 où tout semble devoir changer pour le mieux. Plusieurs de mes amis, plus fortunés que moi, ayant vu le plan définitivement adopté, se récrient sur la mine que ce nouvel hôte fera sur la plus belle place de notre capitale. La critique va jusqu'à dire que les sentiments sont fort partagés à ce sujet dans l'intérieur même du séminaire; plus d'un *quidnunc* à l'affût des nouvelles, s'aventure jusqu'à avancer hardiment qu'autant on se récriait récemment contre ce qu'on appelait les plans gigantesques de M. l'ex-supérieur,⁵⁶ autant on se récrie aujourd'hui contre la mesquinerie de celui qui vient d'être adopté.

"Ne pourrait-on donc pas trouver un milieu entre le gigantesque et la mesquinerie?

"Parmi vos nombreux abonnés, ne se trouverait-il pas quelqu'un qui veuille répondre aux questions suivantes?

1° Les citoyens de Montréal, protestants comme catholiques, n'ont-ils pas quelques droits à ce qu'on n'élève pas sur la Place-d'Armes, un bâtiment qui dans quelques années la déparera autant que celui qui existe actuellement?

2° Les directeurs de la Banque de Montréal, ont compris qu'ils devaient s'imposer des sacrifices en bâtissant sur la Place-d'Armes, pourquoi les Seigneurs de la ville et de l'Île de Montréal montreraient-ils moins de libéralité?

3° Les revenus du séminaire provenant principalement de la ville, ne peut-on pas raisonnablement s'attendre à ce qu'une partie soit consacrée à la construction d'un édifice qui puisse être toujours

⁵⁶ M. Quiblier

un ornement pour cette ville destinée à devenir une des plus belles villes du continent américain ?

4^o La raison de modestie qu'on allègue, dit-on, est-elle une raison suffisante pour se refuser aux vœux si légitimes des citoyens qui espèrent que la communauté la plus riche du pays ne refusera pas de faire quelques sacrifices en faveur de la ville et du progrès des arts ? D'ailleurs, le public qui se formalise en ce moment de la *modestie extérieure* du futur bâtiment ne tracassera guère au sujet de la *modestie intérieure* : on sait assez qu'on n'a rien à craindre sur ce chapitre, voir même que cette *modestie* pourrait être beaucoup moindre sans cesser d'être édifiante."

Le trait de la fin ne manque pas... de saveur.

Dans le numéro suivant de la *Minerve* (le 10 février 1848) parut encore un communiqué. L'auteur prétend remplir un devoir. "Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal a longtemps, bien longtemps attendu pour mettre à exécution le projet par lui conçu. Ne peut-il attendre encore pour donner à l'opinion publique une opportunité de se faire connaître ? Ce ne sera pas une loi pour le conseil d'administration (conseil des douze); mais ce sera, au moins, une opinion qui méritera considération.

"Quand les citoyens de Montréal se sont imposé *volontairement* des sacrifices immenses pour la construction d'une nouvelle église paroissiale, ils ont voulu que le temple catholique chrétien fût pour les siècles à venir un monument destiné à perpétuer leur foi d'âge en âge dans le Nouveau-Monde; ils ont voulu embellir aussi la ville de Marie, la ville de Montréal. La plus grande partie d'entre eux, pour ne pas dire l'unanimité, *pensaient* alors que les Sulpiciens, *seigneurs* de Montréal, ne resteraient pas en arrière de leurs censitaires et que le nouveau séminaire serait un *édifice grandiose* destiné à s'associer dignement avec notre paroisse, et non une seconde édition du premier; le long et pénible enfantement de ce projet devait le faire présumer. Grande a été la surprise des habitants en apprenant que le conseil *inamovible* des douze, avait définitivement arrêté la construction d'un modeste édifice, digne de servir de retraite à une communauté cloîtrée du moyen âge, en dehors d'une cité.

Tous ici sans distinction d'origine, protestants ou catholiques, nous vénérons les Sulpiciens de Montréal comme des prêtres vertueux, pleins de foi, qui méritent toute notre reconnaissance. Mais aussi chaque jour nous adressons au Ciel, nos vœux pour que ces

dignes ecclésiastiques, à l'exemple de Pie IX, de notre Saint Prélat, sortent de leur longue immobilité et marchent avec la communauté dans la voie légale des réformes et du progrès'...

Dans le même numéro de la *Minerve*, on voit que le Théâtre Royal donnera, le 14 février, sous le patronage immédiat de Son Excellence le Gouverneur Général, *Le Ci-devant jeune homme*, de Merle et Brazier, les *Deux précepteurs* de Moreau et Scribe, et *Passé Minuit* de Lockroy et Bourgeois, tandis que l'Institut des Artisans de Montréal (Mechanics Institute) convoque la population à une exhibition d'œuvres d'art qu'il organise dans les *magnifiques salles* du Marché Bonsecours. Prix d'entrée pour un Monsieur 6s 9d; pour une Dame et pour un enfant 3s 9d. seulement.

Pendant que Montréal s'amuse ainsi, que pensent les Messieurs du Séminaire de l'immixtion des journaux dans leurs affaires? Cette sorte d'intervention, bien qu'assez agaçante, est parfois un hommage rendu à une institution dont le passé glorieux semble, aux yeux du public, engager l'avenir. Le Séminaire songeait, nous l'avons dit, à construire un vaste bâtiment, non pas tant pour améliorer le sort des Messieurs — dont la *modestie* était bien connue — que pour recevoir les étudiants en théologie.

Quand il fut question de loger les Séminaristes, rue Notre-Dame, il semble qu'on n'ait d'abord songé qu'à distribuer d'une manière différente les pièces de la maison. Dans un plan, dont les indications sont en anglais, nous relevons quelques traits intéressants. On aurait enlevé les deux tourelles des escaliers sur la façade, on aurait placé un balcon sur le porche, et sur la façade du jardin une longue galerie au-dessus du rez-de-chaussée.⁵⁷ On prévoyait en outre, dans l'aile gauche, une longue pièce très éclairée pour une bibliothèque publique, et deux nouvelles portes dans le mur de la rue Notre-Dame. On laissait dans le haut rez-de-chaussée du jardin, qu'on ne soupçonnerait pas de la rue, à cause de la différence de niveau, les caves à bois, les caves à fruits et à légumes, la boulangerie et le vieux réfectoire voûté.

Bien que les deux étages supérieurs eussent contenu cinquante-huit petites chambres, ces remaniements parurent sans doute

⁵⁷ On eut souvent le désir de construire ce promenoir. On finit par l'adosser au mur de brique des maisons de la rue S. François-Xavier. Celui-ci disparut quand on construisit de ce côté le nouveau réfectoire; on l'a fixé depuis à l'aile nouvelle.

insuffisants, et l'on décida de construire à la place même du vénérable Séminaire une maison beaucoup plus vaste, en utilisant le terrain vide du côté de l'église.

On demanda alors à des architectes de tracer des plans d'agrandissement. Ils dessinèrent au moins trois projets que nous avons eus sous les yeux.⁵⁸

Le premier, sans doute celui qui parut trop modeste à la population ambitieuse de la Métropole, était pourtant le plus logique. John Ostell,⁵⁹ qui avait terminé les tours de Notre-Dame, s'inspirant de l'architecture de l'église, avait conçu un séminaire gothique, à quatre étages, à toit plat avec parapet crénelé. Les deux ailes de la rue Notre-Dame auraient été percées de fenêtres, flanquées de contreforts et terminées par un pignon. Un avant-corps, plus élevé que le reste, fortifié par quatre gros contreforts en forme de tourelles à pinacles, aurait marqué le centre de l'édifice. La porte principale, assez basse, aurait été surmontée d'une haute fenêtre gothique. Bref, un bon *priory* anglican.

Les objections faites jadis à O'Donnell, lors de la construction de la *paroisse*, se répétèrent, plus acerbes sans doute. On dut délaisser le gothique et se mettre au *classique*.

Si pénible que soit l'étude de cette tentative de destruction, elle ne manque pas d'intérêt. Deux plans nous sont restés de ce second stage, l'un daté de 1845 et qui fut rejeté, l'autre sans date et qui eut un commencement d'exécution. Le premier maintenait la grande façade plate du jardin avec ses quinze fenêtres, réduisait la longueur des ailes tout en les élargissant, plaçait entre les deux, sur la rue, une nouvelle façade de neuf ouvertures, aménageait soixante-deux chambres aux trois étages supérieurs, et une vaste bibliothèque carrée au troisième derrière le fronton central. Ce projet fut abandonné.

Celui qu'on adopta en diffère surtout extérieurement, par la forme de la lettre H qu'il affecte, grâce au prolongement des ailes dans le jardin.⁶⁰ L'architecte avait prévu deux chambres pour ces lecteurs que nous avons déjà présentés, et une salle des *plans*, nécessitée par les affaires de la Seigneurie. Quant à la disposition générale du nouveau bâtiment, dont il serait fastidieux d'énumérer les détails, qu'il suffise de dire que l'aile droite et la moitié du corps

⁵⁸ Au Séminaire, voûte des plans.

⁵⁹ Du moins nous croyons que c'est John Ostell.

⁶⁰ Les ailes du jardin plus larges de 6 pieds que celles de la façade.

central de ce côté, étiend dévolues aux Séminaristes, l'autre moitié et l'aile gauche aux Messieurs, les premiers ayant soixante chambres à leur disposition, les seconds quarante-quatre.

C'est l'aile gauche et l'amorce du corps principal de ce second plan,⁶¹ que nous voyons maintenant rue Notre-Dame: un sou-bassement, surmonté d'un rez-de-chaussée très soigné, de deux étages et d'un attique terminé par un fronton triangulaire, où devaient trouver place les armes papales. Cette aile se prolonge de même manière sur le jardin. La même disposition se repétant à l'autre extrémité du bâtiment, aurait formé l'H dont nous avons parlé. Celui-ci aurait été orné, au milieu, d'une façade légèrement projetée en avant, large de trois ouvertures et dépassant les toits. Le fronton eut porté une horloge. Au-dessous, sous un grand arc cintré dans la pierre, se serait ouverte une haute fenêtre. Il n'y aurait pas eu de porte centrale, mais un panneau muré. La porte du Séminaire-presbytère se serait trouvée dans l'aile gauche — où elle est de fait, maintenant — et celle du Séminaire de théologie, dans l'aile droite. Les deux communautés se seraient en effet partagé à peu près également la maison, mais sans se nuire. Le tout étant d'une architecture estimable fut accepté et l'on commença les travaux. Est-ce l'œuvre de Victor Bourgeau? Nous le croyons, Bourgeau ayant déjà construit pour M. Quiblier, l'école St-Laurent, rue Vitré, dans le même style.

* * *

Sur les entrefaites, M. Casault du Séminaire de Québec, passa chez les Messieurs du Séminaire de Montréal, et leur expliqua que la cohabitation des prêtres de paroisse avec les séminaristes avait de nombreux inconvénients. Il prédit l'agrandissement futur de la ville, et montra le désavantage d'établir des séminaristes au milieu de la fumée et du bruit. Se tournant vers la montagne, il dit "C'est là qu'il faudrait bâtir". Ces Messieurs furent très frappés de ces raisons.⁶² Dès lors, on interrompit les travaux à la troisième fenêtre du corps principal; on relia les deux bâtiments tant bien que mal et l'on s'en tint là. Malheureusement, pour éclairer la nouvelle aile, on avait cru nécessaire de démolir l'ancienne qui

⁶¹ Le 3e plan était une variante de celui-ci, sur une plus grande échelle.

⁶² Cependant après l'incendie de la cathédrale en 1852, il fut question de construire le Grand Séminaire sur les ruines, angle St-Denis et Ste-Catherine.

l'avoisinait. On ne saurait trop le regretter, nous semble-t-il, car on a ainsi détruit la belle symétrie du vieux séminaire. Il faut dire cependant qu'il serait facile de rétablir le bâtiment détruit, et nous retrouverions ainsi la physionomie complète du charmant manoir du XVII^e siècle.

N'a-t-il qu'une valeur de souvenir, comme on le dit, et son architecture est-elle négligeable? Nous ne le pensons point. L'appareillage en est *rustique* et jure un peu avec la pierre taillée des constructions environnantes. Mais ce genre de bâtiment ne manque pas de beauté, et il reste un témoin irrécusable de nos âges héroïques. Les étages sont bas, il est vrai, et l'ensemble de la construction un peu trapu, comparé aux dix étages d'en face. Mais cela ne le condamne pas; cela marque seulement que l'on savait, vers 1680, se protéger contre le froid, avec des moyens plus simples qu'aujourd'hui. Quant aux lignes, par leur simplicité et leur logique, elles l'emportent sur la plupart de nos édifices modernes. L'ornementation: tours de portes, tours de fenêtres, grands S de fer ⁶³ dans la maçonnerie, appuis des toits, pignons, horloge, sont du meilleur goût. A coup sûr, de tous les bâtiments de notre grande ville, le vieux Séminaire est celui qui a le plus de *caractère*. ⁶⁴

Après l'interruption des travaux, il ne fut plus question de recevoir les Séminaristes au presbytère. Pour eux on commença une vaste maison, au pied de la montagne, et ils y entrèrent en 1857. A Notre-Dame la vie continua semblable à celle d'autrefois. Certains traits cependant disparurent. Par le morcellement de l'unique paroisse Notre-Dame, les Messieurs furent soulagés de la desserte des chapelles lointaines; et leur ministère se limita peu à peu à l'actuelle paroisse, qui, par une série de zigzags, se rend jusqu'au cimetière de la Côte des Neiges et l'englobe. Des hommes qui eurent une grande influence sur la population de Montréal, par leur zèle et par leur parole, s'y succédèrent: on se rappelle encore les noms de M. Picard, de M. Martineau, de M. Giband, de M. Emmanuel Filiatrault, de M. Bédard. Parmi les supérieurs, deux figures émergent: celles de M. Colin et de M. Troie: le premier, orateur et diplomate; le second, homme de conseil et d'expérience, témoin jamais en défaut des événements d'un demi-siècle, physionomie distinguée entre toutes, sous une belle chevelure blanche.

⁶³ Qu'on appelle des *ancres*.

⁶⁴ Ne parlons pas de l'annexe en brique, bâtie après 1900, et que l'on n'aperçoit pas de la rue.

Gouverneurs du Canada⁶⁵ et hommes d'État,⁶⁶ ne cessèrent pas de venir au Séminaire, présenter leurs hommages, à ces prêtres qui, autrefois eussent été les Seigneurs de la Ville, et qui, n'étant plus que les Supérieurs d'une communauté paisible et bien réglée, avaient toutefois conservé l'estime et la vénération de leurs concitoyens. Bien d'autres illustrations passèrent au sa'on du Séminaire, et prirent place sous les chaises basses à haut dossier, sous les portraits des Supérieurs généraux. C'est toute la pléiade des prédicateurs de Notre-Dame, qui depuis 1888,⁶⁷ chaque année font retentir nos voûtes du plus beau parler de France; ce sont les cardinaux et les illustres prélats venus d'Europe pour le mémorable Congrès Eucharistique de 1910...

N'avais-je pas raison de le dire? Voilà une noble demeure seigneuriale, vieille comme le pays, qui abrite toujours la même famille et les mêmes traditions. Elle n'a point déchu. C'est une des rares survivantes d'un temps qui nous a laissé de si hautes leçons de foi, de fidélité et de courage.

Olivier MAURALT, p. s. s.

⁶⁵ Lord Aberdeen, Lord Grey, etc.

⁶⁶ Sir Wilfrid Laurier, etc.

⁶⁷ Voici la liste de ces prédicateurs.

Mgr Soulé, 1888; R. P. Plessis O.P., 1889; R. P. Baboneau O.P., 1890; R. P. Henriot O. P., 1891; R. P. Gaffre O. P., 1892; R. P. Plessis O. P., 1893; Chan. DeMontigny, 1894; R. P. Mothon O. P., 1895; R. P. Tripier O. P., 1896; Chan. DeMontigny, 1897; R. P. Hébert O. P., 1898; Abbé Mignan, 1899; R. P. Hage O. P. 1900; Mgr Rozier, 1901; Mgr Rozier, 1902; R. P. Lemerre O. P., 1903; R. P. Delor O. P., 1904; Abbé P. Vignot, 1905; R. P. Plessis O. P., 1906; R. P. Lemarchand O. P., 1907; Chan. Daniel, 1908; R. P. Paddé O. P., 1909; R. P. Ponsard, orat., 1910; R. P. Hervelin, orat., 1911; R. P. Galy, mariste, 1912; Chan. Lesage, 1913; Chan. Desgranges, 1914; M. Camille Roy, 1915; Mgr Lenfant, 1916; M. Thellier de Poncheville, 1917; R. P. Delor, 1918; R. P. Ferrand, 1919; M. Levé, 1920; M. Thellier de Poncheville, 1921; M. Delattre, 1922; R. P. Samson, orat., 1923; M. Paravy, 1924; M. l'abbé Roblot, 1925.

LE PROBLÈME DE L'ATOME

MOLÉCULE ET ATOME

"Des volumes égaux de vapeurs, dans les mêmes conditions de température et de pression, contiennent le même nombre de molécules"; telle est la loi célèbre d'Avogadro et d'Ampère, offrant une base concrète à la science et au langage scientifique un élément de clarté.

Pendant de longues années les opinions des savants furent divisées au sujet de ces molécules. En effet, leur existence comme unités concrètes ne s'imposait pas: deux triangles de même base et de même hauteur sont équivalents en surface ou contiennent le même nombre de mètres carrés; deux pyramides de bases équivalentes et de hauteurs égales contiennent le même nombre de mètres cubes; mais de ces équivalences on ne saurait conclure à l'existence objective des mètres carrés ou des mètres cubes: rien ne serait changé dans la géométrie si l'on en faisait abstraction. Aussi, pour des raisons philosophiques ou même parfois esthétiques, de grands esprits ne voulurent pas accepter les molécules; Goethe se refusa toujours à admettre la théorie atomique de la matière; Ostwald lui-même, l'illustre physicien, fut un des derniers adversaires des atomes; nous verrons bientôt que Jean Perrin, après avoir compté les molécules, hésite encore... Bref, les sceptiques avaient beau jeu; et ceux qui, comme Henri Poincaré, aimaient éprouver la solidité parfaite des bases de la science, pouvaient classer les molécules au nombre des hypothèses commodes et parmi celles pour lesquelles existe le plus petit nombre de motifs de crédibilité.

Plusieurs faits pourtant demandent, pour être explicables, que les molécules existent réellement. Les phénomènes de diffusion des gaz et des liquides ont été observés de tout temps; or, il est difficile d'en rendre compte sans admettre l'existence de mouvements internes dans la matière. La théorie cinétique des gaz était fondée sur l'existence des mouvements des molécules et la pression des gaz sur les parois: la loi de Boyle ou Mariotte, celle de Gay-Lussac, s'y expliquaient convenablement. Enfin, un phénomène étonnant rendit presque visible le mouvement des molécules et évi-

dente leur existence même: c'est le mouvement Brownien. Les poussières suspendues dans un liquide, une goutte d'encre de Chine fortement diluée, par exemple, sont animées de mouvements désordonnés et "éternels"; rien de plus simple que d'attribuer le mouvement des particules aux chocs que leur communiquent dans tous sens leurs collisions avec les molécules. De même que les mouvements d'un bateau révéleraient l'agitation des vagues à qui ne pourrait les voir, ainsi les poussières agitées, bousculées, par la danse des molécules, nous révèlent l'agitation de ces molécules, auprès desquelles les poussières les plus ténues, à la limite de l'observation microscopique, sont pourtant de dimensions géantes.

Pour expliquer le mouvement Brownien, il paraissait donc commode d'admettre les molécules et leurs mouvements, mais des travaux plus récents sont allés plus avant vers la certitude à cet égard; on a compté les molécules, et il semble bien difficile de ne pas croire à l'existence d'objets lorsqu'on les connaît tellement bien qu'on les a dénombrés, non pas comme on pourrait le faire pour les surfaces, les volumes, où l'unité est arbitraire, mais comme on devrait le faire pour des objets ayant une individualité distincte, tels que les billes contenues dans un sac ou les pois que contient un litre, par exemple. Dans une molécule-gramme, c'est-à-dire, dans un nombre de grammes d'une substance marqué par le poids moléculaire de cette substance, il y a un nombre constant de molécules et ce nombre s'écrit 600 000 000 000 000 000 000 000 (6 suivi de 23 zéros), c'est le nombre N ou nombre d'Avogadro. Jean Perrin et d'autres expérimentateurs, dans des recherches célèbres, ont déterminé ce nombre par les méthodes les plus diverses, dans des conditions très différentes de température, de pression: par le spectre du corps noir, par la radioactivité, par le mouvement Brownien, par l'opalescence critique, par le bleu du ciel, par la viscosité des gaz... Des méthodes plus récentes ont encore fourni N ; c'est le rapport entre la charge électrique d'un ion-gramme monovalent et la charge élémentaire déterminée par Millikan par l'observation de gouttelettes d'huile en mouvement dans un champ électrique. Une autre détermination de N provient enfin de la théorie des quanta, comme nous le verrons plus loin, et la concordance de ces résultats, tout en confirmant l'exactitude, fournit des arguments inattendus en faveur des théories d'où ils sont tirés. "On est saisi d'admiration devant le miracle de concordances aussi précises, à partir de phénomènes si différents", dit Jean Perrin, qui ne pouvait mentionner les

déterminations de Millikan ou celles des quanta, puisqu'elles n'étaient pas encore connues. Pourtant, ce même Perrin ne se laissait pas pleinement convaincre, tant les savants restent sceptiques relativement à leurs théories les plus belles. "Il est cependant possible, ajoute-t-il, d'exprimer la réalité visible sans faire appel aux réalités invisibles, et cela en éliminant N entre les équations qui ont servi à le déterminer, ce qui n'entraînerait qu'une conséquence, celle de la diminution d'une unité du nombre de ces relations". Mais il paraîtra que ce ne serait ni simplifier, ni embellir l'édifice scientifique imposant sur lequel repose la science; ce serait en masquer la charpente et mettre en péril sa solidité. D'ailleurs les dernières déterminations, plus que les autres peut-être, entraînent la certitude presque absolue, et l'affirmation semble imposée: les molécules existent.

Connaissant N , on peut facilement calculer la masse de la molécule d'un corps quelconque; elle est égale au quotient du poids moléculaire exprimé en grammes, par N . Quand, connaissant la masse, on veut passer au calcul du rayon de la molécule, il faut supposer la molécule sphérique et homogène; on ne saurait donc obtenir que des résultats illusoires, puisque ces conditions ne sont sûrement pas réalisées, comme le montrent les travaux récents.

* * *

L'existence de la molécule est démontrée, mais la molécule d'un corps ne saurait être insécable, car, que serait l'analyse chimique dans cette hypothèse? Soit, par exemple, de l'eau: puisqu'on peut la décomposer en ses deux parties constituantes, l'oxygène et l'hydrogène, il est raisonnable d'admettre que ces deux corps existaient auparavant, sous quelque forme, dans la molécule d'eau. C'est donc avec beaucoup de raison que Dalton supposa que chaque substance est formée de particules rigoureusement identiques appelées atomes, et que les molécules sont constituées par un certain groupement de ces atomes. Mais Dalton, suivant en cela l'étymologie du mot atome, considérait ces particules comme insécables, comme éléments ultimes du fractionnement de la matière: en cela, il se trompait.

La radioactivité, à son tour et plus fortement, impose la croyance à l'existence de l'atome; mais elle va nous convaincre de l'erreur de Dalton, des anciens et de la chimie en général, car l'atome est

divisible. En effet, la radioactivité est un phénomène atomique, car les substances radioactives conservent leurs propriétés dans toutes leurs combinaisons; du bromure de radium, par exemple, possède toutes les propriétés radioactives du radium lui-même; or, il est évident que ces propriétés ne sauraient dépendre de la molécule de bromure de radium, puisque le brome, dans ses combinaisons avec les substances non radioactives, n'est pas radioactif, tandis que le radium, comme l'uranium, l'est dans toutes. La radioactivité est donc du domaine de l'atome et démontre très nettement l'existence d'une composition dans la molécule, donc, l'existence de l'atome.

La radioactivité va encore plus loin. Elle fait voir les particules de l'ordre des atomes, ou, du moins, elle permet de les compter et d'observer à l'œil nu les scintillations allumées par ces particules dans le spinthariscopes. Tout le monde sait, en effet, que dans cet appareil, une poussière de radium bombarde avec des particules α un écran au sulfure de zinc; ce bombardement très actif pourra persister presque sans diminution pendant des centaines d'années; et l'observateur le plus distrait éprouve devant ce mystère du bombardement radioactif, de cette dépense presque infinie d'activité, un étonnement profond. D'où vient l'énergie ainsi déployée?... Ce n'est pas le moment d'essayer de répondre. Retenons seulement la leçon des faits: la molécule est composée d'atomes, et les atomes existent objectivement et non pas seulement dans les formules ou comme des images rendant plus clairs les énoncés abstraits des lois.

La radioactivité, nous venons de le voir, démontre que l'atome n'est pas insécable; l'étude du spectre lumineux des éléments gazeux vient appuyer cette manière de voir. En effet, il est difficile d'expliquer la complexité des lignes caractéristiques d'un spectre en supposant que la molécule ou l'atome se meuvent tout d'une pièce et ne sont pas formés plutôt de parties vibrant chacune suivant des phases et des lois différentes.

Arrhénius, depuis assez longtemps déjà (1887), a brisé l'atome et la molécule suivant des ions constituants pour expliquer la dissociation électrolytique. Les molécules des corps électrolysables se décomposent en deux ions: l'atome métallique perdant un ou deux ou trois électrons suivant sa valence et les cédant au radical avec lequel il est associé. Dans une solution de chlorure de sodium, les ions seraient (Na^+ , Cl^-). L'ion positif étant formé de l'atome de métal ayant perdu un électron est donc attiré par la

cathode. On explique ainsi la décomposition d'un électrolyte par le courant électrique, et par l'application des lois de Faraday, on trouve la masse élémentaire d'un électron $96,500/N$, soit 1.48×10^{-19} coulombs. Les décharges spontanées dans les gaz s'expliquent de la même façon, les molécules gazeuses étant ionisées par une action extérieure: choc d'un électron provenant des substances radioactives, ou rayons X, par exemple. On voit combien ce mécanisme du passage du courant diffère de l'hypothèse de Coulomb où cette tâche était confiée aux molécules, chacune se chargeant au contact d'un corps électrisé et étant repoussée à la façon des billes de bureau de l'expérience de la grêle électrique. Cette théorie claire et féconde montre donc à sa façon que l'atome qui peut abandonner des électrons n'est pas un tout compact, mais est bien constitué de parties qui peuvent être plus ou moins nombreuses.

Les chimistes du dernier siècle s'étaient peu occupés de la question de la divisibilité de l'atome, car, quel qu'il fût, l'atome dans toutes les réactions se comportait comme un tout sans parties. Une notion pourtant persistait dans les esprits, notion faite d'instinct simplificateur et d'esthétique philosophique, celle de l'unité de la matière. Or, si la matière est une, l'atome de chaque corps doit être composé puisqu'il tire ses éléments d'une matière élémentaire primordiale! Une première détermination des poids atomiques des corps semblait donner raison à cette manière de voir et les lois de Proust en étaient l'expression. Mais les déterminations plus précises ruinèrent pour un temps cette belle conception, jusqu'à ce que de nos jours, par la découverte des isotopes, on soit parvenu à expliquer les divergences et à rendre compte des décimales des poids atomiques. En sorte que nous revenons vers la simplicité, et l'hypothèse de Proust sort fortifiée de son contact avec les complications des théories nouvelles.

L'ÉLECTRON

Non seulement nous savons l'atome complexe, mais nous connaissons ses parties constituantes. Il y a sûrement un noyau central qui est la partie proprement "matérielle" de l'atome appelé électron positif, proton, ou simplement particule matérielle. Autour de l'électron positif, comme les planètes autour du soleil, circulent, avec des vitesses inimaginables de l'ordre de celle de la lumière, les

particules appelées électrons, parties de l'atome les mieux connues.

On rencontre les électrons dans les rayons cathodiques de l'ampoule de Crookes. Dans un vide très poussé, la cathode émet des rayons qui rendent phosphorescentes les parois de l'ampoule. Ces rayons se propagent en ligne droite, comme le montre l'expérience classique de la croix de Malte; ils peuvent avoir une action mécanique sur un moulinet placé sur leur trajet; un champ magnétique les fait dévier et permet de conclure qu'ils sont chargés négativement; enfin, des expériences délicates ont permis de déterminer la masse des électrons laquelle est environ 1800 fois plus petite que celle de l'atome. Ces corpuscules se déplacent à raison de 40 ou 50,000 km à la seconde et la chaleur développée par leurs chocs sur l'anticathode est suffisante pour élever la température de plusieurs milliers de degrés.

Les électrons se rencontrent encore dans les radiations des substances radioactives qui ont absolument les mêmes propriétés que les rayons cathodiques, sauf que leurs vitesses sont trois ou quatre fois plus grandes; comme les rayons cathodiques, ces particules sont déviées par un champ magnétique et le sens de leur déviation montre que leur charge est négative. Enfin, les corps chauds émettent des corpuscules chargés négativement. On a calculé la masse des électrons mais on ne sait rien quant à l'origine de cette masse.

Est-elle purement d'origine électromagnétique? Ce seraient alors des particules d'énergie se conformant d'ailleurs scrupuleusement aux lois de la relativité, car la masse augmente avec la vitesse et diminue en même temps; de plus, il n'est pas sûr qu'il faille considérer ces électrons comme soumis aux lois de la gravitation; peut-être ne sont-ils que des centres de convergences de champs de force; peut-être tout le "matériel" réside-t-il dans le noyau positif dont il nous reste à parler!

* * *

On imagine ce centre hypothétique de l'atome comme un soleil en miniature entouré d'un cortège de planètes aux vitesses vertigineuses, mais il est moins bien connu que l'électron. C'est peut-être par raison de symétrie d'ailleurs qu'on imagine le centre de l'atome comme formé de grains d'électricité positive; s'il n'en est pas ainsi, le centre de l'atome est "matériel", électriquement neutre, et s'il paraît chargé positivement, c'est à cause de l'absence d'électrons négatifs.

On peut mettre en évidence l'existence de particules positives dans un tube de Crookes en remplaçant la cathode ordinaire par une cathode perforée; alors, derrière la cathode, sur la paroi du tube, une tache phosphorescente jaune marque l'endroit où viennent frapper les rayons positifs issus de l'anode, ou provenant de la cathode par un phénomène de recul. Ces rayons sont appelés rayons anodiques, de Goldstein, ou simplement positifs. Un champ magnétique permet encore leur étude. On constate que le rapport de la charge à la masse e/m est 1800 fois plus petit que dans le cas de l'électron, en sorte que s'il existe sur la particule positive une charge égale à celle de l'électron, il faut conclure que la particule a une masse 1800 fois plus grande que celle de l'électron.

Les rayons α des substances radioactives sont aussi formés de masses positives. Mais la particule α n'est pas simple; c'est l'agglomération stable de quatre électrons positifs et de deux négatifs, car sa masse vaut quatre et sa charge positive est deux.

Si l'on suppose l'électricité distribuée uniformément sur la particule positive, la théorie permet d'en calculer les dimensions et d'en déduire la densité. On trouve pour cette densité un nombre effroyablement grand; celle du noyau de l'or, par exemple, dépasserait 3000 milliards et serait environ 150 milliards de fois plus élevée que celle de l'or lui-même. S'il était possible d'accumuler dans un centimètre cube, sans perte d'espace, des noyaux d'or tels que représentés par la théorie, ce petit volume de noyaux pèserait trois milliards de tonnes. Cela parce que ce corpuscule positif où réside pratiquement toute la masse de l'atome est de dimensions excessivement petites. Supposons qu'une sphère de 5 mètres de diamètre représente l'atome; l'électron n'y serait qu'un point d'un dixième de millimètre, et le diamètre du noyau positif que la 1800ème partie de celui de l'électron. L'atome n'est qu'un fragment d'espace où se meuvent des points. L'étonnant n'est pas que quelques corps soient transparents à la lumière ou aux rayons X, mais que tous ne le soient pas. Il faut, pour s'expliquer comment la matière peut faire écran, se rappeler qu'une enceinte imperméable peut n'être pas continue: un panier est imperméable pour les pommes qu'il contient, les arbres d'un bois s'opposent en partie à la propagation des ondes sonores qui s'y réfléchissent en produisant l'écho, et la matière s'oppose de la même façon à la propagation des radiations.

CLASSIFICATION DE MENDELEJEFF — LES ISOTOPES

Une des théories les plus intéressantes sur l'atome, théorie féconde mais qui n'a plus qu'une valeur historique, est celle de l'atome de Lord Kelvin et de J.-J. Thomson. Il fallait imaginer un système pour expliquer les faits expérimentaux connus jusqu'à là. Le modèle d'atome proposé par ces savants fut une sphère remplie d'électricité positive, presque aussi grosse que l'atome lui-même, à l'intérieur de laquelle se trouvaient en repos des électrons distribués régulièrement en nombres déterminés, sur des surfaces concentriques. Cet atome était stable à cause des répulsions mutuelles des électrons et des attractions des masses positives. Ce modèle est aujourd'hui délaissé. L'étude des bombardements a montré qu'il fallait réduire de beaucoup les dimensions de la sphère positive à cause des déviations très grandes qui ne s'expliquent que par une extrême concentration de la matière du centre positif. Il fut également presque impossible d'expliquer par son secours les séries si intéressantes de raies, telle la série de Balmer; enfin, l'effet Stark lui échappait. Mais cet atome a joué un rôle important. Il a permis à Planck et à Lorentz, d'édifier les belles théories optiques: dispersion, absorption, effet Zeeman; même il put expliquer les positions de quelques lignes spectrales par les oscillations des électrons autour de leurs positions d'équilibre. On doit également à cet atome la notion de nombre atomique l'une des plus belles de la physique moderne. Pour comprendre cette dernière notion, il faut étudier la classification périodique des éléments, dite classification de Mendeleeff.

* * *

Un chimiste russe, Mendeleeff, eut l'heureuse idée de classer les éléments suivant leurs poids atomiques et l'ensemble de leurs propriétés chimiques. Il disposa les éléments en tableau où paraissait un retour périodique. Tous les éléments connus étaient ainsi distribués en groupes et en périodes que l'on peut réduire à 7. On trouvait ainsi une première période comprenant deux éléments, l'hydrogène et l'hélium; puis, dans une seconde et une troisième périodes, d'autres éléments appartenant aux groupes I...VII. Les périodes suivantes sont plus longues et introduisent un groupe VIII.

L'ordre et la symétrie n'étaient pas parfaits; plusieurs éléments durent se placer sur la même ligne et dans la même colonne. Dans

certains cas très rares (Cuivre, Nickel), il fallut ne pas suivre exactement l'ordre des poids atomiques afin de tenir compte des propriétés chimiques des corps. Si, maintenant, chaque casier du tableau est numéroté, on dira que ce numéro est le nombre atomique du corps occupant. Une étude sommaire du tableau fera voir qu'il y a des lacunes: il reste encore cinq cases vides. Puis, pour passer d'une case à une autre, il fallait enjamber un grand nombre de numéros, (de 57 à 72, par exemple). Enfin, il y a des inversions (Te, I), (Co, Ni), où un poids atomique plus fort a un nombre atomique plus faible. Mais la régularité de l'ensemble du tableau est impressionnante. Cinq corps seulement resteraient à découvrir, si l'on ne tient pas compte des isotopes et des corps ayant un poids atomique plus grand que 238.2, dont l'existence est peu probable. Nous verrons bientôt que les rayons de Roentgen, qui déterminent sur l'anticathode un rayonnement variant avec la substance de l'anticathode, donnent raison à la classification périodique dans le cas de Te et de I, de Co et de Ni, et démontrent que le nombre atomique ordonne les éléments d'une manière plus rationnelle que le poids atomique.

Voici d'ailleurs les lois que dominent la distribution de ce tableau. (Edmond Bauer, La théorie de Bohr).

1. Le nombre des valences électro-positives (combinaisons avec chlore ou hydrogène) est égal au numéro d'ordre du groupe.
2. Le nombre des valences électro-négatives est égal à 8 moins le numéro d'ordre du groupe.
3. Donc, le nombre total des valences est constant pour tout corps et égal à 8.

Ces lois sont mieux vérifiées lorsqu'il s'agit des petits nombres atomiques que lorsqu'il s'agit des autres. Le philosophe admirera ce plan ordonnateur; un coin du voile est soulevé qui cachait le mystère de la matière et les corps de l'univers possèdent entre eux une parenté jusqu'à présent inaperçue.

Pour interpréter ces lois, on peut supposer que la valence positive des métaux consiste en leur facilité à abandonner un électron, dont le départ laisse l'atome chargé positivement. La valence positive de l'atome signifierait le nombre d'électrons libres à la périphérie qui peuvent quitter un atome pour être capturés par un autre système. La valence négative correspond à son tour à une place libre dans la périphérie, en sorte que la valence positive correspond aux électrons présents, et la valence négative aux élec-

trons absents. Les propriétés chimiques de deux corps ayant un même nombre d'électrons périphériques seraient donc les mêmes.

La classification périodique est surtout intéressante et pleine de ressources pour l'étude des substances radioactives. On sait que ces substances dérivent de substances-mères, radioactives elles-mêmes. Chaque fois qu'une particule α est émise, l'atome se trouve modifié et il s'opère une véritable transmutation. Puisqu'il y a changement de substances, il doit y avoir déplacement dans le tableau périodique, ce qui arrive, en effet, suivant les lois de Soddy: tout corps émettant une particule α devient une nouvelle substance dont le nombre atomique est l'ancien moins deux, et tout corps émettant une particule β devient un nouveau corps dont le nombre atomique dépasse de l'unité l'ancien. Il arrive nécessairement que par les pertes successives de particules α et β , une même substance, perdant deux unités par les α et en gagnant une par les β , reprend son ancien nombre atomique bien que sa masse atomique soit diminuée. Ces substances occupent dans la classification périodique la même case et appartiennent au même groupe; autrement dit, plusieurs corps qui n'ont pas le même poids atomique jouissent pourtant des mêmes propriétés chimiques et sont pratiquement indiscernables. Ces corps, très nombreux, sont les isotopes.

L'introduction des isotopes s'impose, si l'on veut classer tous les éléments dans le système périodique. Il fallait, en particulier, classer les éléments radioactifs au nombre d'une quarantaine, et on n'avait qu'un nombre insuffisant de cases du tableau ou de nombres atomiques dont on pouvait disposer; on les groupa par "pléiades" dans une même case: on les appela isotopes. Cette nécessité fut à ce point féconde que bientôt on sera convaincu que peu de corps sont réellement simples, la plupart, sinon tous, étant des mélanges d'isotopes issus de la dégradation de substances radioactives. Les propriétés de ces substances ne vont pourtant pas jusqu'à les identifier; de plus, l'isotopie ne touche qu'à l'atome, non aux molécules: une même masse d'eau, par exemple, dissout des quantités équimoléculaires, non égales de chaque substance.

Au point de vue théorique, la question des isotopes est très intéressante. L'unité de la matière redevient doctrine acceptable, presque démontrée. On sait que les déterminations précises des poids atomiques introduisirent des complications en ajoutant des décimales déconcertantes aux entiers. Les isotopes apportent une

solution à cette difficulté et redonnent de l'audace à la belle conception en péril. On a pu déterminer les poids atomiques de plusieurs isotopes, et la solution d'un simple problème de mélange donne la proportion de chacun des isotopes qui constituent un corps tel qu'on le trouve dans la nature. Les poids atomiques des isotopes sont exprimés par des nombres entiers, pourvu que 16 soit accepté comme poids atomique de l'oxygène, celui de l'hydrogène étant 1.008. Il sera expliqué plus loin comment il est possible d'admettre que l'hydrogène, en dépit de son poids atomique non entier, est cependant le constituant universel. Le poids atomique du plomb est 207.2; or, pour plusieurs raisons, on croit que le plomb est le dernier terme de la dégradation des corps radioactifs: ce serait le radium G, dont le poids atomique doit être (lois de Soddy) 206; le plomb vulgaire résulterait d'un mélange de Radium G et de son isotope produit par la désintégration du Thorium. Si cela est vrai, le plomb, provenant du Radium ou de son ancêtre l'Uranium, doit avoir un poids atomique plus faible que 207.2. Cette induction soumise au contrôle de l'expérience par Maurice Curie, Honigschmid et Mlle Horowitz, a été vérifiée; ces expérimentateurs ont trouvé effectivement des poids atomiques inférieurs à 207.2, même le nombre 206 a été obtenu par Honigschmid. De même une variété de plomb étudiée par Honigschmid, extraite d'une thorite pauvre en uranium, a donné un poids atomique supérieur à 207.2, soit 207.9. On voit, par cet exemple, que la théorie des isotopes promet beaucoup: une ère nouvelle a commencé pour la science depuis que l'uranium et le radium ont permis de voir un nouvel aspect de la réalité fuyante toujours.

L'ATOME DE RUTHERFORD

Lord Kelvin et J.-J. Thomson avaient imaginé un atome statique, car il fallait que l'atome fût stable tout en émettant des radiations; or, on ne connut pas d'abord un modèle dynamique sauvegardant la stabilité de l'atome. Jean Perrin fut donc téméraire en imaginant que les électrons négatifs gravitent comme des planètes autour d'un centre positif qui les attire en raison inverse du carré des distances. On doit à Rutherford des données plus précises sur l'atome ainsi conçu.⁽¹⁾ Voici une suite d'idées à ce sujet. Dans

¹ Rutherford a été professeur à Montréal. C'est à Montréal même qu'en novembre 1902, avec la collaboration de M. Soddy, Rutherford a réussi à liquéfier l'émanation de radium.

l'atome de Thomson, les rayons α ne devraient jamais éprouver qu'une dispersion faible, même en passant à travers l'atome, puisque la masse positive y est très diluée; or, Rutherford analysant les résultats de Geiger et Marsden a été amené à conclure que la rencontre avec un seul atome peut déterminer des déviations dépassant 90 degrés; et les expériences de Wilson sur le trajet des α marqué par les gouttelettes produites dans une atmosphère humide ont établi solidement cette conclusion. Dès lors, il n'est plus possible d'imaginer la masse positive dispersée dans tout le volume de l'atome; il faut supposer l'existence d'un champ très intense et le noyau concentré en un globule presque infiniment petit au centre de l'atome. Dans cette hypothèse, les électrons attirés vers le centre ne peuvent plus rester en repos, mais doivent être animés de mouvements de révolution qui les empêchent de tomber sur le noyau positif attirant. Le calcul montre que le nombre des particules qui rencontrent l'écran dans l'unité d'aire s'obtient par une formule où, en particulier, se trouve explicitement un nombre N qui est le nombre atomique de la substance, comme le démontre la suite de la théorie. Or, cette formule a été vérifiée dans tous ses détails, en sorte qu'il est permis de conclure à la très grande probabilité de l'hypothèse de Rutherford. Cette formule permet le calcul de N ; appliquée à l'or, elle a donné comme valeur de N , une quantité approchée de la moitié du poids atomique. Par le dénombrement des α , on trouve que N varie sensiblement comme les poids atomiques, résultat confirmé d'ailleurs par d'autres observations. Coïncidence mystérieuse, ce nombre N est le nombre atomique de la classification périodique!

Comme l'atome doit être électriquement neutre, il faut qu'extérieurement au centre positif, il y ait autant d'électrons qui tournoient qu'il y a d'unités d'électricité dans le centre. Dans le cas de l'uranium, le nombre des électrons est 92; et comme la masse d'un électron ne dépasse pas le $1/1800$ de celle de l'atome d'hydrogène, il s'ensuit que la masse de l'atome est pratiquement tout entière en son noyau. Rutherford, par l'étude des déviations de particules α a montré que le noyau de l'atome ne pouvait dépasser la $1/20000^{\text{e}}$ partie du rayon de l'atome. En sorte que le noyau de l'atome est presque un infiniment petit par rapport à l'atome lui-même. On a déjà parlé de la densité formidable de ce noyau, tellement grande qu'elle est presque invraisemblable.

Il existe aussi des électrons dans le noyau, puisque du noyau

peuvent partir des rayons β ; il est permis de supposer que ces électrons sont nécessaires pour assurer la stabilité du noyau. La masse de l'électron provenant de l'énergie qu'il contient, en est-il ainsi par parallélisme de la masse du noyau positif? En ce cas, comme nous savons que la masse électromagnétique d'une quantité d'électricité varie en raison inverse du rayon de la sphère sur laquelle elle est répartie, il suffit de supposer que l'électron positif est 1800 fois plus petit en diamètre que l'électron négatif. En sorte que contrairement aux idées de Lord Kelvin, la sphère positive est en réalité très petite par rapport aux électrons mêmes: l'atome serait un système solaire, mais avec un soleil infinitésimal par rapport aux planètes.

Le nombre atomique est égal au nombre d'électrons extérieurs du noyau, tandis que dans le noyau lui-même, il y a autant de masses positives que d'unités dans le poids atomique. Toutes les propriétés chimiques ne dépendant que des électrons extérieurs, cela explique l'importance étonnante du nombre atomique. Deux isotopes peuvent donc différer notablement les uns des autres par la constitution du noyau, et, en fait, les vitesses de désintégration diffèrent considérablement, comme ils peuvent différer par la nature des radiations qu'ils émettent.

On ne sait presque rien de la constitution des noyaux. La désintégration du noyau ne semble se faire que par α contenant quatre masses positives et deux négatives; ce mode de groupement possède donc une stabilité particulière et les particules seraient les éléments principaux de l'atome. On observe souvent d'ailleurs, dans les poids atomiques voisins, des différences égales à 4, et les poids atomiques multiples de 4 sont très nombreux.

On peut imaginer toute matière comme formée de particules α de masse 4, elles-mêmes formées de noyaux d'hydrogène. Comment concilier cela avec le poids atomique 1,008 de l'hydrogène qui donnerait 4.032 comme masse de la particule? C'est le moment de faire appel au principe de relativité. Les noyaux d'hydrogène s'unissant pour former un groupe relativement très stable, il doit y avoir émission très grande d'énergie, d'où perte de masse; dès lors rien d'étonnant que les quatre noyaux d'hydrogène unis aient éprouvé une diminution de masse des $4/5$ de 1%. Dans la genèse de tout atome, il y aurait donc deux phases: d'abord constitution de la particule α ou noyau d'hélium, puis union de plusieurs de ces noyaux en un seul atome, celui de la substance considérée. Dans

la deuxième phase, l'énergie dégagée ou absorbée serait beaucoup plus faible. Si l'on soumet à l'expérience ces idées théoriques, on trouve que dans la désintégration du radium, par exemple, l'énergie dégagée n'est que le $\frac{1}{7}$ de celle qui accompagne la formation de l'hélium. Donc, il est possible, que les noyaux atomiques soient des agglomérations d'atomes d'hélium; mais, ces atomes doivent être le siège de forces excessivement intenses comme en témoigne la violence des transformations radioactives.

La conception de Rutherford explique un grand nombre de propriétés de la matière: mais elle est insuffisante. Comment l'électron peut-il émettre des rayonnements quelconques, perdre de l'énergie sans que sa vitesse décroisse, et sans se rapprocher du noyau? Cette chute vers le noyau devrait modifier la vitesse de l'électron; or, s'il est un fait constant, c'est bien la position invariable des raies d'un gaz incandescent. Les lois de l'électromagnétique qui lui sont appliquées, sont-elles donc en défaut?... Oui, et pour compléter la théorie de Rutherford, se présente la doctrine audacieuse des quanta qui jette un jour étrange sur le monde: le monde matériel n'est pas continu, nous croyions le savoir; le monde de l'énergie n'est pas continu non plus, et l'énergie n'est enlevée à un système que grains par grains, pour ainsi dire, par gouttelettes, par quanta enfin!

LES QUANTA

Cette théorie des quanta a dû être introduite pour l'étude du corps noir. En physique, le corps noir est celui qui absorbe tous les rayonnements qu'il reçoit. Le corps parfaitement noir n'existe qu'à l'état d'idéal. Mais, supposons un espace fermé par une enceinte imperméable aux radiations et réfléchissante à l'intérieur; si, dans cette enceinte, nous pratiquons une ouverture très petite, toute radiation entrant par cette ouverture se réfléchira à l'intérieur de l'enceinte et sera définitivement absorbée: c'est donc approximativement un corps noir.

Dans un tel corps, l'expérience démontre qu'un équilibre parfait s'établit: un thermomètre en quelque endroit qu'il soit placé indique toujours la même température. De même, équilibre complet pour les radiations lumineuses; et lorsqu'on regarde à l'intérieur d'un de ces corps, d'un four, par exemple, on ne peut rien distinguer à cause de l'absence d'inégalités dans le rayonnement.

Le spectre du corps noir est étendu allant souvent loin dans l'infra-rouge. De plus, c'est un spectre continu: ce qui démontre que les radiations de toutes les longueurs d'onde y sont présentes. Si l'on mesure les intensités des diverses régions d'un bout à l'autre du spectre, on pourra construire une courbe instructive en portant en abscisses les longueurs d'ondes et en ordonnées les intensités; or, la courbe expérimentale a toujours eu la forme de la courbe caractéristique des probabilités: chapeau de gendarme, ayant en asymptotes vers l'ultra-violet et vers l'infra-rouge l'axe des abscisses.

Les plus habiles physiciens ont essayé d'expliquer par les lois classiques de la thermodynamique cette observation; toujours ils aboutissaient à une formule donnant comme énergie une valeur infinie pour les ondes très courtes. Les lois de Boltzman, de Wien, de Stefan, de Rayleigh, restèrent impuissantes. Max Planck reprit la théorie sur une nouvelle base en imaginant que l'énergie totale était divisée en unités d'énergies distribuées sur les oscillateurs ou électrons. Appliquant le calcul des probabilités, et tenant compte des lois sûres établies précédemment (première de Wien), il obtint en définitive une loi dans laquelle intervient l'élément d'énergie et ce qu'on a appelé h , la constante de Planck.

On montre facilement que cette loi contient en approximations, pour les hautes fréquences, la loi de Wien, et, pour les basses fréquences, la loi de Rayleigh; en sorte que les vérifications expérimentales de ces deux lois dans leurs domaines respectifs confirmèrent en même temps celle de Planck plus générale.

Cette loi empirique jetait une perturbation dans la physique où rien de semblable ne s'était jamais vu. J.-J. Jeans, Einstein, L. Hopf, etc., firent de grands efforts pour mettre de côté la formule gênante de Planck, mais ils obtinrent toujours au bout de leurs calculs les lois de Wien ou de Rayleigh reconnues comme inexactes, tandis que la loi de Planck s'appliquait à toute longueur d'ondes en accord avec la courbe du rayonnement noir.

Dans la formule de Planck se trouve un terme k , en relation avec R et N , où R désigne une constante de la théorie des gaz et N le nombre d'Avogadro. Or, on peut trouver par l'application de cette formule autant d'équations qu'on voudra pour déterminer soit N , soit R , et par un calcul convenable, on pourra tirer la valeur de N . Or, ainsi calculé, N concorde étonnamment avec N tel que trouvé par les autres méthodes.

Cette théorie des quanta est encore à la base de la théorie mo-

derne de la chaleur spécifique des corps solides; elle est encore nécessaire pour expliquer que la chaleur atomique des gaz monoatomiques tels que l'argon est $3/2 R$ plutôt que $3R$. Enfin, il est un cas encore plus frappant où s'introduit la théorie de Planck, c'est dans l'étude des rayons X. On sait qu'un faisceau de rayons X renferme des rayons de diverses longueurs d'ondes; il existe une limite que le faisceau ne franchit pas; elle est donnée par la formule $Ve = hv$ (V , voltage, e , charge de l'électron, h , constante de Planck, v , fréquence) et qui est tellement précise qu'elle peut servir pratiquement pour évaluer le voltage d'un appareil connaissant la longueur d'ondes maximum obtenue!

Telle est la première esquisse de cette loi de Planck; malheureusement, elle ne s'adapte pas immédiatement au mouvement des électrons. En effet, lorsqu'un électron circule, il abandonne par les radiations une quantité finie d'énergie et, dès lors, il se rapproche du centre où sa fréquence s'accroît. La fréquence augmentant, le quantum hv n'est plus constant et reste indéterminé. Bohr a dû ajouter une hypothèse supplémentaire afin d'appliquer les quanta aux mouvements des électrons extérieurs de l'atome. Planck, enfin, a développé la théorie par l'addition d'une notion abstraite à laquelle ne répond aucune représentation imaginable: celle du quantum d'action. L'application de cette nouvelle forme au mouvement de l'électron amène à la conclusion que les rayons des orbites possibles sur lesquelles tournoient les électrons ne varient pas, eux non plus, d'une manière continue, mais passent brusquement d'une valeur à une autre.

Avant de passer à l'étude de l'atome de Bohr, disons un mot de la fortune de la théorie des quanta. La théorie de l'ondulation qui n'expliquait pas toute l'optique, expliquait admirablement les phénomènes d'interférence et de diffraction. Devra-t-on l'abandonner pour celle des quanta? Planck essaya de trouver un compromis en restreignant l'action par quanta dans la matière elle-même et en lui restituant le caractère d'ondulation en dehors: autrement dit, pour exciter la radiation, les quanta seuls interviennent, mais la radiation elle-même se propage dans l'espace par ondulations. Pour répondre encore à d'autres objections, Planck se vit obligé de donner un nouveau coup de pouce à sa théorie, et il admit que l'énergie s'absorbait d'une manière continue et en obéissant aux lois classiques, mais, que l'émission ne peut se faire que par quanta—comme l'eau s'accumule au bout d'un tube jusqu'à constituer une

goutte et ne s'échappe du tube que lorsque la goutte entière est formée.

On se rend compte que cette théorie n'est qu'à la période de tâtonnements et qu'il faudra de longs travaux et de profondes méditations pour lui donner une forme définitive. Imposée comme seule capable d'expliquer des phénomènes étranges, elle n'est pas encore parvenue à nous dire quelque chose de positif touchant la matière, dont le mystère reste entier. Qu'il y ait dans la matière des individualités mécaniques et électriques caractérisées par les quanta semble devoir être admis, mais quelle cause entraîne cette discontinuité dans la matière?

L'ATOME DE BOHR

Nous avons vu que l'atome de Rutherford n'est pas stable: les électrons devraient de plus en plus se rapprocher du centre et la masse se pressant constamment sur le noyau enlèverait à l'atome en grande partie son activité extérieure; peut-être l'énergie intérieure serait-elle à ce point exaltée que le centre éclaterait lançant dans l'espace ses constituantes, les α , comme le font les substances radioactives? Serait-il possible de supposer que les atomes d'uranium proviennent ainsi de la concentration extrême d'atomes évolués et recommençant un cycle éternel? Il faut ajouter à l'atome, conçu par Bohr, quelques hypothèses qui vont rendre raison de l'existence et des longueurs d'ondes des raies spectrales. Pour rendre stationnaires les trajectoires des électrons, il a suffi à Bohr d'accepter certains postulats: un électron qui décrit un cercle ou une ellipse n'émet pas d'énergie; un électron ne peut décrire que certaines orbites déterminées par la théorie des quanta; si aucun apport d'énergie n'intervient (par quanta), il décrira indéfiniment la même orbite: l'énergie rayonnante émise quand un électron passe d'une orbite à une autre est monochromatique, c'est-à-dire possède une longueur d'ondes déterminée. Un calcul relativement facile donne le rayon de l'orbite en fonction du carré d'un nombre entier n , de la constante de Planck, de la charge du noyau, de la charge de l'électron.⁽²⁾ Quand un électron passe d'une orbite à une autre, il y a émission d'énergie, et la longueur d'ondes de la radiation obtenue dépend de la différence des inverses des carrés de deux nombres entiers.

² Il n'a pas été possible d'introduire dans le texte un certain nombre de formules algébriques ainsi que le tableau de Mendeleeff.

Or, précisément, dès 1885, un physicien suisse, Balmer, avait reconnu dans l'hydrogène l'existence d'une série de lignes données par une relation semblable. Dans la série de Balmer, on connaît 29 lignes qui correspondent aux valeurs de m entre 3 et 31; les unes, les 13 premières, ont été observées au laboratoire; d'autres ont été observées dans les spectres stellaires. La cause explicative de la présence de certaines raies dans les spectres stellaires est tirée de l'extrême raréfaction des gaz qui y sont présents. Les atomes, moins pressés que dans les gaz aux états ordinaires, permettent aux orbites des électrons de s'étendre relativement très loin. Le rapport des rayons des orbites extrêmes pouvant atteindre $31/3$ au carré, soit à peu près 100.

Une autre série du spectre de l'hydrogène, dans l'infra-rouge, a été découverte par Paschen, en 1908. Les raies, peu nombreuses, sont exprimées par une formule analogue. Enfin, Lyman a observé quelques lignes d'une troisième série.

Un jeune savant suisse, Ritz, a mis en lumière une loi importante, appelée principe de combinaison et qui fournit de nouvelles lignes du spectre. Si dans chacune des expressions qui donnent des lignes, on fournit deux éléments et qu'on en forme la différence, la résultante donne encore la fréquence d'une ligne. Cette loi empirique de Ritz a été retrouvée par Sommerfeld dans sa théorie de l'atome.

Un facteur, dit facteur de Rydberg, que l'on rencontre dans les formules des raies, devrait être constant, mais ne l'est pas absolument et sa variation s'explique d'une manière admirable. En effet, la masse du noyau est bien prépondérante dans l'atome, mais comme elle n'est pas infinie par rapport à celle de l'électron, il faut tenir compte de la masse de ce dernier, tout comme dans le mouvement de la lune autour de la terre, il faut tenir compte de la masse de la lune bien que faible relativement. Remplaçant donc la masse M du noyau par celle de la somme des masses de l'électron et du noyau, cette seule précision permet d'expliquer les valeurs obtenues pour la même constante, 109677.69 pour l'hydrogène et 109722.14 dans le cas de l'hélium.

Il est difficile de ne pas trouver très belle cette théorie si précise des actions intra-atomiques. L'effet Stark, ou le dédoublement des lignes spectrales sous l'action d'un champ électrique, est expliqué par elle et ne l'est pas sans elle; l'effet Zeeman, ou effet semblable au précédent sous l'action d'un champ magnétique, trouve en elle

une explication excellente. Mais cette théorie merveilleuse n'explique pas tous les résultats connus; comme la théorie des quanta dont elle est un aspect, il lui manque cette apparence de vérité pure que nulle théorie d'ailleurs ne possède ou du moins qu'elle ne conserve pas longtemps.

* * *

La théorie de Bohr renferme des aperçus magnifiques et confirmés par l'expérience, seulement... seulement les lignes du spectre ne sont pas simples comme elle le voudrait; les orbites possibles sont donc plus nombreuses qu'elle ne le laisse prévoir. Bohr n'avait considéré que des cercles comme orbites possibles, mais les trajectoires elliptiques pouvaient exister. Par une nouvelle application des quanta aux deux degrés de liberté du mouvement elliptique, on prévoit plusieurs ellipses ayant comme foyer le même électron positif, mais des excentricités et des axes distincts. Le problème mathématique est évidemment plus compliqué à cause des deux degrés de liberté; c'est comme si l'électron tournait tout en se déplaçant sur son rayon vecteur. La détermination du grand axe de l'ellipse dépend de la somme de deux entiers: le même grand axe peut donc être donné par des conditions différentes. Or, on démontre que l'énergie d'un électron ne dépend que de son grand axe: on voit donc qu'elle est la même pour toutes les orbites réalisant cette condition. Ces résultats intéressants sont pourtant sans effet sur le nombre de lignes et ne suffiraient pas pour corriger l'atome de Bohr; mais une hypothèse a été faite gratuitement jusqu'à présent, c'est que la masse dans le mouvement elliptique ne varie pas, hypothèse que contredit le principe de relativité, la vitesse variant suivant la loi des aires, la masse doit donc varier aussi. L'effet de cette augmentation est un déplacement continu du périhélie dans chaque révolution, une sorte de précession des équinoxes. Par des considérations très délicates basées sur le calcul des probabilités, Sommerfeld a pu déduire les longueurs d'ondes de plusieurs nouvelles raies de l'hydrogène et de l'hélium; des expérimentateurs habiles (Michelson, Fabry et Brisson, Paschen) ont ensuite contrôlé les données de la théorie et, en dépit des difficultés très grandes provenant surtout de l'épaisseur des raies, les faits se sont montrés dociles. Il faut donc considérer comme sérieusement démontrée la théorie de Sommerfeld qui complète celle de Bohr, laquelle com-

plétait celle de Rutherford: en même temps, ces vérifications précises et délicates sont encore des confirmations indirectes et très précieuses de la relativité.

L'ORGANISATION INTIME DE L'ATOME

La théorie de Bohr a suffi pour expliquer les lignes diverses dans le cas de l'hydrogène et de l'hélium, mais dès que les poids atomiques augmentent, les phénomènes sont si complexes qu'il est difficile d'en tirer des renseignements bien nets. Bohr a énoncé d'autres hypothèses pour ces cas plus compliqués. Les électrons seraient distribués sur des sphères concentriques dont les rayons varieraient. Parmi les propriétés de l'atome, il en est qui manifestent certaines périodicités, d'autres, tels les rayons X, semblent ne dépendre que de la masse du noyau de l'atome. On désigne généralement par les lettres K, L, M, N, les cercles ou sphères que l'on rencontre en partant du noyau; sur chacune de ces sphères circulent les électrons en équilibre sous la double action de la force centrifuge qui résulte de son mouvement et de l'attraction du centre. Si donc une action extérieure énergétique, comme le bombardement cathodique, l'action des rayons X, des substances radioactives, vient arracher à l'un de ces cercles un électron, l'équilibre de l'atome se trouve rompu et un électron se précipite d'un des cercles pour combler la lacune. Cette chute vers l'intérieur de l'atome provoque une émission d'énergie, une radiation. Les quanta souverains dans ce domaine de l'infiniment petit imposent leur loi, et la fréquence est déterminée toujours par une équation où intervient la constante de Planck. On voit d'après cette formule que la fréquence est en rapport direct avec l'énergie et qu'elle est d'autant plus grande que l'électron s'approche plus du centre, qu'il tombe par conséquent sur le premier cercle K; lorsqu'il s'arrête aux cercles L ou M, les rayons sont plus mous et les fréquences plus faibles. Sur l'écran ou la plaque photographique, chacun de ces phénomènes vient s'inscrire suivant des séries de lignes appelées K, L, M. Dans la série K en particulier, on distingue trois lignes en K, de plus en plus dures, produites par la chute d'un électron de L vers K pour la première, de M vers K pour la seconde et de N vers K pour la troisième. Chose curieuse, les duretés et les intensités varient en sens inverse et ceci s'harmonise avec la conception générale, car, si un électron a été ravi au cercle K, il est plus probable que le vide sera

rempli par un électron venant d'un cercle voisin que par un autre venant de la périphérie. C'est le calcul des probabilités qui domine de concert avec les quanta.

Moseley a trouvé empiriquement une relation donnant les K , suivant les substances différentes servant d'anticathodes dans l'étude de la dispersion des rayons X. Cette relation qui a servi à calculer les nombres atomiques de diverses substances (1913) a une importance considérable et reste une des bases essentielles de la théorie de l'atome.

Si l'on se rappelle la série de Bohr, on voit qu'elle ressemble étonnamment à la formule empirique de Moseley, sauf que N y est remplacé par $N-I$; or, il est aisé d'expliquer le changement, car dans la série de Bohr, l'action des masses des électrons extérieurs est négligée, tandis que dans la formule expérimentale, cette action a modifié les résultats. Mais quelque satisfaisante qu'elle soit, elle est très incomplète. Dès que l'atome d'hydrogène est dépassé, les complications mathématiques sont telles qu'il devient difficile de faire un pas sans accumuler les hypothèses. Lagrange déplorait que le monde ne fût pas plus compliqué afin de fournir aux mathématiciens le plaisir de l'expliquer; l'illustre savant aurait trouvé joie parfaite, si la physique de son temps lui eut offert l'étude de l'infiniment petit, de l'atome; mais, tout son génie mathématique n'y aurait pas suffi. Le problème des trois corps a offert des difficultés pendant longtemps sans solution; que peut donc être l'étude de l'atome où les électrons et les particules positives se rencontrent parfois par centaines, suivant toutes les orbites possibles, orbites stables bien définies, soumises aux quanta, mais épouvantablement compliquées.

MODÈLE D'ATOMES ET DE MOLÉCULES

Pour compléter cet exposé du problème de l'atome, il nous reste un mot à dire des modèles d'atomes et de molécules que l'on a essayé de construire. Le modèle le plus simple est celui de l'hydrogène formé d'un noyau positif autour duquel tourne un électron. Or, cet électron, comme nous l'avons vu d'ailleurs, ne peut pas occuper une orbite quelconque puisqu'il doit tourner sans rayonner et que la théorie des quanta lui impose une orbite bien déterminée.

Après l'atome d'hydrogène, vient par ordre de simplicité celui de l'atome neutre d'hélium dont le noyau est quatre fois plus

pesant que celui de l'hydrogène, formé par conséquent de quatre noyaux positifs unis à deux électrons. Ce modèle devra probablement être abandonné à cause de contradictions sans remède.

Les atomes des éléments les plus lourds sont de plus en plus difficiles à imaginer. Dans l'uranium, par exemple, il faudrait trouver moyen de placer 92 électrons! Il reste donc à leur sujet une ignorance presque complète.

L'atome serait formé de couches superposées se succédant suivant des lois simples lorsque le nombre atomique augmente. Dans l'atome, il y aurait un certain nombre d'électrons, égal à celui des valences, ayant une position spéciale, et qui interviendraient seuls dans les phénomènes chimiques. Dans les atomes des premiers groupes, les atomes pas assez nombreux tendent à se séparer; dans les autres, au contraire, les couches tendent à se compléter, l'atome tendant à devenir un système à configuration marquée par celle des gaz inertes, dits gaz nobles.

Dans un atome complexe, la première couche contiendrait deux électrons, la seconde et la 3e, 8, la 4e et la 5e, 16, la 6e, 32. Dès que le nombre des électrons d'une couche est grand, il faut probablement la dédoubler. On le voit, jusqu'ici aucune solution définitive n'a été offerte pour la distribution des électrons dans les divers anneaux. Nous avons des indications précieuses qui laissent entrevoir une complication très grande.

Bohr présenta un modèle de la molécule d'hydrogène qui exigea de grands travaux de la part des mathématiciens. Deux électrons diamétralement opposés décrivent le même cercle autour de la droite qui joint les deux noyaux positifs. Ce modèle expliquait quelques propriétés, mais il n'a plus guère qu'un intérêt historique. On a constaté que maintes propriétés de la molécule d'hydrogène ne peuvent en être déduites: les propriétés magnétiques, par exemple. Le modèle exact de la molécule d'hydrogène est donc inconnu. Les propriétés magnétiques du gaz tendent actuellement à faire supposer que le modèle ne possède pas un aussi haut degré de symétrie et que les deux électrons sont doués de mouvements de sens opposés. (Sommerfeld).

Un aspect du problème de l'atome a été jusqu'à présent complètement négligé, celui par lequel s'expliquent les propriétés magnétiques des corps. On crut pendant longtemps que ces propriétés résidaient dans les molécules, lesquelles en définitive auraient été de petits aimants produisant orientés l'effet énergétique que leurs

positions de hasard annulaient en temps ordinaire. Cela restait artificiel, car ne fallait-il pas après cela expliquer comment les molécules pourraient être de petits aimants?

Les progrès de la théorie de l'atome permirent à Langevin et à Wiess d'expliquer le magnétisme par les révolutions des électrons lesquelles créaient ainsi un champ magnétique. Le champ magnétique introduit par l'extérieur créait, dirigeait les champs élémentaires comme précédemment.

Des recherches récentes de J. F. T. Young. (Univ. Toronto, *Philosophical Magazine*, August 1923) ont permis de mettre à l'épreuve des rayons X les théories précédentes, et il semble résulter que le magnétisme n'existe en dernière analyse ni dans la molécule ni dans l'atome, mais qu'il est une propriété des électrons extérieurs, des électrons de valence; ceci s'harmonise d'ailleurs avec les faits connus: les propriétés magnétiques se modifient dans les combinaisons chimiques ainsi que par la chaleur.

Il est probable que l'atome et la molécule grossis des milliards de fois ne diraient à la vue rien qui répondît, même de loin, à notre conception de la matière. L'atome est un rien, un fragment d'espace, borné dans aucune dimension, limité dans son action par le seul infini, et dans ce rien s'agitent des particules infiniment petites par rapport à lui, indéfinissables, tournant autour d'un noyau lui-même inconnaissable. Le rêveur qui voyait un "clairon monstrueux" forgé avec "de l'équité condensé en airain" a été moins audacieux que la nature qui fabrique peut-être de la matière avec de l'énergie, de l'abstraction!

ESSAI DE CONCLUSION

Longtemps après qu'on se fût moqué de l'aphorisme des anciens, "la nature a horreur de vide", les hommes de science et les philosophes continuèrent de croire que sûrement la continuité était la loi du monde. L'existence des molécules et des atomes fut un premier échec pour cet axiome bénin; mais on ne croyait pas en général aux molécules, et pour entraîner la certitude presque complète à cet égard, il a fallu les compter. Néanmoins, restait le sentiment qu'atomes et molécules étaient reliés entre eux mystérieusement. La découverte des rayons de Roentgen, celle des rayons des substances radioactives, devaient faire disparaître des illusions; car, enfin, comment admettre la continuité de ce qui se laisse pénétrer

de toutes parts? L'étude plus complète des substances radioactives et des rayonnements divers a achevé la conviction que la partie matérielle dans la matière est presque insignifiante comparée au volume de ce que l'on appellera champ matériel, faute d'un meilleur terme, et qui est tout simplement le volume apparent de la matière. D'après les calculs les plus sûrs, cette partie matérielle concentrée dans les électrons positifs ne serait guère que la $\frac{1}{(1800 \times 50.000)^3}$ partie du volume apparent de la matière, et les électrons qui girouettent tous ensemble auraient un volume du même ordre. De plus, la matière doit être infiniment discontinue; les particules, quelles qu'elles soient, gravitant loin les unes des autres, et les chocs d'une particule avec une autre doivent être aussi espacés que le sont les chocs des astres entre eux.

Là ne s'arrête pas l'étonnement au sujet de la matière. Que dire de la théorie des quanta? L'énergie est distribuée par grains et de même que le liquide ne s'écoule d'un tube étroit que lorsque la goutte est parfaitement formée, de même l'électron ne change d'orbite que lorsqu'il reçoit une quantité d'énergie bien proportionnée à la radiation qu'il peut émettre. Vraiment, l'esprit reste confondu devant ce mystère du fractionnement et du dénombrement de l'énergie. "Nous sommes en face de la théorie des quanta, disait Bauer, comme l'enfant en face du distributeur automatique de dragées; l'enfant sait qu'il lui faut mettre telle pièce d'argent pour obtenir la dragée, de même nous savons qu'il faut telle quantité d'énergie pour la production de telle radiation, mais quant au mécanisme nous l'ignorons absolument". Le quantum d'énergie se laissait quelque peu concevoir, mais, nous l'avons vu, il a fallu lui substituer le quantum d'action, une énergie multipliée par un temps, qui est une abstraction pure et simple. La nature a de ces insolences envers les plus belles conceptions; elle montre des mystères plus profonds dont les ténèbres rendent plus beau le rayon projeté sur la réalité. Que dire des trajectoires stationnaires? de cet éther complaisant que l'on accable de propriétés contradictoires? Les audaces de la relativité sont presque timides auprès de la réalité aperçue; plutôt, il fallait la relativité pour découvrir ces mystères. La relativité sort de son contact avec les atomes mieux vérifiée qu'auparavant et sans qu'elle s'impose comme un dogme, il est de plus en plus difficile de négliger ses directions et ses lois. Le docteur Gendreau, dans sa conférence mémorable sur la Relativité, disait que la théorie d'Einstein était, au point de vue philoso-

phique, l'essai de synthèse le plus sublime tenté par l'esprit humain, et ce modeste travail confirme l'opinion du savant professeur, car la relativité régit le monde des infiniment petits comme celui des infiniment grands, et, en somme, rien n'échappe à son action puissante.

Une incertitude très grande plane encore sur le mystère de la matière et, avant que tout voile soit levé, nous aurons bien des fois changé de systèmes d'interprétation. Un nouveau calcul sera-t-il quelque jour découvert qui permette d'étudier plus à l'aise les complications de la physique? La nature s'arithmétise et la loi des grands nombres règne partout. Au sein de l'atome doit exister un désordre harmonieux semblable à celui que nous admirons au firmament; un instinct nous dit pourtant que l'ordre divin préside à l'organisation de l'atome comme à celle de la molécule: tout doit y être simple, mais d'une simplicité qui ne se laisserait voir qu'après beaucoup de complexité apparente.

BIBLIOGRAPHIE...

"La théorie de Bohr et la classification périodique", Edmond Bauer, (J. Hermann, Paris).

"Les atomes", Jean Perrin. (Félix Alcan, Paris).

"La matière et l'énergie", Louis Rougier.

"Within the atom" by John Mills.

"La constitution des atomes", A. Berthoud (Collection Payot).

"Les édifices physico-chimiques" T. I. L'atome, Dr Achaline (Payot).

"Le Radium" interprétation, et enseignement de la radioactivité. Fr Soddy (Alcan).

"The practical applications of X Rays", G. W. C. Kaye.

"Les progrès de la physique moléculaire". Conférences faites en 1913-1914 à la Société Française de physique.

"Idées modernes sur la constitution de la matière".

"La vie des atomes". A. Boutaric (Ernest Flammarion).

"La théorie des quanta et l'atome de Bohr". Librairie Scientifique Albert Blanchard.

"The Quantum Theory" Fritz Reiche. (Methuen & Co. London).

"La constitution de l'atome et les raies spectrales". A. Sommerfeld Lib. Sci. Albert Blanchard.

"The Structure of Atoms" (Alfred Stock (Methuen & Co.)

"La structure des cristaux", Ch. Mauguin. Édité par la Société "Journal de Physique".

"Recent developement in atomic theory". Leo Greatz (Methuen & Co.)

"The New Physics" Arthur Haas (Methuen & Co.)

"La Radioactivité et les transformations des éléments". Jean Becquerel (Payot).

FR. ROBERT, des E. C.

LES POSTES

Je n'entends pas faire l'histoire complète de la Poste ni une étude approfondie de son organisation et de son fonctionnement. Ce qui peut se dire à ce sujet remplirait des volumes. Je me contenterai d'effleurer les étapes principales de son développement, afin de donner une idée de ce qui s'est accompli dans cette sphère depuis le premier moment où les hommes tentèrent d'échanger entre eux des correspondances.

De tous les services d'utilité publique présentement connus, la Poste est l'un des plus anciens. En ceci comme en beaucoup d'autres choses, nous sommes redevables aux Orientaux, qui ont imaginé ce que nous n'avons fait que perfectionner. Dans l'antiquité la plus reculée, la transmission des messages se faisait par des hérauts à la voix sonore qui, montés sur des tréteaux, communiquaient les nouvelles à ceux qui venaient les entendre. C'est le moyen qu'employa Agamemnon, le roi des Grecs, lors de la guerre de Troyes, pour rassembler ses guerriers et les lancer à l'assaut des Troyens. Les Perses furent plus ingénieux. Le célèbre historien Hérodote raconte qu'en temps de guerre, alors que les chemins étaient gardés par l'ennemi, Harpagus qui voulait adresser un message dangereux à Cyrus, fait ouvrir le corps d'un lièvre, y met le message, fait recoudre la peau du lièvre et l'envoie à Cyrus. Voici un autre procédé tout aussi habile. Un maître fait couper les cheveux à son esclave, écrit sur la peau de son crâne, laisse repousser les cheveux et envoie l'esclave au destinataire du message, qui peut se servir du même moyen pour répondre. C'est une excellente espèce de correspondance secrète, mais moins rapide que le télégraphe...

"Rien, dit Hérodote, n'est plus expéditif que le mode de transmission des messages, imaginé et employé par les Perses. Sur chaque route, à intervalles égaux, sont placés des relais d'hommes et de chevaux. Ni la neige, ni la pluie, ni la chaleur, ni les ténèbres ne doivent empêcher les courriers d'accomplir leur tâche. Le premier qui arrive remet son message au second, le second au troisième et ainsi de suite jusqu'à ce que le message soit arrivé à destination". Un autre historien grec, Xénophon, attribue dans son ouvrage "La Cyropédie" l'établissement du service des courriers à Cyrus. Bien

plus, avant l'expédition de Cambyse, fils de Cyrus, en Egypte, l'on trouve dans ce pays des traces de relais au moyen desquels lui parvenaient les messages des Ethiopiens. Nous lisons dans la Bible, au livre d'Esther, que sous Assuérus, roi des Perses, Mardoché, sur les ordres du roi, envoie des messages dans toutes les provinces du royaume, au moyen de courriers montés sur des chameaux et des dromadaires. Justus, Lipsius un lettré belge qui vécut au seizième siècle, raconte le fait suivant, qui indique que les Perses avaient déjà l'idée des oiseaux voyageurs. On enlevait des hirondelles de leur nid et on les transportait ailleurs. On écrivait sur leurs ailes, au moyen d'ocre ou d'autre teinture, des signes graphiques. On rendait aux oiseaux leur liberté et ils retournaient immédiatement à leur point de départ transportant ainsi des messages. Ce mode de transmission était encore en vogue au moyen âge, avec cette différence que l'on se servait de pigeons au lieu d'hirondelles.

Les Grecs qui furent pourtant célèbres dans l'antiquité pour leur culture des lettres et des arts, ne paraissent pas avoir eu une forte idée de la poste. Cela était probablement dû au fait que la Grèce était une agglomération de petites villes et de petites républiques presque toujours en guerre les unes avec les autres et chez qui l'idée d'un système postal ne présentait pas le même intérêt que dans les grands empires orientaux.

L'on trouve chez les Gaulois des indices du service de courriers organisé par les Perses. Dans ses commentaires sur la guerre des Gaules, César raconte que la transmission des messages à destination est si rapide que l'on peut connaître le soir en Auvergne ce qui se passe le matin à Orléans. Durant son séjour en Bretagne, César écrivait deux lettres à Cicéron, qui était à Rome. Elles furent reçues par le grand orateur, l'une vingt-six jours et l'autre vingt-huit jours après leur départ, ce qui à l'époque était considéré comme un service rapide. Mais ce fut la civilisation grecque, plutôt que les mœurs orientales, qui pénétra chez les Romains au temps de la république. Voilà pourquoi, sans doute, il faut attendre à l'époque d'Auguste, pour trouver dans le grand empire occidental un service postal de quelque efficacité.

Le siècle d'Auguste est resté célèbre dans l'histoire. Le grand empereur dota Rome et l'empire d'institutions de toutes sortes. Sa politique s'appliqua particulièrement à la création de bonnes routes. La création de ces bonnes routes permit l'organisation d'un service de courriers, soit à pied, soit à cheval, soit en voi-

ture, non-seulement pour la transmission des messages mais aussi pour celle des voyageurs. Auguste établit un service de relais d'hommes et de chevaux à des intervalles égaux de façon à assurer la prompte arrivée des courriers. Cependant, même sous l'empire romain, le service postal n'existe que pour l'usage de l'empereur, de sa cour et de son administration. Il faudra laisser s'écouler encore des centaines d'années avant que les particuliers puissent en avoir le bénéfice. Le service postal inauguré par Auguste, de même qu'une foule d'autres créations de ce grand empereur, furent pratiquement anéantis dans la période de l'invasion de l'empire romain par les barbares. Et malgré les efforts faits subséquemment par Théodoric, roi des Goths, et Clovis, roi des Francs, pour l'établissement d'un mode de transport des courriers, nous ne trouvons une réorganisation réelle du service postal que sous le grand empereur Charlemagne. Charlemagne rétablit en France et dans tout l'empire carlovingien, un service de courriers à peu près semblable à celui qu'avait inauguré Auguste, mais ce service ne fut comme l'autre que pour l'usage de l'empereur et de son administration.

Le moyen âge connut le règne de la féodalité, les territoires des divers états divisés et sub divisés, des grands seigneurs aspirant à être des petits rois et qui quelquefois même faisaient trembler le roi véritable. Un état de guerre presque continu existait entre ces grands, ce qui rendait absolument impossible l'établissement d'un service postal dans les différents Etats. L'échange des correspondances se faisait alors surtout par l'intermédiaire des ordres monastiques, des universités et des corporations d'ouvriers et de commerçants, chacun de ces corps ayant à son service un certain nombre de messagers privés.

Cependant, divers Etats européens tentent d'organiser un service postal, sans résultat appréciable. Au 13ème siècle, l'Espagne et l'Allemagne l'essaient. Mais ce n'est qu'à la fin du 14ème siècle que l'Allemagne aura des courriers à cheval, et l'Espagne n'aura pas de service postal réel avant le 16ème siècle. En Angleterre, les lettres étaient transportées par des messagers privés et vers le milieu du 17ème siècle le revenu total de la Poste en ce pays était d'environ 5000 livres par année. En Italie, où Théodoric, roi des Goths, avait tenté d'établir certains moyens de correspondance, il n'y eut de service postal qu'en 1561. Le Danemark en fit une ébauche en 1624 et la Russie vers 1630.

Durant ces époques troublées, c'est à Louis XI, roi de France,

que revient le crédit de l'établissement d'un service postal régulier, de même que celui d'avoir donné le coup de mort à la féodalité. Le rusé monarque avait plus de confiance en l'habileté qu'en la force et préférait les institutions publiques aux champs de bataille. Il était entouré d'ennemis, même parmi ses vassaux, et le roi d'Angleterre convoitait le royaume de France. Il était donc important pour lui d'être bien renseigné sur les conditions de son royaume et des domaines des seigneurs dont il était le suzerain, sur l'état d'esprit de ses sujets et les dispositions de ses ennemis. C'est avec cette idée bien arrêtée qu'il établit en 1464, dans toute l'étendue de ses terres, des postes à la tête de chacun desquels il mit un maître de poste. Ces maîtres de poste n'avaient évidemment pas les fonctions de ceux d'aujourd'hui. Ils étaient tout simplement tenus de fournir des chevaux aux courriers du roi, mais il leur était défendu d'en fournir à d'autres sous peine de mort. L'on peut trouver aujourd'hui dans les archives de France l'ordonnance de Louis XI à cet effet. Ce service fut d'abord établi pour le seul avantage du roi et de ses officiers. Je trouve cependant dans la grande encyclopédie française, que Louis XI consentit plus tard à en étendre l'usage au public tout en se réservant le droit de lire toutes les lettres qui seraient confiées à ses courriers et d'arrêter celles qu'il considérerait préjudiciables à sa politique. Ce fut peut-être là l'origine des cabinets noirs qui ont fait depuis couler tant d'encre.

L'organisation postale de Louis XI était sans contredit remarquable et surpassait tout ce qui avait été accompli avant lui. Sa politique, continuée par ses premiers successeurs, fut un peu négligée par la suite mais fut reprise par Richelieu qui lui donna un nouvel essor. A dater de 1622, les voyages des courriers se font à jour fixe. En 1627, promulgation du premier tarif postal, en France. En 1630, l'on établit de véritables bureaux de poste en plusieurs endroits du royaume, surtout dans les villes, et en 1631, l'on crée une position de Surintendant général des Postes. En 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche, l'on nomme des employés des Postes pour recevoir, trier et expédier les lettres et les colis et percevoir le montant de l'affranchissement de ces articles.

Nous arrivons en 1653 à l'une des étapes les plus importantes de l'organisation postale en France. On place alors dans les divers quartiers de Paris des boîtes aux lettres, l'on ouvre en même temps un bureau spécial où la population peut se procurer, à raison de un sou la pièce, des feuilles sur lesquelles on lit les mots "port payé" et

la date. Ces feuilles servent à l'affranchissement des lettres. L'on attache une de ces feuilles à chaque lettre et l'on jette le tout dans la boîte, d'où les lettres sont prises et transportées à destination. Cette innovation fut l'occasion pour un chroniqueur du nom de Loret, du poème badin que voici :

On va bientôt mettre en pratique,
Pour la commodité publique,
Un certain établissement,
Mais c'est pour Paris seulement,
De boîtes nombreuses et drues
Aux petites et grandes rues,
Où par soi-même ou son laquais
On pourra porter des paquets;
En dedans, à toute heure mettre
Avis, billet, missive ou lettre,
Que de gens commis pour cela
Feront chercher et prendre là
Pour, d'une diligence habile,
Les porter par toute la ville
A des neveux, à des cousins,
Qui ne seront pas trop voisins,
A des gendres, à des beaux-pères,
A des nonnains, à des commères,
A Jean, Martin, Guilmain, Lucas,
A des clercs, à des avocats,
A des marchands, à des marchandes,
A des galants, à des galantes,
A des amis, à des agents,
Bref, à toutes sortes de gens.
Ceux qui n'ont ni suivants ni suivantes
Ni valets ni de servantes
Seront ainsi fort soulagés
Ayant des amis loin logés.
Outre plus, je dis et j'annonce
Qu'en cas qu'il faille avoir réponce
On l'aura par même moyen,
Et si l'on veut savoir combien
Coûtera le port d'une lettre,
Chose qu'il ne faut pas obmettre,

Afin que nul n'y soit trompé,
Ce ne sera qu'un sou tapé.

En dehors de Paris où le port d'une lettre devient ainsi d'un sou, partout en France et dans les autres pays, le tarif reste en proportion de la distance parcourue par le postillon, et dans la plupart des cas le port est payé par le destinataire.

En 1818, l'Italie tenta d'adopter une bande semblable à celle que l'on vendait à Paris en 1653. Cette bande était émise par la direction générale des Postes. Elle se vendait dans les bureaux de poste et les débits de tabac qui recevaient une commission pour sa vente. Apparemment ceci ne donna pas satisfaction car ce système fut définitivement abandonné en 1856, quelque temps avant l'invention du timbre poste par un anglais du nom de Rowland Hill.

L'Angleterre avait procédé lentement à son organisation postale. L'Anglais généralement ne s'emballa pas, c'est un homme sérieux et pratique qui, avant d'agir, pèse toutes les conséquences de son acte. Il ressemble en cela à l'Écossais, de qui l'on a dit qu'avant de sauter il a grand soin de s'assurer où il va tomber. Une fois pourtant qu'il a pris sa décision, il n'y a personne comme un Anglais pour mener une entreprise à bonne fin. Il en fut ainsi du service postal en Angleterre. Nous avons vu déjà que longtemps les correspondances y furent transportées par des messagers spéciaux. Même sous la reine Elisabeth, il n'y avait aucun service postal organisé par l'État. Le transport des correspondances était laissé à la corporation des "Merchants strangers".

L'avènement des Stuart fut l'occasion pour l'État de reprendre en mains le système postal. Les Stuart étaient écossais et ils désiraient, naturellement, tenir en contact le siège de la royauté, Londres, avec la capitale de l'Ecosse, Edinburg. L'on établit donc un poste, puis deux entre Londres et Edinburg. Un courrier devait, à l'origine, faire le trajet en six jours.

En 1640, il y avait 8 routes dans tout le royaume. Au commencement de la deuxième moitié du 17^{ème} siècle, un avocat de York, nommé John Hill, imagina d'établir des relais de chevaux de poste entre York et Londres, et entreprit de transporter les lettres à un tarif moins élevé que celui jusqu'alors en vigueur. Il établit le port à 1 penny pour l'Angleterre, 2 pennies pour l'Ecosse, et 4 pennies pour l'Irlande. Ceci ne plaisait pas au gouvernement et était considéré plutôt comme de l'espionnage. Aussi, les postiers de John

Hill furent littéralement foulés aux pieds par les soldats de Cromwell et c'est à peine si John Hill parvint à éviter lui-même un châtimement sévère.

En 1710, à l'aurore du 18ème siècle, sous la reine Anne, a lieu la promulgation d'un tarif postal pour le royaume-uni et ses colonies. A partir de ce moment, le progrès s'accroît. L'Angleterre est la première à avoir des voitures spéciales appelées "Mail coaches" pour le transport des malles. Cette innovation eut lieu à la fin du 18ème siècle, en 1786.

* * *

Une autre innovation devait mettre l'Angleterre au premier plan, en 1840: le timbre-poste, imaginé par Rowland Hill. L'inventeur lui-même a raconté ce qui lui en avait donné l'idée. Alors qu'il voyageait dans le nord de l'Ecosse, il aperçut un jour en flânant, un postillon qui accostait une jeune fille dans la rue et lui offrait une lettre. La jeune fille prit la lettre en mains, l'examina quelques instants, puis d'un air triste et timide la remit au postillon. Rowland Hill, s'imaginant qu'elle n'avait pas d'argent pour payer le port de la lettre, s'approcha d'elle et lui dit que si cette lettre venait d'une personne chère, soit un ami, soit un parent, soit un fiancé, il paierait lui-même avec plaisir le port de la lettre. La jeune fille rougit, remercia Rowland Hill de son offre, refusa poliment et congédia le postillon. Rowland Hill continua sa route en songeant, puis bientôt revint sur ses pas, rejoignit la jeune fille à son domicile et se mit à la questionner. Elle finit par se décider à lui avouer qu'elle était fiancée à un ouvrier de Londres et que tous les deux avaient imaginé le moyen de correspondance suivant: l'ouvrier de Londres lui écrivait et traçait sur l'enveloppe de la lettre certains signes convenus entre eux. Quand le postillon d'Ecosse présentait une lettre à la jeune fille, elle l'examinait attentivement, lisait les signes tracés sur l'enveloppe et, comme le port devait être payé par le destinataire, elle avouait alors au postillon qu'elle n'avait pas d'argent pour le payer et lui remettait la lettre, après avoir lu ce que son fiancé lui disait dans les signes qu'il avait tracés sur l'enveloppe. Quand elle écrivait à son fiancé, le même stratagème se répétait à Londres. Rowland Hill se dit alors qu'un système qui permettait une telle exploitation était évidemment défectueux, et après s'être creusé quelque temps la tête, il imagina et proposa son système de timbre-poste.

Il semble y avoir eu quelque controverse au sujet de savoir si Rowland Hill est ou non l'inventeur du timbre-poste adhérent à l'enveloppe ou imprimé sur icelle. Un M. William H. Chandler, de l'Université de Lehigh, qui a fait une encyclopédie appelée: "New complete condensed encyclopedia", prétend que c'est James Chalmers, de Dundee, qui en 1854 inventa le timbre-poste adhérent sur l'enveloppe. Quoi qu'il en soit, que le timbre-poste de Rowland Hill soit adhérent ou imprimé, son invention fut acceptée avec empressement par le Gouvernement du Royaume-Uni et l'inventeur obtint une position élevée dans l'organisation postale de son pays.

Le timbre-poste fut adopté subséquemment par le monde entier et transforma complètement le service postal. Peu de temps après son adoption on constata dans les bureaux de poste d'Angleterre que des employés qui généralement recevaient une centaine de lettres par jour en recevaient maintenant des milliers.

En 1870, l'Angleterre adopta la carte postale d'un demi-penny. A partir de 1838 elle eut des mandats-poste.

L'on sait qu'en Angleterre, de même qu'en France, le service des télégraphes est sous le contrôle de l'État.

L'emploi des femmes dans les bureaux de poste en Angleterre fut longtemps un problème très discuté, vu surtout l'addition des télégraphes au système postal. On se demandait si les nerfs des femmes étaient assez solides pour leur permettre de devenir des télégraphistes compétentes. Le problème fut définitivement réglé en 1870 et il fera sans doute plaisir aux dames de constater que l'emploi de leur congénères de ce temps-là, comme télégraphistes, fut un succès.

Les commencements de la poste en Nouvelle-Angleterre furent aussi très lents. Jusqu'en 1639, lorsqu'un vaisseau quittait l'Angleterre pour l'Amérique, on en donnait avis public et l'on plaçait dans l'un des "Coffee houses" du port un sac pour la réception des lettres. Ce sac était fermé le jour du départ du vaisseau qui transportait ces lettres en Amérique. Malheureusement, comme il n'y avait pas sur ce continent de lieu attitré d'où l'on pouvait en faire la distribution, il arrivait que des lettres étaient remises à mauvaise adresse ou n'étaient pas remises du tout. C'est pour cela que le 5 novembre 1639 il y eut une ordonnance autorisant Richard Fairbanks, un tavernier de Boston, à recevoir les lettres et à les délivrer. Il devait recevoir un penny pour chaque lettre. Il devait aussi prendre des mesures pour l'expédition des lettres déposées chez

lui et adressées en Angleterre. En 1672, le Gouverneur Lovelace, de la colonie de New-York, établit un service mensuel entre New-York et Boston. Plus tard, l'on fonda un bureau à Philadelphie, avec une dépêche par semaine. En 1691, des lettres patentes furent accordées à Thomas Neale pour le contrôle de la poste américaine. Cela dura jusqu'en 1710 alors que, sous la reine Anne, un bill fut passé par le Parlement du Royaume-Uni donnant le contrôle suprême du système postal en Angleterre et dans les Dominions britanniques au Maître général des Postes d'Angleterre.

Le port qui, jusque là, avait été déterminé par la distance, fut réglé, d'après cet Acte, suivant la distance et la pesanteur des lettres. Les lettres étaient simples, doubles, triples ou de une once. Une lettre simple comprenait une seule feuille de papier. S'il y avait une seconde feuille ajoutée, la lettre était double, s'il y en avait une troisième, elle était triple, et si la pesanteur du nombre de feuilles atteignait une once, c'était une lettre d'une once. Le port d'une lettre double était le double d'une lettre simple et celui d'une lettre triple, le triple d'une lettre simple. Il n'y avait pas d'enveloppes à ce moment. Les lettres étaient roulées de telle façon que l'extérieur présentât une partie non écrite où l'on pouvait inscrire l'adresse. Comme le port des lettres était très élevé, l'Acte de 1710 posa un problème de solution difficile pour les fabricants de papiers. Il importait que la feuille fût assez forte pour résister à la manipulation et en même temps assez mince pour permettre d'écrire le plus possible au moindre coût possible. Une lettre d'une once que nous pouvons expédier aujourd'hui dans les endroits les plus éloignés de l'Ouest à raison de 2 sous, taxe de guerre non comprise, coûtait alors trois schellings de New-York à Philadelphie, de New-York à Boston 4 schellings, et entre les points les plus éloignés du Service Postal américain, soit Portsmouth, N. H. et Charlestown, N. C., 10 schellings.

De 1710 à 1753 peu de progrès. En 1753, il s'établit un service entre Québec, Trois-Rivières, Montréal et New-York et ceci m'amène à vous parler tout de suite des progrès de la Poste dans le territoire qui est aujourd'hui notre pays.

* * *

Sous la domination française, le volume de la correspondance échangée entre la colonie et la mère patrie et même entre les habitants de la colonie était considérable.

Entre la France et la colonie, le service se faisait de La Rochelle à Québec. Les lettres n'étaient sujettes à aucun port pour la traversée. Le port n'était payé que de La Rochelle au lieu de destination en France et de Québec au lieu de destination dans la colonie.

Entre Québec et Montréal, les colons s'étaient établis sur les deux rives du S.-Laurent, qui avaient déjà l'aspect d'un long village tant les habitations étaient rapprochées. Jusqu'en 1734 il n'y avait pas de chemin entre les deux endroits et le seul moyen de transport était le canot. Les courriers transportaient les messages pour lesquels ils se faisaient payer certaines petites sommes. En 1734 l'on ouvrit un chemin passable de Québec à Montréal, et dès ce moment les lettres du Gouverneur et de l'Intendant furent transportées par un messenger à qui l'on permit aussi de transporter de la correspondance privée, moyennant 10 sous par lettre, entre Québec et Montréal, 5 sous entre Trois-Rivières et Québec ou Trois-Rivières et Montréal. Pour des distances plus ou moins longues que celle-là, le tarif était en proportion de la distance.

Des relais de chevaux furent établis sur la nouvelle route et à la tête de chacun d'eux il y eut un officier qu'on appelait "maître de poste". Ses fonctions consistaient à entretenir des chevaux frais et à les fournir aux courriers. Plus tard, il dut garder en permanence 4 calèches et 4 carrioles: fonctions qui ne ressemblaient donc nullement à celles des officiers qui sont aujourd'hui à la tête des bureaux de poste. En fait, il n'y avait pas de bureaux de poste à cette époque. Ce n'est qu'après la Capitulation de Montréal et sous la domination anglaise qu'on en établit.

Vers 1763 Benjamin Franklin, qui était sous-maître général des Postes dans la colonie de la Nouvelle-Angleterre, fit un voyage à Québec et y ouvrit le premier bureau de poste qu'il confia à la direction d'un Écossais, du nom de Hugh Finlay, avec juridiction sur deux sous-bureaux que Franklin ouvrit en même temps à Trois-Rivières et à Montréal.

Finlay obtint du Gouvernement l'autorisation de requérir les maîtres de poste établis entre Québec et Montréal de fournir aux courriers postaux des chevaux de selle à raison de six pences par lieue. Il devait y avoir entre Montréal et Québec un voyage par semaine dans les deux sens et le voyage durait 30 heures.

Les progrès furent lents et lors de la prise de Ticonderoga par les armées américaines en 1775 il n'y avait sur les rives du St-Lau-

rent que quatre bureaux de poste, savoir: Québec, Trois-Rivières, Berthier et Montréal.

La proclamation de l'indépendance des États-Unis mit fin aux arrangements qui existaient entre les deux colonies et, en 1784 commença un service purement canadien, avec Hugh Finlay comme sous-maître général des Postes, pour le Canada.

Hugh Finlay s'occupa immédiatement de rétablir les communications entre le Canada et l'Angleterre. Cinq ou six ans plus tard nous avions un double service. Montréal et Québec communiquaient avec l'Angleterre de mars à octobre, via Halifax et le reste de l'année via New-York. M. Courchesne, l'un de nos commis ambulants, raconte, dans le dernier numéro du *Postal Journal*, quelques incidents qui se rattachent à l'établissement de la route Québec-Halifax. De nouveaux bureaux de poste s'ouvrirent en 1787, à Lachine, Carillon, Les Cèdres, Côteau du Lac, Charlottenburg, Cornwall, New-Johnston, Lancaster, Osnabruck, Augusta, Elizabethtown et Kingston. C'était, comme vous le voyez, le commencement de la route Montréal et Toronto.

En 1792, le Canada fit avec les États-Unis une convention postale en vertu de laquelle les États-Unis devaient agir comme intermédiaire pour le transport des malles entre le Canada et la Grande-Bretagne. Dès qu'une malle pour le Canada arrivait à New-York par paquebot anglais, l'agent de la ligne des paquebots anglais en prenait possession et, après en avoir fait faire le tri, la mettait dans un sac scellé qu'il livrait au bureau de poste de New-York. Le maître de poste de New-York faisait transporter le sac par messager jusqu'à Burlington, Vermont. A cet endroit, un courrier canadien en prenait possession et le transportait à Montréal. Il y avait entre Montréal et Burlington un service bi-mensuel. Plus tard, en 1797, ce service devint hebdomadaire.

Cette convention réglait aussi les conditions de l'échange des malles entre le Canada et les États-Unis. Pour la perception du port des lettres, l'on avait arrêté les conditions suivantes. Sur une lettre d'origine canadienne, l'administration canadienne percevait le port requis pour le transport jusqu'à la frontière américaine. De cet endroit au lieu de destination, le port était perçu du destinataire de la lettre par l'administration des États-Unis. Dans le cas d'une lettre mise à la poste aux États-Unis, c'était le contraire. Pourtant, la coutume voulait qu'une lettre d'origine américaine, sur laquelle aucun port n'avait été payé, pût être transmise à des-

mination. Le port en était alors entièrement perçu du destinataire canadien par le maître de poste de Montréal, qui agissait alors tant comme officier canadien que comme agent du service postal des États-Unis.

Malgré ces doubles fonctions, la position de maître de poste à cette époque était loin d'avoir l'importance qu'elle a aujourd'hui. Les gens de ce temps-là seraient émerveillés de nous entendre dire aujourd'hui que le vaste édifice qu'est notre Hôtel des Postes suffit à peine aux besoins toujours croissants du service. Vers 1815, en effet, l'Hôtel des Postes de Montréal était une chambre d'environ dix pieds par dix située rue St-Sulpice, près de la rue St-Paul. Il y avait là-dedans une grande table sur laquelle traînaient les lettres éparses, que le maître de poste examinait les unes après les autres lorsqu'il se présentait quelqu'un pour les réclamer. Une vingtaine d'années plus tard, le bureau de poste se trouvait à l'angle sud-ouest des rues St-Jacques et Côte St-Lambert. Il fut transporté plus tard à la Place d'Armes, à l'endroit occupé aujourd'hui par la Banque Provinciale, puis à l'angle sud-ouest des rues St-François-Xavier et St-Jacques. De cet endroit, l'Hôtel des Postes fut transporté au site qu'il occupe aujourd'hui, rue St-Jacques et, à l'immeuble que l'on construisit alors à cette fin, l'on ajouta, il y a un peu plus de 15 ans, l'ancien immeuble de la *Gazette*.

* * *

Dans les townships de l'est, l'établissement d'un service postal remonte à 1817. Il fut inauguré par l'ouverture d'un bureau de poste à Stanstead, lequel échangeait une dépêche avec Québec via Trois-Rivières.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici ne concerne que le Bas-Canada, ou mieux le Québec, exception faite toutefois de Kingston et de quelques bureaux voisins, situés à l'est de cette ville et que nous avons nommés tout à l'heure. Il ne fut pas question de l'établissement d'un service postal dans le Haut-Canada avant 1791, alors que ce territoire forma une province séparée. Sa population était d'environ 10,000 âmes. Le premier gouverneur de cette province, Simcoe, vint à Québec en 1791. Il rencontra Finlay et se convainquit de l'importance qu'il y avait d'établir des facilités postales dans le territoire qu'il allait gouverner. C'est de 1792 à 1820 que se fit l'ébauche d'un service postal, et vers 1799 ou 1800

fut ouvert le bureau de Toronto, sous le nom de York. Ce fut aussi vers ce temps-là que Finlay, ancien maître de poste de Québec, devenu sous-ministre des Postes pour le Canada, quitta le service postal. Il est douloureux de constater que lui, qui avait tant fait pour en faciliter l'établissement, se rendit indigne de son passé et fut renvoyé pour abus de confiance.

Dans les Provinces Maritimes, le début du service postal fut l'ouverture du bureau de poste de Halifax en 1755. Comme il y avait un service d'échange entre New-York et Boston, l'on fit des arrangements pour que la correspondance destinée à Halifax et aux groupes anglais voisins fût envoyée à Boston et de là à Halifax, par le premier vaisseau qui s'y dirigeait.

Nous avons vu tout à l'heure que le Bas-Canada avait établi un service de courriers entre Québec et Halifax de mars à octobre, après que Finlay eût été nommé sous-maître général des Postes pour le Canada. On ouvrit le bureau de poste de St-Jean, Nouveau-Brunswick, en 1784. La route entre Halifax et Québec était établie de telle façon que les bureaux de St-Jean, Fredericton, Digby, Annapolis, Horton et Windsor étaient desservis par le courrier qui la parcourait. L'organisation du service, sous Howe, le sous-maître général des Postes, fut plus rapide qu'au Nouveau-Brunswick où, jusqu'en 1820, elle ne fit guère plus de progrès que dans les deux provinces du Canada. Revenons à ces provinces.

George Heriot succéda à Finlay, à la fin de 1799 ou au commencement de 1800, comme sous-maître général des Postes pour le Canada. C'était un homme d'une belle culture intellectuelle, mais qui manquait de souplesse et de diplomatie. Il ne se fit guère de progrès sous son administration et quand, à son départ, en 1816, Daniel Sutherland, jusque là maître de poste de Montréal, devint sous-maître général des Postes, il n'y avait que 10 bureaux de poste dans le Bas-Canada et 9 dans le Haut-Canada. Même sous Sutherland, le progrès fut lent, puisque lorsqu'il se retira, en 1827, le Bas-Canada n'avait que 49 bureaux de poste et le Haut-Canada 65. L'explication de cet insuccès repose sans doute dans les difficultés qui, durant plusieurs années, ne cessèrent d'exister entre le Gouvernement anglais, le sous-maître général des Postes, les Gouverneurs et les Législatures.

Le sous-maître général des Postes était un officier du gouvernement anglais; et le service postal dans les colonies, de même que dans le Royaume-Uni, étant sous la juridiction du maître général

des Postes, membre de ce gouvernement, le sous-maître général des Postes n'avait d'instructions à recevoir ni du Gouverneur ni des Législatures. Celles-ci, surtout après la conquête de leur indépendance par les États-Unis, tendaient naturellement vers l'autonomie et désiraient administrer leurs propres affaires. Le bureau général des Postes à Londres prétendait au contraire, que lui, et lui seul avait le droit d'établir des bureaux de poste et des services de transport, là où il le croirait convenable. Les coloniaux répondaient que cela devait être de leur ressort. Le Gouvernement anglais ne voulait faire aucune dépense en vue de l'amélioration du service à moins d'être assuré d'avance que le revenu couvrirait la dépense. Les colonies disaient que cette question devait être considérée uniquement du point de vue du développement du pays et que les revenus de la poste au lieu d'être envoyés en Angleterre devaient rester au Canada.

Le tarif du port des journaux devint une autre source de difficultés. Les propriétaires de journaux avaient d'abord demandé que le port en fût payé par les abonnés et non par les éditeurs. N'ayant pas réussi, ils allèrent plus loin; ils demandèrent d'être dispensés de tout port sur les journaux qu'ils expédiaient à leurs abonnés. Ils n'eurent pas plus de succès. En 1830, le port était comme suit: 4 schellings par année sur chaque exemplaire d'un journal hebdomadaire et 5 schellings sur chaque exemplaire d'un journal publié 2 fois par semaine. Il se produisit alors un imbroglio qui resta fameux, entre Robert Armour, le propriétaire de la *Montreal Gazette* et Thomas Allen Stayner, qui avait succédé à son beau-père Sutherland, comme sous-maître général des Postes. Armour ayant refusé de payer le port, Stayner fit refuser les journaux. Armour porta sa cause jusqu'en Angleterre. Il reçut de Freeling, le secrétaire du bureau général des Postes, une décision qui, par l'humour dont elle est marquée, ferait pâlir les décisions d'aujourd'hui. Il avertit Armour que Stayner avait eu tort de refuser les exemplaires de la *Gazette* parce que le port n'en était pas payé. Les journaux auraient dû, disait-il, être expédiés et alors les maîtres de poste des bureaux de destination auraient dû en percevoir le port au tarif des lettres. Pour bien saisir l'humour de cette réponse, il faut songer que d'après les règlements d'alors un numéro de journal aurait été sujet au port de quatre lettres et que, d'après le tarif en vigueur, il aurait fallu payer pour chaque numéro adressé sur l'île de Montréal et jusqu'à S.-Jean, 32 cts. Chaque copie

adressée à Trois-Rivières ou à toute distance variant entre 60 et 100 milles, aurait dû payer 48 cts. Imaginez-vous le prix d'abonnement qu'il aurait fallu que la Gazette exige dans ces circonstances.

Ce n'est pas seulement au Canada que le mécontentement existait, il existait aussi dans les provinces maritimes. La Nouvelle-Écosse avait nommé une commission pour s'enquérir de toutes les conditions du service postal dans les colonies de l'Amérique du Nord et avait suggéré une conférence entre les diverses provinces: Le projet fut bien accueilli; la conférence eut lieu et le rapport de ses délibérations présenté au Gouverneur Général au mois d'octobre 1847. L'on y demandait l'administration du service postal par chacune des quatre provinces, tout en respectant les relations entre le gouvernement central et les colonies. L'on suggérait un tarif moins élevé sur la correspondance générale et la liberté pour les Législatures d'accorder la franchise aux journaux. Le 28 juillet 1849 le Parlement britannique accordait aux colonies la liberté d'établir et de développer un service postal chez elles, de fixer un tarif et de percevoir et garder pour elles les revenus. Les provinces prirent charge de l'organisation postale en 1851.

Jusqu'en 1867 les facilités postales furent développées suivant les besoins, sans égard au coût. Et la dépense excéda généralement le revenu. Seulement, il y eut progrès. Durant les 12 premiers mois, le nombre des bureaux de poste sauta de 601 à 844. En 1861, il était monté à 1775 et quand, en 1867, les quatre provinces s'éri-gèrent en Confédération, elles avaient 2,333 bureaux.

En 1851, l'on avait adopté le timbre-poste de Rowland Hill. Dans les commencements il ne fut pas accueilli avec faveur, la population étant trop habituée au paiement du port par le destinataire. Il fallut imposer une amende sous la forme de port additionnel pour changer définitivement les habitudes. Aujourd'hui on peut adresser une lettre à tous les pays de l'Union postale, à l'exception de l'Abyssinie, Hedjez et l'Arabie, sans payer d'affranchissement, mais alors le destinataire paye le double. Depuis une couple d'années le même règlement est en vigueur pour les lettres adressées au Canada. Sur les objets de correspondance des autres classes, il faut qu'il y ait au moins un sou de payé.

* * *

Autre progrès. On établit le service des mandats-poste en 1855. Le montant des mandats-poste était alors limité à \$40.00 et

le montant de la commission était de 25cts. dans tous les cas, sans égard au montant du mandat. En 1857, on permit l'émission de mandats-poste jusqu'à un montant de \$400.00 et ce montant fut plus tard réduit à \$100.00, qui est encore le montant en vigueur.

En 1857, apparaît le service d'échange des mandats entre le Canada et le Royaume-Uni, avec limite du montant d'un mandat à \$20.00. La limite est maintenant de \$100.00, tout comme au Canada. Comme chacun sait, l'on peut acheter autant de mandats de \$100.00 qu'on le désire.

C'est en 1855 que commença le service régulier de recommandation. Le système suivi jusque là était celui des "money letters". Lorsque l'envoyeur d'une lettre déclarait qu'elle contera de l'argent, ou qu'il avait mis sur l'enveloppe une remarque à ce sujet, le maître de poste devait y apposer bien en évidence la remarque "money letter", à l'encre rouge ou au moyen d'un timbre s'il en avait un. Les personnes qui mettaient à la poste des lettres appelées "money letters" ne recevaient pas de reçu du bureau de poste. Cependant, le maître de poste du bureau de destination ne devait pas livrer la lettre sans en prendre un reçu. Il est intéressant d'observer que c'est aujourd'hui le maître de poste du bureau d'origine qui a les reçus imprimés qu'il doit remettre au public; c'était, à cette époque, le maître de poste du bureau de destination qui avait des reçus imprimés qu'il devait faire signer par le public. Ne pas donner un reçu à celui qui mettait à la poste une lettre contenant de l'argent constituait évidemment une lacune; aussi lorsque les règlements de 1855 passèrent, on arrêta que l'envoyeur d'une lettre contenant de l'argent recevrait un reçu et que le destinataire en donnerait un. L'honoraire de la recommandation fut fixé à 2cts., subséquemment à 5cts, et plus tard à 10 cts. C'est ce qu'il est aujourd'hui.

* * *

Les règlements imposés aux maîtres de poste pour la préparation de leurs dépêches et de leurs feuilles d'avis, de même que pour la garde de leurs archives, leur imposaient une somme de travail assez considérable. Lorsqu'un nouveau bureau de poste s'ouvrait, l'on donnait au maître de poste une liste des bureaux auxquels il pouvait expédier des objets de correspondance. Ces bureaux-là étaient appelés "Bureaux correspondants". Les lettres ou autres articles de correspondance adressés à d'autres endroits devaient

être expédiés au bureau correspondant le plus rapproché de cet endroit. J'ai déjà fait remarquer que même après que l'emploi du timbre poste eût été autorisé, un grand nombre de personnes ne s'en servaient qu'avec répugnance; beaucoup ne s'en servaient pas. Cela rendait un peu plus compliquée la distribution des correspondances. Le maître de poste était obligé de faire plusieurs divisions de ses dépêches: 1° Les lettres non payées, adressées au bureau correspondant; 2° les lettres et journaux sur lesquels l'affranchissement était payé en argent. (Cette division comprenait à la fois les lettres et journaux adressés au bureau correspondant, de même que ceux qui portaient d'autres adresses); 3° Les lettres sur lesquelles l'affranchissement était payé en timbres-poste. (Cette division, comme la précédente, comprenait aussi les lettres adressées au bureau correspondant et à des endroits au-delà de ce bureau); 4° Les lettres non-payées destinées à des endroits autres que le bureau correspondant. (Ces lettres étaient appelées "Forward letters" ou "Lettres d'acheminement"). S'il y avait des lettres contenant des valeurs, le maître de poste devait en faire une mention spéciale sur la feuille de route, en indiquer le nombre et les adresses dans un espace réservé à cet effet. L'adresse de chaque lettre marquée "Money", soit que la lettre fût affranchie ou non, soit qu'elle fût adressée au bureau correspondant ou à un autre endroit, devait être dans tous les cas inscrite sur la feuille d'avis. Cette feuille d'avis était divisée en différentes colonnes. Elle devait porter le timbre du bureau de poste d'où elle était expédiée et aussi le nom du bureau où elle se rendait. Le maître de poste devait porter sur cette liste les lettres et les journaux mentionnés dans chacune des divisions que nous venons de citer. 1° Le nombre de lettres non payées et de journaux adressés au bureau correspondant où la dépêche était expédiée, avec le montant d'affranchissement payé sur ces articles; 2° le nombre de lettres et de journaux, pour quelque destination que ce fût, sur lesquels l'affranchissement était payé en argent et le montant total de l'affranchissement ainsi soldé; 3° le nombre de lettres pour d'autres destinations sur lesquelles l'affranchissement était payé en timbres-poste, avec le montant total des timbres-poste apposés sur ces lettres. Le maître de poste n'était pas obligé d'inscrire les lettres non payées et les journaux adressés à des endroits situés au-delà du bureau correspondant. Quand le maître de poste avait fait cette feuille d'avis il la copiait entièrement dans un livre, qu'il était obligé de tenir à cet effet, et qui s'appelait "le registre

des malles expédiées". Quand on songe qu'il n'existait alors aucune machine à écrire et que le maître de poste devait faire tout ce travail à la plume, l'on se rend compte du progrès réalisé depuis. Aujourd'hui la feuille d'avis qui couvre une dépêche dans laquelle il n'y a pas d'articles recommandés comprend seulement le nom du bureau expéditeur et celui du bureau de destination, ainsi que la date. La feuille d'avis des objets recommandés elle-même est aujourd'hui considérablement simplifiée, surtout depuis les derniers arrangements.

* * *

L'établissement des chemins de fer et le service des bureaux ambulants que l'on y a installés, ont surtout contribué à la simplification de la procédure à suivre dans l'expédition et la transmission des dépêches. Les chemins de fer ont été un élément considérable de progrès du service postal et si les chemins de fer peuvent se développer et prospérer sans le concours de la poste, la poste comme nous le verrons tout à l'heure, est un élément assez considérable de revenus pour eux. D'un autre côté, l'on peut dire aussi que les chemins de fer sont à peu près indispensables à l'efficacité du service postal. Il devra donc y avoir entre les deux la plus parfaite coopération.

Nous avons à bord des chemins de fer des services de bureaux ambulants et des services de dépêches par fourgons à bagages. Dans le premier cas ce sont surtout les compagnies de chemins de fer qui peuvent co-opérer avec nous en donnant à nos commis toutes les facilités possibles, en fournissant des wagons-poste hygiéniquement irréprochables, éclairés de telle manière que nos commis puissent sans difficulté faire efficacement leur travail, et construits de façon à diminuer autant que possible la fatigue que doit nécessairement leur causer un séjour prolongé dans un wagon-poste en mouvement.

Dans le second cas, ce sont les préposés aux bagages des compagnies qui doivent distribuer le long de leurs routes les sacs qui contiennent les différentes dépêches qu'on leur a confiées au départ du convoi. Nos employés, pour leur faciliter la besogne, doivent avoir soin d'écrire les étiquettes de ces sacs de façon très lisible afin d'éviter des erreurs dans leur distribution.

Il est évident qu'il doit y avoir souvent des conférences entre les autorités de la poste et les autorités des chemins de fer afin que,

tout en sauvegardant les intérêts respectifs des deux corps, les trains des compagnies de chemins de fer puissent être arrangés de façon à faire autant de raccordements que possible avec les différents trains qui transportent les malles.

Il y a un grand nombre d'autres cas où il pourrait s'établir plus de co opération entre les chemins de fer et la poste, mais comme ceci intéresse plutôt les hommes du métier, je n'irai pas plus loin dans cette voie là.

* * *

Les débuts des chemins de fer au Canada furent modestes, comme ils le furent du reste dans le monde entier. En 1802, un ingénieur anglais, du nom de Vivian, fut le premier à concevoir l'idée du chemin de fer. Il en construisit un petit dans les mines de Cornouailles qui servit au transport du charbon. En 1840 tous les chemins de fer du monde entier couvraient une distance de 4,333 milles. Le Canada n'entrait dans ce chiffre que pour le nombre de milles qui séparent Laprairie de S.-Jean. En effet, en 1836, un chemin de fer fut construit entre Laprairie et S.-Jean. Ce dut être un bien grand effort qui nécessita un long repos puisque ce chemin de fer resta le seul chez nous jusqu'en 1847, alors qu'un nouveau tronçon fût construit entre Montréal et Lachine, puis un autre entre Montréal et S.-Hyacinthe. C'étaient là tous nos chemins de fer en 1851. En 1851-52 l'on compléta entre Montréal et Rouses-Point une ligne passant par Lachine, Laprairie et S.-Jean. A la même époque le chemin "Montréal-S.-Hyacinthe" se continua jusqu'à Sherbrooke et jusqu'aux frontières d'où il faisait raccordement avec Portland via *The Atlantic & St. Lawrence Railway*, une compagnie américaine.

A partir de 1853 les chemins de fer se développèrent beaucoup. En 1856 le Grand-Tronc avait terminé une ligne entre Québec & Kingston. Ce fut un grand avantage pour la poste, puisque le voyage d'un postillon, qui généralement durait 4 jours, se fit en 31 heures; aujourd'hui il dure à peu près le tiers de ce temps là. Le Pont Victoria date aussi de cette époque (1856).

Jusqu'en 1857 les malles étaient transportées en fourgons à bagages, mais en 1857 parut au Canada le premier bureau de poste ambulant, avec des commis de malles sur chemins de fer. L'organisation de ce service en Angleterre remontait à 1838. Mais les États-Unis ne l'adoptèrent que 7 ans après le Canada.

L'usage des chemins de fer pour le transport des malles donna naissance à des problèmes financiers assez difficiles à résoudre. L'augmentation du coût du transport des malles fut considérable. La fixation d'un tarif pour ce transport occasionna de nombreuses et longues controverses et il fallut souvent faire et refaire les arrangements entre le ministère des Postes et les compagnies de chemins de fer. En 1853, le Gouvernement s'était engagé à payer au Grand Tronc \$110. par mille de voie ferrée, avec cette stipulation que la compagnie du chemin de fer devait se charger du transport des sacs entre le chemin de fer et les différents bureaux de poste qu'il y avait sur son parcours. L'engagement persista jusqu'en 1858. La Compagnie prétendit alors que ce paiement n'était pas suffisant. Toutefois, le Gouvernement au lieu d'augmenter le tarif le réduisit à \$70.00 par mille de voie ferrée, à quoi la Compagnie se refusa.

La question du tarif demeura une pierre d'achoppement entre le Gouvernement et la Compagnie jusqu'en 1865, quand on constitua une Commission Royale, dont M. William Hume Blake fut nommé le président. On soumit différents rapports; l'un fut d'abord accepté puis rejeté. Finalement, en 1870, un arrangement intervint en vertu duquel le Grand Tronc reçut \$160.00 par mille de voie ferrée, par année, pour ses lignes principales, et \$80.00 pour ses tronçons. Un peu plus tard, le Gouvernement s'entendit avec l'Intercolonial et lui donna \$130.00 par année par mille de voie ferrée, lignes principales et tronçons. On apporta depuis plusieurs modifications à ces arrangements. Le dernier passé avec les chemins de fer, et qui est présentement en vigueur, prend comme base le nombre de sacs qui peuvent entrer dans une superficie quelconque de wagon. L'on a fait des expériences à ce sujet, et l'on s'est arrêté aux chiffres suivants: un espace de 3 pds équivaut à 63 sacs, et le Gouvernement paye aux chemins de fer 4cts par mille pour un tel espace. Il paye 6½cts par mille pour un espace de 7pds qui est supposé contenir 147 sacs; 13cts pour un espace de 15 pds qui est supposé contenir 315 sacs et ainsi de suite à mesure que l'espace augmente. Quand le Gouvernement a besoin d'un train complet, il paye \$2.70 par mille. Un des Inspecteurs du Service Postal du district de Montréal, qui s'occupe particulièrement de la surveillance des chemins de fer, a fait le calcul qu'un wagon de 60 pds circulant entre les cités de Montréal et Toronto sur le Canadien National, trains 18 et 19, rapportait à sa compagnie \$42,000.00 par année; le même entre Montréal

et Vancouver coûterait au ministère des Postes \$52,000.00 par année

Comme on le voit par ces chiffres, le ministère des Postes est un fort client pour les compagnies des chemins de fer. De fait, durant l'année fiscale 1923-1924, bien près d'un tiers des dépenses du ministère des Postes est allé aux compagnies de chemins de fer.

Depuis son organisation en 1857, le service des bureaux ambulants a fait des progrès remarquables. En 1860, il y avait 68 commis ambulants, qui recevaient pour leurs services environ \$32,000.00 par année. A la fin de février 1924 nous en avions 1317 permanents et 19 temporaires, soit 1336 qui, du 1er avril 1923 à la fin de février 1924, avaient reçu des émoluments s'élevant à la somme de \$2,350,963.00

* * *

Il y a quinze ans l'administration postale en Canada était arrivée à un succès financier considérable. Le ministère des Postes accusait à la fin de chaque année fiscale un surplus de plusieurs millions. L'on avait bien profité de cet état de prospérité pour diminuer le coût d'affranchissement des lettres de 3cts à 2 cts en Canada, mais cela n'avait pu arrêter la marche des surplus.

Vers 1910, l'honorable Rodolphe Lemieux, alors Ministre des Postes, eut l'idée d'étendre les avantages de la livraison à domicile à la population des campagnes. Quelques routes furent inaugurées, particulièrement dans les Cantons de l'Est. Puis, vinrent les élections de 1911. Le Gouvernement dont M. Lemieux faisait partie fut renversé. Néanmoins l'idée de la poste rurale s'imposa à l'honorable M. Pelletier, qui y donna une attention particulière. Les successeurs de M. Pelletier firent de même et le Canada compte aujourd'hui 3772 routes rurales. Malgré l'établissement d'un aussi grand nombre de routes rurales, près de 9000 services de transport persistent encore, soit entre des stations de chemins de fer et des bureaux de poste, soit entre différents bureaux de poste. Nos courriers couvrent ainsi une distance d'au-delà de 45,000 milles par année, et nous avons à l'heure qu'il est en Canada 2,267 routes de facteurs urbains. Quant aux villes, elles n'obtiennent un service de livraison par facteurs que si leur population atteint 12,000 âmes et leur revenu \$25,000.00. L'établissement de la poste rurale a permis au ministère des Postes de fermer un grand nombre de bureaux dans toute l'étendue du Canada; malgré cela, il en reste encore 12,311.

* * *

Nous avons établi depuis quelques années un service de colis livrables contre remboursement; c'est un avantage que le public semble avoir apprécié. Durant l'année 1924 il a été expédié 731,463 de ces colis et 3,024,076 colis assurés. Ce service qui n'existait à l'origine que pour les colis échangés entre les différents bureaux de poste du Canada, a été depuis étendu aux États-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'Irlande.

D'autre part, durant l'année fiscale expirée le 31 mars 1924, l'administration des Postes du Canada a émis 12,561,490 mandats-poste et elle a payé 5,806,129 bons de poste.

L'administration postale a mis au service de la population du pays une Caisse d'Épargne, dont les petits déposants font bien de se servir. L'intérêt payé sur les dépôts est celui des banques. Durant l'année terminée le 31 mars 1924, on a ouvert 14,649 nouveaux comptes à la Caisse d'Épargne et il a été fait 66,904 nouveaux dépôts. Nous avons au Canada 1360 bureaux de poste qui sont autorisés à recevoir ces dépôts.

Le Canada expédie en moyenne chaque année 12,000,000 de livres de matières postales aux autres pays. Depuis le mois de mars 1924, tous les objets de 2ème et de 3ème classe ainsi que les colis postaux sont expédiés à la Grande-Bretagne et aux pays étrangers directement de Montréal. Ceci a eu pour effet d'augmenter considérablement le chiffre de nos expéditions. En décembre 1923, 50,629 colis contenus dans 1580 sacs sont partis d'ici et en décembre 1924, 194,394 contenus dans 7479 sacs; en décembre 1923, 96,647 lbs de journaux dans 1826 sacs et en décembre 1924, 186,390 lbs dans 3890 sacs. Au reste, la fin de l'année 1924 fut marquée par une augmentation énorme des affaires de la Poste à Montréal.

En 1923, durant les trois jours qui ont précédé Noël, les levées des boîtes faites par la Canadian Transfer, nous avaient fourni 1802 sacs de matière postale; en 1924, elles nous ont donné 2887 sacs, plus 281, chiffre des levées faites par certains de nos facteurs. Le bureau central a préparé pour les diverses stations postales de la ville, durant les mêmes trois jours, en 1922, 4141 sacs; en 1923, 4719; en 1924, 6749.

De plus nous pouvons affirmer que grâce au système adopté pour la livraison de la ville, les sacs faits au mois de décembre dernier contenaient beaucoup plus que ceux faits les années précédentes.

Durant les cinq jours qui ont précédé Noël nos étampeuses mécaniques ont enregistré, en décembre dernier, 1,363,200 lettres de plus que durant les mêmes cinq jours de l'année précédente, soit une augmentation de plus de 260,000 lettres par jour.

Je vous disais que vers le milieu du 17ème siècle, le revenu de la Poste dans toute l'Angleterre s'élevait à 5000 livres par année, soit un peu plus de \$23,000.00. Eh bien! en décembre 1924 l'affranchissement des objets de correspondance de toutes les classes, mis à la poste à Montréal, a rapporté au-delà de \$23,000.00 de plus qu'en décembre 1923.

Nous allons donc toutes voiles déployées vers le progrès. Nous sommes loin du temps où les maîtres écrivaient leur correspondance sur la tête de leurs esclaves. Il y a même tout un monde entre l'époque où le courrier Durant faisait à pied le trajet entre Québec et Halifax, aller-retour, et celle où nous vivons aujourd'hui. Tout ce progrès s'est accompli au prix de grands efforts et de beaucoup de dévouement. C'est du reste la loi du progrès. Nous tirons parti de ce qu'ont fait ceux qui sont passés avant nous et nous y ajoutons du nôtre, afin de transmettre à ceux qui nous suivront un peu plus que ce que nous avons reçu de nos prédécesseurs.

VICTOR GAUDET,
Directeur des Postes de Montréal.

UN GÉNÉRAL ALLEMAND AU CANADA

LE BARON FRIEDRICH ADOLPHUS VON RIEDESEL

Nous offrons à nos lecteurs quelques extraits d'un ouvrage historique qui paraîtra bientôt en librairie et qui traite de l'armée allemande de Brunswick, laquelle séjourna au Canada de 1776 à 1783 et prit part aux fameuses batailles de Bennington et de Saratoga. Notons que la plupart des Canadiens d'origine allemande sont des descendants de ces Brunswickers dont le nombre total s'élevait à 5723 hommes.

Après avoir décrit la situation politique et militaire du pays, en 1775, l'invasion américaine et la défaite de Montgomery sous les murs de Québec, l'auteur continue:

LES AUXILIAIRES ALLEMANDS

LES MERCENAIRES DE L'ANGLETERRE

Carleton pouvait se réjouir à bon droit de l'arrivée de cette armée qu'il demandait avec instance depuis plusieurs années. En effet, non seulement il avait affaire à un ministre très mal disposé à son égard, parce que le gouverneur avait refusé, par esprit de justice, la nomination de l'indigne créature Livius à un poste de confiance au pays, mais l'incapable Lord Germaine avait de plus le talent et la réputation bien établis d'arriver toujours après la bataille. Ce talent il venait encore une fois de le manifester en envoyant les troupes presque un an après l'invasion américaine. Entretemps Carleton avait tout sauvé mais ces troupes n'étaient pas encore tout à fait inutiles. Il faut dire aussi que l'Angleterre faisait face à de singulières difficultés. Déjà épuisée financièrement par la guerre de Sept Ans, comme tous les autres belligérants, elle l'était encore plus en soldats, qu'elle avait soit perdus à la bataille soit dispersés dans ses colonies, où elle entretenait près de 100,000 hommes dont 50,000 étrangers mercenaires.

LES BRUNSWICKERS

Pour parer à la révolte américaine, selon sa coutume et celle du temps, elle s'était adressée bourse en main aux petits États alle-

mands qu'elle avait déjà aidés dans leurs guerres fréquentes et dont les princes régnants, grands viveurs devant l'Eternel, manquaient toujours d'argent. C'est ainsi que par traité en date du 9 janvier 1776, le duc Auguste de Brunswick-Lunebourg, qui avait plus besoin de refaire ses finances que son armée, fournit 4000 soldats sur un total de 16,900 auxiliaires allemands, dont 12,000 de Hesse-Cassel destinés aux colonies américaines et 900 de Hanau destinés à Québec et New-York.

L'armée des Brunswickers destinée au Canada se composait comme suit:

1. Un régiment de dragons (à pied), commandé par le L. C. Baum.
2. Un régiment d'infanterie du Prince-Frédéric, commandé par le L. C. Praetorius.
3. Un régiment d'infanterie de Rhetz, commandé par le L. C. Von Ehren-Krook.
4. L'ancien régiment d'infanterie de Riedesel, commandé par le L. C. Von Specht.
5. Un bataillon de grenadiers, commandé par le L. C. Von Breymann.
6. Un bataillon de Chasseurs (Yagers), commandé par le L. C. Von Barner.¹

¹ 12,266 recrues s'ajoutèrent à ce nombre initial de 16,900, de 1776 à 1783. (Venturini) Voici les chiffres définitifs:

Brunswickers.....	5 723
Hanau.....	2 422
Hessois.....	16 992
Anhalt-Zerbst.....	4 029
	29 166

Les Brunswickers étaient commandés par le Major-Général Von Riedesel.

LE GÉNÉRAL VON RIEDESEL

Friedrich-Adolphus Von Riedesel, freiherr d'Eisenbach, naquit au château ancestral de Lauterbach, dans la Hesse-Rhénane, le 3 juin 1738. Barons de l'empire depuis 1680, ses aïeux appartenaient à l'une des plus riches et des plus vieilles familles de l'Allemagne centrale. Son père le destina au droit et l'envoya étudier à Marbourg. Mais les manœuvres militaires du bataillon d'infanterie

hessois, en garnison en ce lieu, eurent l'heur de l'attirer plus que ses codes qu'il abandonna aussitôt pour entrer dans le bataillon. Son père n'applaudit pas outre mesure au geste de son rejeton: il prit sa meilleure plume pour écrire à la nouvelle recrue: "Vous pouvez vous tirer d'affaires du mieux que vous pourrez, car vous n'avez plus à compter sur mon aide". L'instinct paternel prit, toutefois, bientôt le dessus sur l'intransigeance du justicier. Peu après, le jeune Riedesel partait pour Londres avec les bons souhaits de son père, comme vice-enseigne de son régiment loué par l'Angleterre. Dans ses loisirs il s'appliqua à étudier le français qu'il parla très bien, comme la plupart des Allemands instruits, et l'anglais qu'il ne put jamais maîtriser. Il se créa des amis précieux grâce à son entregent et à sa distinction.

La guerre de Sept Ans éclatait en 1756. Son régiment fut rappelé en Allemagne. Ses états de service et ses hautes influences lui obtinrent aussitôt le grade d'aide-général de l'état-major de Ferdinand de Brunswick, frère du duc régnant et le plus illustre lieutenant de Frédéric le Grand.

Il se mit au service de la Hollande que Frédéric aidait contre la France. Plus tard il prit une part brillante à la victoire de Minden, y gagna le grade de capitaine de cavalerie et obtint bientôt un escadron des fameux nouveaux hussards bleus du Landgrave de Hesse.

Ferdinand le rappela toutefois à son état-major à cause de ses talents stratégiques et surtout de son système d'espionnage qui coûtait fort cher, mais rendait des services incomparables.²

En mai 1761, Ferdinand le nommait lieutenant-colonel des hussards noirs et, deux mois plus tard, commandant du régiment Bauer. Il se distingua encore dans plusieurs batailles.

FREDERIKA VON MASSOW

En 1762, la guerre pratiquement finie, Riedesel prit ses quartiers d'hiver à Wolfenbüttel, dans le duché de Brunswick, où il épousa Frederika Von Massow, au mois de décembre suivant. Celle-ci était l'une des séduisantes filles aux yeux bleus et à la taille svelte de Herr Von Massow, commissaire en chef de l'armée de Frédéric. Fritschen,³ comme on l'appelait familièrement, avait vu le jour à Newhaus, en 1746.

² Riedesel serait l'ancêtre... de Ludendorff?

³ Ses intimes au Canada l'appelaient madame Fritz.

La situation de Riedesel et ses relations avec Ferdinand l'avaient mis en rapport avec le père de Fritschen et il était vite devenu, comme beaucoup de hauts officiers, un intime des Von Massow.

La jeune fille ne tarda pas à apprécier le jeune capitaine de cavalerie dont la culture raffinée, la noblesse, le caractère, l'élégance, et les yeux bleus comme les siens n'étaient pas à dédaigner. Le mariage aurait même eu lieu dès l'hiver de 1759-60 n'eût été la reprise des hostilités. Frederika n'oublia pas, toutefois, son capitaine, malgré les avances de galants rivaux tels que Gunther, l'ami de Riedesel, qui fut dépité au point de se plaindre à Riedesel lui-même des duretés de la demoiselle. A la suspension des hostilités, en 1792, le duc Ferdinand qui tenait son jeune officier en haute estime, négocia lui-même le mariage, et, le 21 décembre, le petit hameau de Newhaus, prenait un air de fête inaccoutumé. Ce fut un jour de gala inoubliable et les villageois ne virent jamais tant de riches carrosses, de beaux militaires et de belles dames. Les ducs de Brunswick et tous les nobles de Hesse offrirent leurs portraits à l'huile aux époux et des poètes leur adressèrent des vers parfumés.

Le capitaine partit presque aussitôt pour Wolfenbuttel où son régiment tenait garnison, laissant sa jeune épouse de seize ans avec sa famille jusqu'à ce qu'il eût acheté une maison à Wolfenbuttel où elle vint bientôt le rejoindre. Ils vécurent jusqu'en 1766 dans la paix et le bonheur du foyer.

En 1767, le régiment de Riedesel fut licencié et le capitaine envoyé comme adjudant-général à l'armée de Brunswick. En 1772, il fut fait colonel des carabiniers formés peu après en régiment de dragons.

LE TRAITÉ DE 1776

La révolution américaine était alors en plein développement. Plusieurs compatriotes de Riedesel engagés dans les troupes anglaises y faisaient même la lutte, mais rien ne lui laissait encore prévoir qu'une armée allemande franchirait bientôt l'Atlantique pour aller combattre dans le Nouveau-Monde et que lui-même en commanderait un des corps les plus importants. L'ordre arriva comme une bombe, aux premiers jours de janvier 1776: l'armée devait se tenir prête à partir vers la mi-février.

VERS LE CANADA

Aussitôt nommé commandant des troupes auxiliaires de Brunswick, le 10 janvier, le colonel Riedesel se mit tout entier à l'organisation de son corps et aux préparatifs de départ. Et, le 22 février, après avoir reçu sa promotion de major-général, il quittait Wolfenbützel, avec ses troupes, laissant sa femme en couches, avec la recommandation de le rejoindre en Amérique aussitôt qu'elle serait remise.⁴

Le 28 mars, le général débarquait en Angleterre et, le 4 avril, il partait de Plymouth pour Québec, en compagnie des généraux Burgoyne et Phillips et une partie de ses troupes, — la deuxième division devant suivre au cours de l'été, — à bord de la flotte de l'amiral Douglas.

Seize des 36 vaisseaux portaient les 2000 Brunswickers, quatre autres, 760 soldats de Hanau et le reste des troupes anglaises. Riedesel lui-même était à bord du "Pallas" qui l'avait amené d'Allemagne.

Ces soldats partirent pour le Canada avec enthousiasme, plusieurs même avec l'idée de s'y établir, mais sans savoir si cette contrée appartenait encore aux Anglais. Les dernières nouvelles déjà lointaines apportées par les lents voiliers, annonçaient une invasion américaine. Ce n'est que dans le golfe, le 21 mai, qu'un navire marchand de hasard apprit à la flotte que Carleton tenait bon. Quelques heures plus tard, une frégate anglaise, la "Niger", venait compléter les renseignements.

Le 25 au soir, la flotte atteignait le Bic, après une longue traversée sans incidents et sous un vent ordinairement favorable.⁵

Elle y resta à l'ancre jusqu'au 27, à cause d'un vent contraire. Et Riedesel profita du loisir pour visiter l'île et avoir une première impression de la population canadienne dont les us et coutumes, comme les beautés et les richesses du pays, l'intéressèrent déjà vivement.

⁴ L'enfant naquit au commencement de mars. Elle fut appelée Caroline, du nom de la province américaine où Madame Riedesel croyait peut-être que son mari allait combattre. Le père apprit sa naissance à Stade, en Allemagne au moment de s'embarquer pour l'Angleterre, le 18 mars.

⁵ Riedesel n'avait rien du marin. Comme son compagnon le capitaine Foy lui avait dit que le voyage ne serait qu'une "bagatelle", le premier matin, en voyant la mer immense tout autour de lui, il aurait demandé au capitaine "s'il était possible que le navire ait dépassé le Canada pendant la nuit".

Mieux renseigné, le 24 avril, il écrivait à bord, à sa femme: "Dans cinq ou six jours, nous verrons, j'espère, les côtes de Terre-Neuve".

Le 27 au soir, le vent s'éleva et Burgoyne prit les devants, à 8 heures, à bord de la "Surprise" qui l'attendait depuis quelques jours. La flotte partit elle-même vers minuit. Le 28, elle arrivait à l'Isle aux Coudres où l'on connut la retraite précipitée des Américains, le 6 mai. La flotte attendit une journée un vent favorable et les pilotes nécessaires à la gouverne sur le fleuve. Elle s'arrêta encore au cap Tourmente, faute de vent, le 30 au soir, et le lendemain un peu plus haut, à la Pointe St-Jean, à cause de la marée basse. Riedesel débarqua encore pour visiter l'Isle d'Orléans qu'il trouva virgilienne. "Le sol de ce pays vous plaira beaucoup", écrit-il à sa femme, le 8 juin. "Tout ce qui tombe sous les yeux est beau".

Enfin, après un autre arrêt à cause du vent contraire, et un dernier, à la Pointe St-Laurent, à cause de la marée, la flotte arrivait à Québec la Superbe, vers 6 heures, le soir du 1er juin, au grondement d'une canonnade de bienvenue.

Tous les navires mouillèrent dans le port à côté de la flotte remplie de troupes irlandaises qui les avait précédés. C'était, en tout, près de 9000 hommes qui venaient s'ajouter au petit millier de Carleton.⁶

LES BRUNSWICKERS AU CANADA

RIEDESEL A QUÉBEC

Riedesel débarqua immédiatement pour aller se rapporter au palais du Gouverneur. Carleton revenu, depuis le 30, des Trois-Rivières, reçut le général allemand avec beaucoup de cordialité et même d'onction, car Riedesel écrit à sa femme qu'il ne manque au gouverneur que la perruque et la soutane noire pour ressembler à l'abbé Jérusalem, précepteur de l'héritier de Brunswick. Le général fut invité à dîner pour le lendemain. L'impression agréable que lui avait laissée Carleton, la veille, ne fit que s'accroître. Le gouverneur semblait bien avoir une préférence un peu trop marquée pour les troupes anglaises, mais Riedesel apprécia le talent militaire du vieux soldat du Génie, quartier-maître de Wolfe en 1759, blessé aux plaines d'Abraham, témoin de rudes combats sous le ciel torride de la Havane en 1761, gouverneur et commandant en chef du pays depuis 1766 et qui avait même servi sous les drapeaux allemands du Hanovre avant de venir au Canada. De son côté,

⁶ 77 femmes allemandes avaient accompagné leurs maris.

Carleton gardait, il est vrai, un mauvais souvenir des proches de Riedesel, mais il semble qu'il estimât beaucoup le général au moins comme militaire, sinon comme Allemand.

Le général profita de son séjour à Québec pour visiter la ville encore toute bouleversée par le siège récent, mais qu'il trouva encore habitable.

Après son dîner du 2 juin, Riedesel passa en revue les 600 prisonniers américains faits par Carleton en décembre et en mai précédents. Le 4 juin, fête du Roi et grande pètarade dans Québec, suivie le soir d'une illumination générale des maisons, d'autant plus générale que les soldats cassaient les carreaux où n'apparaissait pas la lampe ou la chandelle allumée.

Le même jour, Riedesel reçut de Carleton le commandement inattendu d'un corps séparé, composé d'un bataillon écossais de McLean, le défenseur de Québec, du régiment Riedesel, de 150 Canadiens, et de 300 Sauvages, avec ordre de partir immédiatement vers les Américains, à Sorel, et de s'établir dans les environs.

Le régiment du Prince-Frédéric et les Dragons, l'un assez mal coté et l'autre trop lourdement armé et sans chevaux, demeuraient en garnison à Québec et Lévis, sous le commandement du lieutenant-colonel Baum. Ils débarquèrent du 6 au 7 et furent remplacés à bord par des troupes anglaises.

Le 7 au matin, des délégués Sauvages arrivèrent à Québec pour rencontrer Carleton qui recherchait leur alliance. Ce spectacle inaccoutumé amusa beaucoup Riedesel qui n'avait pas eu, comme le gouverneur, à subir, pendant de longues années, ces terribles enfants de la forêt. "A midi, nous dit-il, les chefs des nations sauvages telles que les Abénaquis, les Iroquois, les Outaouais et les Hurons, eurent une entrevue avec Carleton. Il leur donna à tous des costumes et des armes. Ils portaient leur tatouage de guerre et avaient les yeux peints en rouge. Ils avaient déjà barbouillé de rouge leurs nouveaux manteaux pour montrer qu'ils étaient prêts à combattre. Quelques-uns d'entre eux venaient de parcourir 450 milles anglais".

L'ARMÉE AUX TROIS-RIVIERES

Carleton avait son plan tout prêt pour la reprise de Montréal encore au pouvoir des Américains. Aussitôt que le vent s'éleva au cours de la journée, la flotte partit vers les Trois-Rivières en même

temps que les troupes de terre sous le commandement de Carleton, de Burgoyne et de Philipps. Au cap Rouge, elle jeta l'ancre jusqu'au lendemain. Le 8, par un beau temps, elle se rendit jusqu'au Cap à l'Oiseau où elle rejoignit un détachement anglais. Elle repartit, le 9, pour arriver à 10 heures du soir au Cap de la Madeleine où l'on apprit la récente victoire de Malcolm Fraser, aux Trois-Rivières, sur l'Américain Thomson, que Sullivan avait envoyé de Sorel.⁷

Le 10 au matin, Riedesel se rendit aux Trois-Rivières, où il rencontra Specht et les troupes de Hanau du "Harmony" qui avaient pris part au combat du 8, ainsi que les prisonniers et les blessés américains des Ursulines, parmi lesquels il eut la surprise de retrouver des soldats allemands de Virginie dans leur uniforme de Hessois.⁸

Il continua ensuite aux quartiers-généraux de Carleton arrivé depuis le 8 au soir. Celui-ci annonça à l'armée que Sa Majesté le nommait Capitaine-Général. Burgoyne, Riedesel et Philips devaient généraux, et Beckwith, Fraser, Powell et Gordon, brigadiers-généraux. Fraser reçut le commandement de l'aile droite des troupes qui n'avaient pas encore débarqué, soit: les Sauvages, les Canadiens, les Grenadiers anglais, les compagnies d'infanterie légère et tous les régiments anglais du Canada et le nouveau régiment (84e) de McLean.

L'aile gauche, sous le commandement de Riedesel, comprenait tous les régiments de Brunswick et le régiment de Hanau.

Burgoyne commandait les deux ailes.

SOREL

Les troupes arrivées de Québec s'embarquèrent dans les petits vaisseaux de la flotte de Fraser déjà aux Trois-Rivières et destinés à remonter le lac St-Pierre dont l'eau était peu profonde. Comme le vent avait faibli, on attendit à l'ancre, et Riedesel fut chargé d'aller reconnaître avec une trentaine d'hommes, la rive sud jusqu'à la rivière Godefroy, en vue de trouver un futur lieu de campement. Il revint, le 13, au petit jour, au moment où la flotte appareillait.

⁷ Sullivan remplaçait Thomas mort de la picote à Sorel, le 2 juin.

⁸ Les Américains n'avaient pas les moyens de vêtir leurs troupes uniformément. Ils prenaient ce qui leur tombait sous la main ou laissaient leurs recrues avec l'uniforme qu'elles portaient. C'est ainsi qu'après l'assaut de Québec, on trouva des prisonniers américains vêtus à l'anglaise, grâce au magasin militaire de Montréal.

Après être allé faire son rapport à Carleton encore à ses quartiers, il partit rejoindre la flotte à bord de l'"Élisabeth". La flotte entra dans le lac St-Pierre à 8 heures et jeta l'ancre, faute de vent, jusqu'au lendemain. Carleton arriva sur les entrefaites. Le soir du 13, en cas de surprise, tous les bateaux reçurent l'ordre de charger leurs canons, de tenir de fortes gardes sur les ponts et de faire l'appel de l'un à l'autre tous les quarts d'heure. Des chaloupes patrouillaient autour des vaisseaux, pendant que les Canadiens et les Sauvages en canots visitaient les rives du fleuve. Le 14 au matin, Carleton donna l'ordre de marche et la flotte reprit sa route avec prudence.

1. Le Sloop "Martin" venait en tête.⁹ 2. L'infanterie légère anglaise. 3. L'artillerie légère anglaise. 4. Les brigades anglaises. 5. Les troupes de Brunswick et de Hanau. 6. Les 2e et 3e brigades anglaises. 7. L'artillerie lourde anglaise. 8. Les transports de provisions.

Les Canadiens et les Sauvages apportèrent bientôt la nouvelle que les 1500 rebelles Américains de Sullivan venaient d'évacuer Sorel à l'approche de la flotte.¹⁰

Celle-ci ancrà à Sorel, le soir du 14, et une partie de la brigade de Fraser débarqua aussitôt pour prendre possession "de cette place importante".

Le 15 au matin, la première brigade anglaise avec une partie de l'artillerie débarqua à son tour et partit immédiatement sous les ordres de Burgoyne à la poursuite des Américains vers Chambly et St-Jean.

Le corps allemand devait aussi mettre pied à terre, et le capitaine Gerlach avait même visité le site de son camp. Mais Carleton changea d'avis, au grand mécontentement de Riedesel qui commença de penser que le gouverneur voulait "lui faire tenir toujours la queue".

LE DÉBARQUEMENT

La flotte monta donc un peu plus haut, où elle jeta encore l'ancre. Le 16 après-midi, à l'annonce de l'évacuation de Chambly et

⁹ C'était le vaisseau de Carleton qui, à partir de ce moment, monta sur le "Rousseau".

¹⁰ Sur la place des Canons à Sorel, on voit trois pièces d'artillerie aux armes de George II qui furent trouvées dans la rivière Richelieu vers 1864. Elles durent y être jetées soit par la garnison anglaise, en 1775, avant l'arrivée d'Easton, ou par Sullivan en abandonnant la place.

de Montréal, Carleton donna l'ordre du débarquement général sur la rive sud, le 29^e anglais devant monter seul avec les vaisseaux à Montréal, pour y tenir garnison. Les troupes reçurent quatre jours de ration et devaient marcher par compagnies, avec l'église de Verchères comme lieu de rendez-vous. Le manque de petites chaloupes et la longue grève rendirent le débarquement difficile et lent. Il dura jusqu'à six heures du soir. Les bagages restèrent à bord faute de chevaux pour leur transport.

Deshabitués de la marche par leur long séjour sur les vaisseaux, Riedesel et ses soldats durent subir, en plus, une lourde pluie dans leur marche de nuit. Ils passèrent à Contrecoeur ployant sous leur attirail imbibé d'eau et arrivèrent bientôt à Verchères où Carleton les avait encore devancés. Les Allemands y prirent leurs quartiers à la hâte et s'installèrent pour leur première nuit sur le sol canadien.

ARRIVÉE A LAPRAIRIE ET PRÉPARATIFS DE LA CAMPAGNE

Dès le lendemain les troupes commandées par Carleton se dirigèrent vers Laprairie.

Les bagages des troupes arrivèrent bientôt de Montréal et les vaisseaux redescendirent à Québec où la flotte de Douglas les attendait avant de prendre la mer.

Carleton organisa immédiatement une ligne de défense de la frontière avec ses 9000 hommes, et de façon que les corps pussent se secourir au cas d'attaque.

1. La brigade du général Fraser fut envoyée en garnison à St-Jean, avec le 22^e régiment sur la route de Chambly et l'infanterie légère anglaise sur la route de Laprairie.

2. La brigade du général Gordon fut échelonnée sur la route de Laprairie à Montréal, avec le 29^e régiment à ce dernier endroit.

3. La brigade de Risloth joignait la brigade de Gordon à celle de Gowell.

4. La brigade de Gowell s'étendait de Risloth à Belleville, l'artillerie restant à St-Charles.

5. La brigade de Riedesel demeurait à Laprairie et aux environs.

Carleton transporta ensuite ses quartiers-généraux à Chambly où il se rendit, par canot d'écorce, en compagnie de Phillips et de Burgoyne revenu de sa courte campagne. Puis il redescendit à Québec, le 20 juillet, réorganiser le gouvernement civil suspendu depuis l'invasion.

Carleton faisait tout son possible pour hâter l'attaque du lac Champlain afin de pouvoir envahir les colonies américaines avant l'hiver, mais les énormes préparatifs retardaient l'expédition. Il fallait construire une flotte entière. Les Américains avaient détruit ou pris tous les vaisseaux qui se trouvaient sur le lac lors de leur passage et s'étaient eux-mêmes constitués une flotte puissante et aguerrie pour maîtriser cette voie. Tous les soldats charpentiers furent, sans délai, employés à Sorel, Chambly et St-Jean, à la construction de 646 bateaux, mais à peine cent étaient-ils terminés, le 15 juillet suivant. Dix autres démontables venaient d'arriver d'Angleterre, le 7, à bord du "Tartar". Quatre autres de vingt canons qu'on avait tenté de transporter sur des rouleaux à travers les marais, de Chambly à St-Jean, durent être sciés. Le 20 on expédia de nouveaux maçons aux fortifications de l'Isle-aux-Noix, près de l'extrémité nord du lac Champlain.

LES QUARTIERS DE LAPRAIRIE

Pendant ce temps Riedesel trompait son inaction en préparant ses troupes aux futures batailles. Dès le petit jour, il y avait exercice militaire afin de mieux adapter les soldats à la manœuvre anglaise, calquée sur celle des Français et des Américains et que Riedesel, formé à l'européenne, avait pourtant méprisée au début. Au commencement de juillet, il s'était même plaint au duc de Brunswick de la guerre de sauvages que Carleton lui imposait, mais sa droiture et son jugement lui avait fait reconnaître son tort. Aussi écrivait-il à Ferdinand, en juillet:

"Nous avons à prévenir beaucoup de choses et à traverser plus d'un petit pont pour rencontrer les désirs de nos généraux et ne pas être embarrassés dans ce genre de guerre. Mon principe est de ne jamais rien aggraver et d'obéir aux ordres du général. Voilà la raison pour laquelle il continue d'être content de moi".

Il s'était aussitôt plié à la longue expérience du gouverneur au point d'apprendre même à ses soldats à ramer sur le fleuve. Il leur enseigna l'attaque sauvage: "Aussitôt que la première ligne a sauté dans le fossé supposé, le commandement: feu! est donné. La première ligne tire alors, recharge ses fusils, sort du fossé, se cache derrière un arbre, un rocher, un buisson ou tout ce qui peut se trouver à main, tout en tirant, en même temps, quatre cartouches, de façon à garder la ligne aussi droite que possible. Aussitôt que

la première ligne a tiré ses quatre cartouches, la seconde ligne avance et tire le même nombre de coups de la même manière. Pendant ce temps, les bois, fouillés par les tirailleurs, leur deviennent familiers dans toutes leurs parties". Il fit si bien que Carleton, à la grande jalousie des Anglais, qui n'aimaient pas beaucoup les "Dutch Bug-gers", lui décerna les compliments les plus flatteurs. Riedesel organisa son camp et le disciplina admirablement. Les soldats devaient toujours être "bien peignés" et avoir "les cheveux poudrés". (Paush). "Tout, sans exception devait être bien payé, et au comptant, afin que le peuple de la province gardât sa bonne humeur". Mais comme les habitants, en bons Normands, abusaient vraiment de cette munificence, Riedesel établit lui-même un magasin à La-prairie pour permettre à ses soldats de se fournir à meilleur prix. Ce magasin, toutefois, ne fut pas un succès, si l'on en croit les soldats qui trouvèrent bientôt les prix aussi exorbitants que chez les habitants. Il paraît que certains intéressés s'y enrichissaient. On accusa même Riedesel qui avait l'instinct financier très développé, d'en avoir profité; ainsi le laisse entendre Rosengarten au sujet du fourrage. "Le "forage money" payé aux officiers ajoutait un bon magot à leur paie régulière. Le général Von Riedesel qui avait aussi l'esprit d'économie, aurait rapporté de cette source, au-delà de 15,000 thalers,¹¹ à son retour dans le Brunswick."

Natif des rudes montagnes de la Hesse, il supportait bien le climat canadien assez semblable à celui de son pays natal, mais ses soldats souffrirent beaucoup des torrides journées de juillet suivies de nuits trop fraîches, et plus de 300 d'entre eux furent pris de diarrhée et envoyés à l'hôpital. Mais les indemnes trouvaient le temps bon ainsi que l'admet l'officier Paush.

Les Allemands prirent part à la victoire du lac Champlain, en octobre 1776. Puis toute l'armée revint au Canada, sur l'ordre de Carleton, et prit ses quartiers d'hiver dans nos campagnes, de St-Jean aux Trois-Rivières.

En 1777, les Brunswickers, sous le commandement de Burgoyne, envahirent les colonies américaines en révolte. L'auteur raconte les défaites de Bennington et de Saratoga et la longue et cruelle captivité de ces soldats auxiliaires dans les camps de concentration de Cambridge et de la Virginie, jusqu'à la conclusion de la paix, en 1783. Leur général Riedesel obtint toutefois sa libération, en 1781, et revint au pays

¹¹ Environ \$11,000.

prendre le commandement des Brunswickers qui avaient échappé au désastre. Il arriva de New-York avec une flotte anglaise. L'auteur décrit sa réception à Québec et l'état du pays sous le gouvernement de Haldimand. Le général allemand eut ses quartiers-généraux à Sorel jusqu'à son départ avec ses troupes, en 1783.

HALDIMAND ET RIEDESEL

A QUÉBEC

Riedesel envoya sans délai son adjudant à Québec avec l'ordre suivant:

A bord du "Little Deal", devant Québec,
10 septembre, 1781.

Le major-général Von Riedesel annonce aux troupes de Brunswick du Canada, son arrivée dans la province, après une absence de quatre ans; une période passée dans la misère, le chagrin et toutes les privations possibles. Il a laissé le reste des troupes capturées dans cette triste condition, et sans le moindre espoir d'une libération rapide. Le général ressent une joie intense à la prochaine perspective de revoir encore une fois ces troupes qu'il a toujours considérées comme ses amis; et il a confiance de trouver chez elles les mêmes bonnes volontés, ponctualité et zèle dans le service qu'elles ont montrés autrefois. Il trouvera un réel plaisir à tout faire pour le bien-être des troupes, tant comme corps que comme individu. Pour le présent et jusqu'à nouvel ordre, tous les rapports, listes, applications, etc. devront être envoyés au brigadier-général Specht, jusqu'à ce que le général soit plus au courant des circonstances, et jusqu'à ce que la durée de son séjour et sa future destinée lui soit connues.

RIEDESEL, major-général."

HALDIMAND

Aussitôt rendu à Québec, Riedesel se rapporta à Haldimand, gouverneur du Canada, depuis le départ de Carleton, le 27 juin 1778. Contre son habitude, Haldimand reçut le général allemand avec une extrême cordialité. Mais il faut dire que le Suisse de Neuchâtel avait servi avec Riedesel sous Frédéric le Grand, leur maître en despotisme militaire, despotisme qu'ils appelaient "grand

esprit de devoir." Il s'y ajoutait aussi la mutuelle sympathie de deux mercenaires au service de Sa Majesté le Roi d'Angleterre. De plus, pendant la guerre de Sept ans, Frédéric Haldimand avait fait du service jusqu'en Pensylvanie et avait aussi été blessé à la bataille de Carillon en 1758. Et il n'y avait pas longtemps qu'il avait tenu le commandement en chef de New-York, puis le gouvernement de la Floride: autant de souvenirs presque communs avec le général Riedesel, qui avait bien connu Ticonteroga, New-York et le sud américain. Ils se connaissaient d'ailleurs une passion pareille pour l'horticulture (et aussi les bons dîners) qu'ils avaient acquise dans leurs campagnes de Hollande. Et si le grain de sable de Cromwell joua un grand rôle dans les affaires britanniques, les graines de semence des deux nouveaux amis pesèrent aussi sur le sort du Canada. Toujours est-il que le vieux cerbère de 65 ans qui présidait alors aux destinées de notre pays, le "grogneur" comme le surnommaient ses rares intimes, éclaira pour Riedesel, son visage bilieux, d'un sourire engageant et adoucit la dûreté de ses yeux bruns scrutateurs et de sa bouche aux lèvres minces et fielleuses, qui gâtaient d'ordinaire sa ressemblance remarquable avec Washington.

La surprise déjà générale en voyant cet atrabilaire sans cesse en proie à son mal de pierre, éteindre le général "toujours en bons termes avec tout le monde", le visage rond et rose, tourna à l'étonnement lorsque, trois jours plus tard, Haldimand, célibataire enragé qui détestait les femmes encore plus que les hommes, s'empressa auprès de Madame Riedesel, avec une galanterie inaccoutumée.

"Mon mari, écrit Madame Riedesel, gagna vite l'affection du lieutenant-général Haldimand (qui était gouverneur de la province et commandant-en-chef du Canada) bien qu'il lui fût représenté comme un homme avec lequel il était difficile de s'entendre et à qui personne ne pouvait jamais plaire. J'eus la satisfaction non seulement de recevoir de lui des marques de bonté, mais de gagner son amitié que je gardai tant qu'il vécut. Des gens essayèrent de nous inspirer de l'antipathie contre lui; mais nous n'écoutâmes rien. Au contraire, nous agîmes envers lui à cœur ouvert, une ligne de conduite qu'il ne tarda pas à reconnaître par des remerciements, surtout à cause du fait qu'il était très peu habitué à recevoir un tel traitement."

LA TYRANNIE

Haldimand voyait arriver Riedesel avec d'autant plus de plaisir que, tout comme Carleton au printemps de 1776, il se trouvait en mauvais termes avec une population que la défaite de Burgoyne avait encore révolutionnée et que les nouvelles rumeurs d'invasion américaine ramenaient aux rêves de liberté. Au contraire de Carleton qui avait su tolérer habilement les manifestations d'indépendance, afin de ne pas augmenter l'anarchie, Haldimand avait voulu mater la rébellion à la manière forte. L'Acte de Québec, malgré la sympathie que lui accordaient le clergé et la noblesse n'avait pas réussi à satisfaire les Canadiens. Il ne les mettait pas à l'abri de la confiscation de leurs biens et de l'emprisonnement pour dettes. Le peuple n'acceptait pas non plus les lois pénales anglaises que l'Acte avait confirmées. "Aucun peuple au monde n'est plus attaché à ses lois et à ses coutumes," s'écriait Haldimand dans un moment d'indignation. Mais il aurait dû penser que les tristes sires, suisses hérétiques ou fanatiques anglais, ses plus chères créatures, qu'il avait chargés d'administrer la justice, n'étaient pas hommes à rendre l'institution populaire. Le peuple ne craignait plus l'armée humiliée et criait contre les corvées, si bien que tout ce mécontentement se manifesta par des harangues terribles au conseil législatif, un autre fruit de l'Acte de Québec. Ce Conseil encore composé d'une majorité des "intolérables" anglais dont parlait Murray et Carleton, avait pourtant assez à souffrir de leur arrogance brouillonne et de leur avidité insatiable. Cependant Haldimand, toujours sincère, si l'on en juge par le programme de bonnes résolutions qu'il rédigeait à son arrivée au pays, mais toujours destiné à prendre le bâton par le mauvais bout, s'appliqua, sur l'avis de ses petits-mâtres, à aggraver encore la situation. Il avait si peu confiance dans la loyauté des conseillers, qu'il laissait entendre à Germaine que les circonstances pourraient "l'obliger à engager sa responsabilité un peu plus qu'il le voudrait." Il essaya auparavant de remplir le conseil de ses satellites. Les troubles ne firent que grandir. Dans les circonstances, il se crut autorisé à ne soumettre à l'assemblée que les mesures secondaires, jugeant les conseillers indignes et incapables de s'élever plus haut. Ici encore, dans certaines matières, les trouvait-il pour la plupart trop intéressés personnellement, (comme Allsopp, Cuthbert, Grant et Lévesque, tous marchands de blé,) pour traiter celles-ci dans l'in-

térêt du pays. Cela devenait une obsession et une tyrannie que le peuple n'était pas disposé à subir.

INVITATION A LA RÉVOLTE

L'excellent service des postes des Américains avec le Canada, bien meilleur que celui d'Haldimand, qui tempêtait à l'année contre le retard de ses lettres, ne laissait pas de tenir le Congrès au courant des affaires canadiennes. Bien plus, celui-ci ne ménageait pas ses réponses et c'était une avalanche d'invitations à la révolte, signés des noms de Washington et de Lafayette. Même, à l'automne de 1778, arrivait une longue "Déclaration au Nom du Roy à Tous les Anciens François de l'Amérique Septentrionale" signée par l'amiral d'Estaing et où l'on parlait de "frères ayant le même sang, la même langue, les mêmes coutumes, les mêmes lois que les François et qui se devaient de joindre leurs anciens compatriotes afin de secouer le joug d'une nation étrangère."

La nouvelle d'un traité entre la France et les États-Unis à l'effet que la Canada et la Nouvelle-Écosse seraient remis à "notre Grand Monarque" Louis XVI, avant le 20 juin 1780; ensuite celle, moins probable, d'une bulle du Pape qui permettait aux Canadiens de prêter leur appui à "la fille aînée de l'Église"; et enfin celle d'une prochaine invasion américaine qui ne fut manquée, en effet, que par la défection d'Arnold, achevèrent l'anarchie.

"On ne parle partout dans le pays, écrivait Haldimand à Germaine, que de l'arrivée prochaine d'une armée d'invasion... Bien que je sois reconnaissant envers le clergé en général de la bonne conduite qu'il tint durant l'invasion de la province en 1775, je suis informé que, depuis que l'on sait que la France doit entrer dans le conflit, et depuis que l'adresse du comte d'Estaing et une lettre de M. de la Fayette aux Canadiens et aux Sauvages ont circulé dans la province, plusieurs prêtres ont changé d'opinion, et, au cas d'une nouvelle invasion, adopteraient, je le crains, une autre ligne de conduite."

Danger à la frontière, anarchie au dedans, c'était là le sort de Haldimand déjà habitué d'ailleurs à n'avoir que le fond du panier et souvent par sa faute. L'arrivée de Riedesel, lui procurait un excellent général dont les troupes allemandes avaient grand besoin, et surtout l'homme qu'il lui fallait pour organiser le système de fiches qu'il se proposait d'établir au pays pour se renseigner sur l'opinion publique.

L'EFFERVESCENCE

Durant l'été qui venait de se terminer, une grande sécheresse avait annihilé presque toutes les récoltes, au point que l'armée dut réquisitionner le chaume des couvertures de grange pour nourrir les chevaux pendant l'hiver qui approchait. Afin d'éviter la famine, Haldimand crut devoir lancer une ordonnance obligeant les habitants à mettre leurs blés et leurs bétail sous la protection militaire. Les habitants, y soupçonnant un piège pour leur enlever le peu qui leur restait ou pour les empêcher de vendre leurs produits à un prix rémunérateur, s'ingénierent à tout cacher et à déjouer les inquisitions que les troupes faisaient dans les campagnes. Ce "déloyalisme" irrita encore plus Haldimand qui se vengea en multipliant les corvées, bien plus onéreuses que rétributrices. Selon le besoin et en tous temps, il fallait fournir les garnisons de bois scié et fendu, construire des maisons pour messieurs les loyalistes pleins de morgue et d'exigences, travailler aux routes, surveiller les pêcheries et transporter des provisions et autres fournitures aux différents postes. Ces abus n'étaient pas pour éteindre l'amour des Canadiens pour les champions de la liberté, dont les drapeaux continuaient de flotter au souffle de la victoire. Le golfe fourmillait de navires américains qui interceptaient les communications avec l'Angleterre, et les nouvelles arrivaient en surabondance par les rivières Yamaska et St-François où les Américains avaient perfectionné leur service au point d'avoir un confortable chemin secret jusqu'à Albany. Ils apportaient de nouvelles adresses de sympathie, de nouvelles proclamations de fraternité qu'ils affichaient eux-mêmes sur la tribune du crieur, pour ne pas trop compromettre leurs amis les Canadiens qui les hébergeaient. Sur les remontrances de l'évêque, qui craignait avec raison la vengeance d'Haldimand, quelques curés menacèrent leurs ouailles rebelles de la peine éternelle, mais il n'y en eut qu'un seul qui remit aux autorités le placard "empoisonneur" apposé à la porte de sa cure. Les Jésuites furent soupçonnés de soulever les Sauvages de Caughnawaga. Un Sulpicien, M. de la Valinière, fut expulsé sur l'ordre d'Haldimand, qui fit même interdire le recrutement de la société en France de peur d'augmenter le nombre des agitateurs. On en soupçonna d'autres de fomenter la révolte chez les Sauvages du Lac des Deux-Montagnes et de St-Regis.

La terrible nouvelle de la capitulation de Cornwallis à Yorktown,

le 19 octobre, (les mauvaises nouvelles, ont des ailes) n'avait pas non plus tardé à venir jeter la consternation parmi les troupes, et la joie, mal contenue, malgré la crainte des représailles, chez les "déloyaux" Anglais de Montréal et de Québec et chez les Canadiens en général. Les mystérieux placards se promenaient de plus belle et annonçaient en termes bibliques le Mane, Thecel, Phares du régime anglais au Canada même. Bien plus, une autre nouvelle, confirmée celle-là par une prompte dépêche de Londres, circulait par toute la province, annonçant le départ de Brest d'une grosse flotte française à destination probable du Canada. Des personnages louches parcouraient les campagnes, la révolte ouverte s'organisait dans l'ombre, on saluait déjà verre en main l'arrivée des nouveaux "libérateurs".

LES FICHES D'HALDIMAND

Haldimand aux abois jugea le temps venu de prendre les grands moyens. Pendant qu'il se chargeait lui-même du district de Québec, il donna ordre à Riedesel de couvrir tout le territoire compris entre le lac St-Pierre, le Lac Champlain et Montréal, et de faire dresser par les officiers, la liste complète de tous les habitants avec leur opinion politique. Les suspects furent étroitement surveillés par les soldats, surtout anglais, car le gouverneur qui avait déjà envoyé Ehrenbrook soumettre les rebelles de Terrebonne, en 1778, admettait que "pour maintenir l'ordre dans les paroisses, les Allemands se montraient tout à fait inutiles." Récompense généreuse était aussi promise aux délateurs d'occasion ou de profession qui n'avaient pas besoin de ce nouveau stimulant pour manifester leur "loyalisme".

Malgré le rude hiver et sa mauvaise santé, Riedesel dut se morfondre en carriole sur les routes, afin de tenir ses troupes en alerte et faire avancer la construction (une autre invention du gouverneur) d'une multitude de blockhaus, dans les plus paisibles paroisses, pour la protection du pays contre ses propres habitants. Dès le premier décembre, de retour à Sorel, par un temps de chien, le général écrivait à Haldimand, à Québec: "J'ai passé la nuit à la Pointe-Olivier. J'ai donné instruction à l'officier en charge de prêter une attention toute spéciale aux habitants, et de voir à ce que nul étranger ne vienne dans la paroisse hors de sa connaissance, et, de plus, qu'aucun des habitants me quitte l'endroit sans l'en informer...

A La Savane,¹² j'ai posté un sous-officier avec dix hommes du régiment de Hesse-Hanau pour exercer une stricte surveillance sur les habitants... A Chateauguay, j'ai donné ordre au capitaine Casten-Dyk¹³ au fait de la conduite des habitants, de prévenir la venue d'émissaires hostiles dans la paroisse, parce que je crois que les rebelles ont, de cette façon, entretenu une correspondance avec les déloyaux de Montréal."

Haldimand qui avait un penchant naturel pour les postes, se crut même autorisé à s'en nommer le Maître suprême au point de violer jusqu'au secret des lettres qu'il soupçonnait d'exhaler un parfum de rebellion. Le moindre équivoque classait le correspondant parmi les agitateurs.

LES PRISONS

Carleton avait bien emprisonné quelques tristes individus tel que le sieur Walker, mais Haldimand y alla d'une autre main. Le soupçon le plus futile menait au cachot, déjà illustré par Mtre Fleury-Mesplet et son compère Jautard, "coupables d'avoir diffamé tous les officiers du Roi et d'avoir essayé de jeter la colonie dans la confusion", avec leur petit journal satirique "Tant pis, Tant mieux"; le docteur Pellion, mis aux fers l'année précédente pour avoir collecté des lettres de Washington et de Lafayette; Charles Hay, rebelle écossais de Québec; de Sales Laterrière, directeur des forges du St-Maurice, accusé d'avoir fourni des pioches aux Américains de l'Invasion; surtout, François Cazeau, le financier des Américains et le marchand souleveur de Sauvages, et l'immortel Pierre du Calvet, des Trois-Rivières, aux procès mieux connus que sa tombe ("Personne n'a connu ta tombe, O Du Calvet!" Fréchette). Si bien que les prisons regorgèrent bientôt de citoyens "félons", à tel point que, le couvent des Récollets lui-même n'y suffisant plus, le gouverneur donna l'ordre aux militaires et aux amateurs trop zélés de se modérer. Il écrivait en particulier à Riedesel: "Je crains qu'il y ait trop de ces individus (déloyaux) dans la province et, comme nous manquons de place pour loger les prisonniers, je désire qu'on n'arrête plus de gens, à moins qu'on ne trouve un soupçon fondé contre eux".

Le problème d'ailleurs se compliquait du fait qu'un grand nom-

¹² Endroits près de St-Jean et Laprairie.

¹³ Castonguay?

bre de loyalistes arrivaient des États-Unis mêlés à autant d'espions américains, vivant, comme les premiers, aux frais de la province qu'ils venaient trahir.

Dans toute cette vilaine affaire, sans être possédé de la folie de persécution du gouverneur Haldimand, Riedesel n'en vivait pas moins dans les transes que ses anciens geôliers, cachés sous la défroque loyaliste, ne cherchassent encore une fois à le faire prisonnier au cœur même du pays, en représailles contre la méthode qu'il appliquait aux Canadiens.

"Nous ne restions pas dans le village de Sorel même, nous dit sa femme, mais à peu près à un quart de mille plus loin, et si près des avant-postes que, comme mon mari ne désirait pas être capturé, six hommes dormaient, chaque nuit, à l'entrée, sur des bancs."

L'auteur nous parle ensuite de la vie du général allemand et de ses troupes au Canada jusqu'à la conclusion de la paix, puis nous montre Riedesel à la veille de s'embarquer pour l'Allemagne.

L'ORDRE DU RETOUR

CESSATION DES HOSTILITÉS

Même au commencement de l'année 1783 on ne connaissait encore rien de précis au sujet du traité provisoire de novembre précédent, qui reconnaissait l'indépendance des États-Unis. Les armées américaines continuaient leurs campagnes victorieuses comme si rien n'était. Au Canada, les commandants agissaient au meilleur de leur jugement selon les rumeurs souvent contradictoires dont ils recevaient l'écho. On parlait de paix un jour et le lendemain, de la continuation de la guerre. Haldimand écrivait à Riedesel, au sujet "du grand désir qu'on manifestait dans tous les cercles, d'apprendre la moindre chose." C'est ainsi que les généraux devaient observer le plus grand secret, devant les Canadiens aux aguets, sur leurs préparatifs de défense. "Ils craignaient, non sans cause, que les déloyaux les entendent, et qu'une rébellion se développe, que Haldimand se sentait trop faible pour supprimer". Il n'avait pas, non plus, une confiance sans bornes dans les prétendus loyalistes. Cette crainte d'une attaque subite n'était pas sans fondement, puisque, en février, on apprenait l'apparition des troupes américaines dans le Vermont et du côté de Niagara. Seuls le dégel et les mauvaises routes empêchèrent cette invasion du Canada.

Toutefois, les nouvelles se précisèrent et, le 20 mars, les hostilités cessèrent. Le vœu que Riedesel avait formulé, la veille, se réalisait: "Je remercie le ciel que le jour approche où je pourrai retourner dans ma patrie, y faire donner à mes enfants une meilleure éducation et y restaurer ma santé". D'autres soucis lui faisaient désirer de quitter le Canada. Sa femme venait de subir une assez grave opération à la poitrine, à la suite de la naissance de sa dernière fille qui venait elle-même de mourir: "Ma fille aînée Augusta, écrit madame Riedesel, qui aimait beaucoup sa petite sœur, tomba malade de douleur; et ma plus jeune, América, aussi, faillit mourir de la même cause, avant même que sa sœur ne fut inhumée. Mais le médecin qui était encore avec nous, fit si bon usage de ses remèdes qu'elle nous fut conservée. Mon mari fut tellement hors de lui à la suite de toutes ces calamités, que nous ne pûmes le convaincre de venir dans la maison, avant que le docteur ne lui eût assuré que ses patientes se portaient bien. Nous inhumâmes notre bien-aimée petite morte à Sorel, et l'officier me promit qu'elle aurait un monument, avec une inscription, sur sa tombe, afin d'empêcher les habitants qui étaient d'aveugles et fanatiques catholiques, d'enlever l'enfant hérétique de la terre consacrée". En attendant le monument "quelques officiers catholiques allemands,¹⁴ placèrent une croix avec une inscription sur la tombe de la petite *Canada*." Il convient de dire ici, pour expliquer la conduite des habitants catholiques de Sorel, que la soldatesque se servait "*manu militari*" de l'église catholique pour leurs offices et du cimetière catholique pour les inhumations et cela malgré les protestations du curé comme catholique et propriétaire.

En 1778, le colonel McKenzie, du 31^e régiment, était décédé à Sorel. Le "irrévérend M. Scott", chapelain du 34^e depuis 1777, et démis de ses fonctions en 1782, sur les plaintes de St-Léger, commandant du 34^e, n'ayant pas de cimetière protestant "voulut forcer le curé Martel à accepter l'inhumation dans son cimetière. Il refusa. Le major Naime, commandant de la garnison, fit défoncer la porte du cimetière et enterrer le colonel." Le même conflit s'était renouvelé à l'occasion du décès de Canada Riedesel.

De plus, le général qui avait déjà reçu, en 1781, une lettre scellée de cire noire qui lui apprenait la mort de son souverain Auguste de Brunswick, en reçut une autre, le 18 mai de la présente

¹⁴ L'armée allemande comprenait des catholiques, des réformistes et des luthériens

année, où son frère lui annonçait la mort de leur père, survenue, le 5 septembre 1782, au manoir de Lauterbach, à l'âge de 77 ans. On demandait Riedesel pour le règlement de la succession.

ORDRE DE RETOUR

Ce fut donc avec un grand soulagement qu'il reçut, vers le milieu de juin, une dépêche d'Angleterre lui enjoignant de se préparer à passer les mers.

Les troupes de Brunswick encore prisonnières aux Etats-Unis ne devaient pas venir rejoindre Riedesel au Canada, comme il l'avait désiré. Le 6 juin, elles s'embarquaient déjà pour l'Allemagne.

Haldimand, sur la demande de Riedesel, envoya immédiatement des ordres pour hâter en autant que possible le départ de l'armée. Il permit aux Allemands de rester dans leurs quartiers d'hiver jusqu'au jour de l'embarquement, ce qui eut le don de leur plaire beaucoup. Le général s'occupa activement de tous les préparatifs, afin que les troupes fussent prêtes au premier moment. L'Angleterre, en effet, trouvait qu'elles lui coûtaient cher, et elle tenait à les voir profiter de la belle saison pour partir vers l'Allemagne. Les Allemands, par ailleurs, qui avaient décidé de retourner dans leur pays, ne désiraient pas languir plus longtemps au Canada.

L'armée de Brunswick n'a pas quitté toute entière le sol canadien. Nous donnons une partie de la conclusion de l'ouvrage à ce sujet

TOMBES CANADIENNES

La tombe de la petite Canada n'a pas été violée à Sorel; mais qui pourrait retrouver ses restes et même l'endroit exact où ils reposent dans le cimetière, disparu lui-même depuis près de cent ans? Quelques terrassiers de hasard remuent bien, de temps à autre, des ossements disséminés près des hangars qui avoisinent le fleuve, à l'embouchure du Richelieu, mais ces vestiges historiques n'ont pour eux aucune signification vraiment digne d'intérêt. Aux Trois-Rivières, nulle trace, non plus, de l'excentrique et beau lieutenant-colonel Ehrenkrook qui mourut à cet endroit, le 22 mars 1783, "et y fut inhumé avec les honneurs militaires," pendant que, par son ordre, "les officiers qui étaient venus assister à ses funérailles, se régalaient d'un plantureux dîner préparé à ses frais." Plusieurs autres compagnons d'armes de Riedesel, outre les quelques cents

qui périrent sur les champs de bataille américains ou furent faits prisonniers de guerre dans le Massachusetts et la Virginie, dorment leur dernier sommeil en terre canadienne. L'oubli de plus profond monte la garde sur leurs tertres ignorés. C'est à peine si les rares chercheurs découvrent quelques noms dans la poussière des archives du pays où ils ont vécu, souffert et se sont couchés pour la suprême fois.

DES ANCETRES

Un grand nombre ont laissé au Canada des héritiers de leur propre nom, lesquels seraient bien surpris, malgré toutes les évidences, d'apprendre que dans leurs veines coule un sang allemand.

Des 5723 Brunswickers que leur souverain envoya au Canada de 1776 à 1783, quelques centaines gisent autour de Ticonteroga, (Carillon), de Bennington et de Saratoga; 1378 autres, encore prisonniers de guerre au moment de la paix s'établirent, pour une poignée, dans le pays de leur martyre ou reprirent, pour la plupart, le chemin de leur patrie, en juin 1783; un certain nombre se trouvaient en Nouvelle-Ecosse. Des 3000 environ, encore au pays, à l'heure du départ, en août 1783, 1880 s'embarquèrent avec leur général. Plus de 1200 autres, avec l'encouragement de leur souverain et de leurs officiers, demeurèrent au Canada avec quelques centaines de soldats de Hanau et de Anhalt-Zerbst. Une grande partie d'entre eux y avaient déjà femme et enfants. Nous n'avons qu'à consulter les registres de certaines de nos paroisses, de 1776 à 1785, pour y trouver en abondance les actes de mariage d'un "soldat de Brunswick" ou d'un "Allemand en garnison en ce lieu", avec nos Canadiennes aux si jolis yeux doux, qui avaient su les séduire.

LEURS DESCENDANTS

Parcourez ces mêmes paroisses aujourd'hui et vous rencontrerez les mêmes noms qui apparaissaient sur la liste du sieur Goddecka, paie-maître général des Brunswickers, décédé à Sorel, le jour de Noël 1782.

Plasse, Aussant (Aussem), Matte, Koenig, Globensky, Blumhart, Bender, Pratte, Piuze, Kimber, Trestler, Glackmeyer, Besner, Arnoldi, Klein, Eberts, Heynemand, Grothé et nombre d'autres, autant de noms dont les ans ont quelquefois trahi l'ortho-

graphie, mais qui n'en ont pas moins gardé leur marque l'origine.¹⁵ Plusieurs de ces noms nous sont très familiers et quelques-uns même ont une réputation nationale. Bien plus, certains d'entre eux ont leur écho jusqu'à la rive du Pacifique comme celui de Pincier, dignement porté par le Très Révérend Adam Urias de Pincier, évêque anglican de New-Westminster, en Colombie-Anglaise.¹⁶

LE SOUVENIR

En 1787, Dorchester, le Carleton d'hier, eut un souvenir pour ses Allemands de 1776, en baptisant quelques nouveaux districts loyalistes des noms de Luneburg, Nassau, Mecklenburg et Hesse. On en retrouve encore quelques-uns dans nos provinces de l'Atlantique. Une de ces provinces même porte le nom le plus retentissant peut-être de l'Allemagne, avec celui de la Prusse, le nom que portait justement l'armée du noble général Von Riedesel: le Nouveau-Brunswick.

Ainsi passe la gloire du monde. Quelques noms sur une carte et dont le géographe lui-même ne comprend pas la signification profonde, lourde de toute une épopée; des fils qui ne connaissent point leurs pères et ne savent pas quel sang coule dans leurs veines; quelques vieilles mesures qui achèvent de rejoindre celles qui sont déjà disparues; les reliques des champs de bataille aujourd'hui somnolents, inutile ferraille rongée par la rouille; des tombes effacées...

Georges MONARQUE, avocat,

¹⁵ Voir Une colonie allemande de St-Gilles (Hist. de la Seigneurie de Lauzon Edmond Roy.)

¹⁶ Aussi Madame Goodwin (Mary Elisabeth de Pincier), née, comme son frère, à Burritts Rapids, Ontario, et garde-malade à Canton, Ohio, et Chs de Pincier, dentiste à Montréal. Leur ancêtre Théodor de Pincier, fils du duc de Brunswick, arriva au Canada, en 1776, avec le régiment de Riedesel, dont il était lieutenant du Génie. Il retourna en Allemagne, en 1783, et revint au Canada l'année suivante, après avoir obtenu sa décharge. Il s'établit à Sorel où il épousa Marguerite de Bellefeuille dont il eut plusieurs enfants. Il arpenta presque tout le district qu'il avait parcouru en soldat. On trouve de ses procès-verbaux un peu partout dans nos archives. Il a laissé des lettres des plus intéressantes. Très intime avec le seigneur Cuthbert, de Berthier, il le tenait au courant de sa vie désœuvrée de prince raté. Il finit par se donner la mort, en 1824.

REVUE DES LIVRES

SEPTIMANIE. — Revue mensuelle publiée à Narbonne. — 6, rue Edmond-Valentin. — Abonnement: 60 fr. ou 25 fr.

Septimanie fut d'abord le nom donné au territoire de Béziers où les Romains avaient établi une colonie de vétérans de la Septième légion, puis s'étendit à tout le sud de la Gaule, où se trouvaient *Sept* villes principales. *Septimanie*, la revue fondée en 1923 à Narbonne, que nous présentons au public, est l'organe littéraire de cette région. M. Paul Duplessis de Pouzilhac en est le rédacteur en chef, et M. Paul Castela, le secrétaire-général. Les fondateurs ont voulu créer une revue élégante et d'allure très moderne. Ils y ont réussi: format, papier, illustration abondante et "sur bois", lui donnent un caractère original. Nous avons sous les yeux "Le Cénotaphe des Pierres Mortes", par le rédacteur, dont les illustrations dessinées par M. Auguste Rouquet et Mme Jane Rouquet sont d'une inspiration toute contemporaine, tandis que "Bele Aélis" de M. Paul Castela, illustrée par lui-même, est une reconstitution du moyen-âge, le style aussi bien que l'estampe. M. Castela apporte à cette évocation un talent très fin d'écrivain et d'artiste, comme on peut s'en convaincre par d'autres pièces de lui: "Perdigon l'enchanteur" et le "Marquis au court nez," etc. La Revue publie quelque fois des morceaux en dialecte provençal. La liste de ses collaborateurs est des mieux composées.

LE BOUCLIER CANADIEN-FRANCAIS, par M. L.-J. Dalbis — chez Déon, à Montréal. — Prix:

M. Dalbis, avant de partir pour ses vacances, nous a laissé un livre, d'une lecture attachante, et donc tous les Canadiens français lui seront reconnaissants. *Le Bouclier canadien-français*, tel fut d'abord le titre d'une conférence que l'auteur a répétée un peu partout en Europe, afin de nous faire mieux connaître, et où il expose le fait merveilleux de la survivance de la race française en Amérique. Dans le volume que nous analysons, cette conférence est suivie d'une étude plus considérable encore, la plus fouillée et la plus sympathique que nous connaissions, sur le livre désormais célèbre de Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*. On y retrouve, — et c'est un vif plaisir — l'auteur tout entier: son goût de précision scientifique, son esprit pétillant, son imagination et son cœur. Nulle part nous n'avons vu, mieux dégagé, et mis en lumière, le symbolisme de l'œuvre. Nous n'entrerons pas dans les détails, mais nous voulons signaler les chapitres où M. Dalbis prend la *défense* du roman de Louis Hémon, ceux sur les prototypes de personnages du livre, sur les abus de la publicité et du cinéma, enfin le parallèle ingénieux entre Colette Baudoche de Barrès et Maria Chapdelaine. Le Bouclier est écrit avec l'entrain et l'abondance que tous reconnaissent au professeur de biologie de notre Université, et surtout avec la connaissance profonde et sympathique qu'il a acquise de notre peuple, au cours de ses cinq années de séjour au milieu de nous. Il n'est pas possible de lui reprocher la moindre peccadille, et il faut le remercier sans arrière-pensée de son œuvre si juste de pensée et si généreuse de sentiment.

LA SEVE IMMORTELLE, roman par Laure Conan, à l'Action Française.—
Prix: 75 cts.

Nous empruntons à un critique très fin, et qui s'y connaît, l'appréciation de la *Sève Immortelle*. M. Henri d'Arles déclare que c'est "le plus beau" livre que nous ait laissé l'auteur, "le plus beau, par l'ampleur de la conception, l'importance de l'enjeu mis en cause, — notre survivance nationale, — le dévouement presque sacerdotal avec lequel Jean le Gardeur de Tilly sacrifie son amour pour Thérèse d'Autrée, renonce à toutes les promesses de la fortune, à tous les avantages d'une situation privilégiée en France, pour se consacrer ici, dans la pauvreté, parmi les deuils et les humiliations d'une patrie conquise, à la mission salvatrice: conserver sur les bords du Saint-Laurent l'antique sève française, la renouveler, la rendre plus généreuse." Le critique dit encore de l'auteur: "Elle a mis là son âme et son espérance. Elle n'a pas eu le loisir de parer beaucoup son idée. Elle nous l'a, pour ainsi dire, livrée à l'état pur. Elle est si belle qu'elle peut se passer des vains ornements du discours." Donc, livre à lire et à garder, dans chaque foyer canadien-français.

BRÉVIAIRE DU PATRIOTE CANADIEN-FRANÇAIS. — Sermon de Mgr Louis-Adolphe Paquet, commenté par le Chanoine Emile Chartier. — A l'Action Française. — Prix: 25c

Un sermon de Mgr Paquet, un des esprits les plus vigoureux de notre époque, expliqué par le Chanoine Chartier, une des intelligences les plus souples et les mieux meublées de notre Université, cela n'est pas banal. Ce petit livre devra se trouver entre les mains de toute la jeunesse, car il s'agit de la *mission de notre race en Amérique*, et il importe que nous ayons là-dessus des idées nettes, afin de faire notre part dans le grand œuvre.

LES SAINTES GARDIENNES, poèmes de A.-P. Garnier, illustrés par Maurice Lalau, chez Garnier Frères, Paris.

Ce luxueux in-quarto contient cent-vingt sonnets en l'honneur de Ste Jeanne d'Arc, Ste Geneviève et Ste Odile. Chaque *Gardienne* y est chantée en trente pièces de vers, divisées en trois dizains. Un hors-texte en couleur, représentant la Pucelle reconnaissant le Roy caché parmi les seigneurs, précède la *Geste de Jeanne d'Arc*; un second, Geneviève veillant sur Paris, inspiré de Puvis de Chavannes, ouvre le *Mystère de Sainte Geneviève*; un troisième, la duchesse Béresvinde confiant à une servante sa petite fille aveugle, introduit au *Dit de Sainte Odile*. Ces illustrations, ainsi que le vitrail de la couverture, les en-têtes et les culs-de-lampe en noir qui ornent chaque dizain, sont de Maurice Lalau et fort habilement exécutés. Quant aux vers de Auguste Garnier, volontairement naïfs et archaïques, ils dénotent non seulement un talent très souple, mais vibrent d'un sentiment religieux et patriotique profond. Voilà un admirable livre de récompense.

LE PROBLÈME DE LA TERRE. Compte-rendu de la Semaine Sociale de Rennes (XVI^e session 1924), chez Gabalda, Paris. Prix: 12.50 fr.

Quand ils mirent ce *Problème* à l'étude, les organisateurs des Semaines Sociales n'avaient pas l'intention "d'opposer le travail de la terre à celui de l'industrie,

ni de rouvrir le procès entre la ville et la campagne". Ils voulaient "étudier dans quelle mesure ces deux sources de richesse ont besoin l'une de l'autre, comment et par quoi elles s'influencent, quelles sont les doctrines et les tendances qui nuisent à leur rapprochement, et enfin... dire à quelle conditions leurs forces associées peuvent le mieux servir le bien général".

Vingt-trois rapports, publiés ici *in-extenso*, ont traité ces divers points de vue. Les quinze cents auditeurs de la Semaine ont témoigné que le programme avait été magistralement rempli. Le lecteur peut donc s'attendre à en tirer beaucoup de profit.

Les *Notes et impressions* qui commencent le volume signalent avec beaucoup de sympathie (p. 25) l'irruption inattendue d'une délégation des Barreaux de Montréal et de Québec, pendant la dernière soirée de la Semaine.

ULYSSE, CAFRE... Roman par Marius-Ary Leblond. Aux Éditions de France, 20 Ave Rapp. Prix: 7fr 50.

Jusqu'à quel point diffère une colonie française dans l'océan Indien d'une colonie anglaise de l'Amérique du Nord, au commencement du XXe siècle, on peut le voir par ce livre. Quel abîme entre l'île Bourbon et le Canada! C'est au point que toute comparaison porte à faux. L'île Bourbon est tropicale et volcanique, peuplée de créoles français et de nègres longtemps asservis à l'esclavage; le Canada est un pays tempéré qui connaît des saisons rigoureuses, qui est habité par des descendants de Français arrivés au XVIIe siècle, et des descendants d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais, venus aux deux siècles suivants, tous chrétiens, et n'ayant jamais connu l'esclavage. Pour trouver un point de contact entre *Ulysse, cafre* et une situation canadienne, il faudrait remonter au temps où nos missionnaires christianisaient les tribus sauvages dans nos provinces de l'Est, ou encore nous transporter dans les régions inhabitables de l'Extrême nord, aux glaces polaires. Quand les auteurs de ce livre font parler les personnages de leur histoire ils leur prêtent naturellement le français en cours dans le peuple de l'île Bourbon. Ici seulement, j'ai recueilli quelques ressemblances. Je retrouve le mot *cavalier* dans le sens d'admirateur, *espérer* pour attendre, *coco* pour tête; certaines locutions comme *tant qu'à vous*, *au bord de le prendre* (à la veille de, sur le point de,) *derrière l'Église* c'est-à-dire sans les cérémonies religieuses, qui ont leur équivalent chez nous; enfin certaines prononciations: exemple: *nuite* pour nuit. (Les auteurs écrivent *tout bout de chant*, pour *champ* est-ce voulu?) Leur propre style d'ailleurs, quoique bien français et souvent magnifique, a une saveur particulière fort agréable, qui pourtant n'est pas des bords de la Loire. Nous ne leur en faisons pas un grief. Signalons les descriptions d'une éblouissante couleur (p. 40-41 et passim), les pages sur la journée du prêtre-curé (p. 121), celles sur le baptême d'Ulysse (p. 222), les noces de la fin.

En revanche, — légères ombres à ces tableaux rutilants, — je ne sais si les auteurs se rendent exactement compte de l'usage qu'un prêtre *peut* faire de ce qu'il entend en confession? Et puis ils ont laissé passer à trois ou quatre endroits, des propos un peu *osés* qui empêchent de mettre leur livre entre toutes les mains.

Néanmoins quelle belle œuvre que cette *histoire dorée d'un nègre*, où l'on voit un fils d'esclave s'élever peu à peu, par le désir de retrouver son garçon et par la

souffrance, des pratiques de la sorcellerie noire jusqu'à la sérénité du catholicisme! MM. Marius et Ary Leblond ont eu soin d'opposer certain emballement parisien pour les peuplades africaines à la triste réalité des tropiques. C'est une forte page de sociologie.

O. M.

THE CENTENARY VOLUME OF THE LITERARY AND HISTORICAL SOCIETY OF QUEBEC — 1824-1924. Prix: \$1.50

Ce volume écrit en anglais contient deux parties très distinctes: d'abord l'histoire des cent années de la Société et l'inventaire de ses richesses; puis une centaine de pages intitulées: *Unique Quebec*, et qui ont été tirées à part à l'intention des membres de la Société Royale du Canada et de la Canadian Historical Association, en visite dans la vieille capitale. Cette dernière partie se divise en cinq rubriques: I Les Avant-coureurs de la Société Royale, II Notes sur l'Église catholique au Canada, III Un abrégé d'histoire constitutionnelle, IV Des Considérations sur la guerre et les guerres, enfin V des Mélanges.

Quant à l'historique de la fondation de la Société Littéraire et Historique de Québec, elle ne saurait manquer d'intéresser tous ceux qui ont le goût de la petite histoire et qui se préoccupent des progrès intellectuels de nos compatriotes.

Tout le volume fourmille de traits inédits et pittoresques. Il est, au surplus, sympathique aux Canadiens français et d'une excellente tenue littéraire. On peut se le procurer en s'adressant à la Société elle-même.

O. M.

BENJAMIN — Revue Mensuelle: 1 fr. l'exemplaire, 14 fr. l'abonnement. 11 Boui. Montmartre, Paris.

Ce nom, assez étrange, désigne une revue, dont le 1er numéro a paru en juillet 1924, et qui s'occupe de tourisme, de sport, de lettres et d'arts, de science, de médecine, de chasse, de pêche, d'élevage, de mode, etc. Elle est fort agréablement illustrée.

LA CAMPAGNE CANADIENNE — Croquis et leçons, par le R. P. Ad. Dugré, S.J. — Au Messager — Prix: 75c.

Ce livre pourrait s'intituler: *François Barré, roman*. C'est le récit des vacances de François, chez son père, à la Pointe-du-Lac, mais c'est aussi une crise de famille, pleine d'enseignements. Oui, des croquis, et charmants certes de cette campagne des bords du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice! Et quels tableaux savoureux et vrais de la vie saine de nos belles familles rurales! Des leçons aussi. La grande, celle qui se dégage du livre, est humiliante et douloureuse, mais elle est opportune. Au moment où l'on répète que la terre québécoise ne nourrit pas son homme, il est bon de nous mettre sous les yeux les ravages causés par le départ des nôtres pour les États Unis. Que penseront de ce livre les Franco-Américains? Ils nous le diront sans doute dans quelqu'un de leurs journaux. Fanny Brown (Stéphanie Lebrun) et son fils Harold, malgré certaines qualités, ne sont évidemment pas sympathiques. Ce sont des types

très caractérisés de Canadiens français complètement ralliés à la manière américaine de comprendre la vie. Tous n'en sont pas là, il est vrai. Mais il fallait montrer l'écueil. On discutera aussi le dénouement de la crise. François devait-il forcer sa femme à rester avec lui au Canada, puisqu'il y trouvait une belle situation? A-t-il mieux fait d'aller la rejoindre dans cette ville américaine, où ils ont vécu depuis vingt ans, mais où il devra se refaire un avenir? On peut se demander si l'épouse aurait jamais consenti à revenir au Canada et si l'intégrité d'un foyer ne doit pas l'emporter sur toutes autres considérations? C'est l'avis des vieux parents... Une consolation nous reste: François va s'occuper dorénavant de ses compatriotes du Michigan et faire servir à leur cause sa science et sa réputation.

Comme dans *L'appel de la Race*, l'auteur signale un danger trop réel. Puisse-t-il ouvrir les yeux, pendant qu'il en est encore temps, à nos compatriotes que l'aventure d'outre quarante-cinquième pourrait tenter. O. M.

LES GRANDS ÉCONOMISTES — Textes et commentaires — par Paul Gemähling, professeur à l'Université de Strasbourg. Recueil Sirey — Paris 1925. 20 francs.

L'ouvrage de M. Gemähling, professeur d'économie politique, à Strasbourg, constitue un recueil des pages les plus représentatives de la pensée des grands économistes. On y trouve les chefs de file de la science économique depuis Aristote jusqu'aux fondateurs des plus récentes théories tels que Carl Menger et Léon Walras.

Une courte notice biographique, des notes et des commentaires abondants permettent de replacer les textes cités dans leur milieu historique et dans le système d'ensemble de l'auteur.

On avait déjà appliqué ce procédé à la plupart des sciences humaines, il faut savoir gré à M. Gemähling d'avoir comblé, par l'histoire des doctrines économiques, cette regrettable lacune. L'ouvrage est surtout précieux quand il s'agit des écrivains étrangers; les traductions françaises de leurs œuvres sont pour la plupart épuisées et inaccessibles au public. On aura maintenant sous la main les textes essentiels soigneusement établis avec des notes marginales qui en facilitent la lecture.

Un tel ouvrage ne constitue pas seulement, grâce à une précieuse bibliographie, un instrument de travail indispensable à tous ceux, maîtres et étudiants, qui veulent étudier l'histoire des doctrines économiques. Il offre, encore, à tout homme cultivé, l'exposé le plus précis de la doctrine des maîtres de la science économique.

A. D.

LE CHEMIN DE LA CROIX, procure générale du Clergé, éditeur, 3 rue de Mézières, Paris. Prix: 6 frs, broché, 8 frs, relié.

Quatorze compositions originales de Joseph Aubert, méditations par J. Calvet, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Voici un livre d'une forme entièrement nouvelle, appelé, croyons-nous, à un grand succès. C'est une œuvre d'art: les tableaux du maître Joseph Aubert,

également éloignés d'une fadeur conventionnelle et d'un modernisme inquiétant, sont d'une intensité d'émotion religieuse que la Croix saluait comme une belle manifestation d'art religieux quand ils furent exposés au Salon des Artistes Français de 1922. Ils ont été reproduits par des procédés nouveaux qui donnent tout le fini de la gravure. Les Méditations que M. l'abbé Calvet a écrites sont un commentaire affectif et pratique du grand drame de la Passion; elles s'adressent à quiconque sait réfléchir et a le sens de la vie intérieure. Dans un cadre restreint et dans une forme qui sera une joie pour tous les lettrés, elles contiennent un programme de vie dans les conditions de la société moderne.

L. M.

"Clarté, profondeur, piété, réconfort: tout est réuni dans ce petit volume. Les malades en jouiront spécialement à cause des gravures artistiques "tableaux de chemin de croix".

("La France Religieuse").

INTRODUCTION GÉOMÉTRIQUE A LA MÉCANIQUE RATIONNELLE,

par Charles Cailler, professeur à l'Université de Genève. Ouvrage publié par MM. H. Fehr et R. Wavre, professeurs à l'Université de Genève. Un volume in-8° raisin (25 x 16) de XII-628 pages, avec 120 figures; 1924. 60 fr. Gauthier-Villars et Cie, éditeurs.

Dans ses travaux sur la Géométrie et la Cinématique, Charles Cailler cherchait à mettre en évidence des liens étroits entre différents aspects de la Géométrie et à donner aux méthodes toute leur ampleur.

C'est de cet esprit que procède le livre.

Il débute par une étude, conçue d'un point de vue très supérieur de la théorie algébrique des formes multilinéaires, des formes quadratiques et des substitutions linéaires. Bien qu'il raisonne en algébriste, l'auteur voit en géomètre, et l'interprétation géométrique à laquelle il vise constamment rend la théorie plus intuitive. C'est une manière de soutenir l'imagination sans rien perdre en rigueur.

Puis viennent la géométrie vectorielle élémentaire, puis la théorie des dynamiques de M. Study. Ici l'auteur tire parti plus systématiquement qu'aucun autre géomètre d'une identification de la géométrie ponctuelle sur la sphère et de la géométrie réglée. Cette identification se fait par l'introduction des coordonnées complexes de la droite au moyen d'un symbole imaginaire introduit pour la première fois par Clifford, semble-t-il. Au terme de cette étude, il apparaîtra que, au point de vue analytique et moyennant certaines précautions, la géométrie des droites est une simple généralisation de la trigonométrie sphérique. C'est ainsi qu'en cinématique le mouvement le plus général d'un corps solide ne diffère du mouvement autour d'un point fixe que par la substitution de coordonnées complexes aux coordonnées réelles. Cette identification, sur laquelle M. Study a déjà insisté avec raison, est la clef de plusieurs chapitres.

L'étude des transformations isométriques à quatre indéterminées, et la théorie des quaternions et des relations qui les lient à la transformation orthogonale à trois indéterminées, retiendront également l'attention des lecteurs perspicaces.

Sans aborder le calcul tensoriel et l'étude de la forme quadratique différentielle de Riemann, l'auteur s'inspire néanmoins du récent épanouissement de la

physique relativiste, et dans le cadre de cette introduction la cinématique de la relativité restreinte trouverait place facilement. C'est une nécessité, à l'heure actuelle, de prendre beaucoup de recul dans ces questions pour ne pas perdre pied dans le mouvement d'idées que la révolution de la physique théorique vient d'occasionner et que d'autres progrès susciteront peut-être encore.

En bon pédagogue, il a cherché à ménager le débutant en même temps qu'à satisfaire la curiosité du lecteur averti. Il n'est pas nécessaire d'étudier les chapitres les plus ardues pour comprendre les autres, et certains sont d'une limpidité et d'une clarté remarquables.

Quelques nombreux que soient les traités de mécanique qui voient le jour en France, en Italie, en Allemagne à l'heure actuelle, celui-ci par l'originalité des méthodes et la largeur de son horizon, est digne du plus haut intérêt.

Il constitue une introduction géométrique très riche en aperçus originaux à l'étude de la statistique et de la cinématique.

COSMOGRAPHIE ET NAVIGATION par C. Cornet. Première partie: un volume de 350 pages avec 180 figures; 1925. 40 fr. Deuxième partie: *Leçons de Mathématiques* (Sous presse).

Cet Ouvrage est, sous forme de précis, la rédaction d'un cours professé: il vise à être didactique en gardant une concision nécessaire à la clarté. L'auteur, en développant les programmes actuels des examens de la Marine marchande, a exposé ce que doit savoir un capitaine de navire au point de vue des connaissances théoriques de Cosmographie et de Navigation, avec le secours des mathématiques élémentaires. L'Ouvrage est divisé en trois Parties:

La première Partie contient les matières fondamentales qu'il a paru intéressant de dégager des théories d'une utilité moins évidente et d'une application moins courante. Cette première Partie est développée pour satisfaire aux exigences d'élèves-officiers. Les capitaines de la Marine marchande (cabotage) y trouveront la totalité des matières de leur programme; ils pourront négliger certaines démonstrations et ne retenir que l'exposé du principe toujours soigneusement mis en évidence.

La deuxième Partie contient les compléments exigés pour le Long cours.

La troisième Partie est la mise en pratique des principes exposés dans les deux premières; on s'est efforcé de donner aux Calculs nautiques une forme qui mette le lecteur autant que possible en contact avec la réalité de la navigation.

Chacune des trois Parties contient un index spécial indiquant exactement la correspondance des programmes officiels et des paragraphes de l'Ouvrage.

NOTATIONS ET FORMULES VECTORIELLES par A. Lafay. Un vol. de 36 pages avec fig. dans le texte, 1925. 6 fr.

L'auteur a réuni sous une forme condensée les formules relatives à ce genre de calcul en utilisant les notations qui lui paraissent les plus avantageuses.

L'auteur publie aujourd'hui le résultat de ce travail qui rendra des services réels à tous ceux qui, sans pouvoir consacrer beaucoup de temps au calcul vectoriel désirent cependant en acquérir une connaissance suffisante pour ne pas être embarrassés par son emploi.

Il a donné toutes les indications nécessaires pour que ses lecteurs puissent passer sans difficultés des notations employées dans le présent ouvrage à celles des mémoires scientifiques les plus importants.



Copenhagen

*Le tabac à Priser sous
sa forme la plus pure*



Département des terres et forêts de la Province de Québec.

SERVICE HYDRAULIQUE

Aménageons les chutes d'eau si nombreuses de la province de Québec. Utilisons mieux nos forces hydrauliques pour l'industrie, l'éclairage et la force motrice et nous économiserons ainsi le charbon, actuellement si cher, pour le chauffage des maisons.

Demandez nos brochures sur les forêts et les eaux en écrivant à l'hon. Ministre des terres et forêts, Québec.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Nos principales fonctions :

Administration	{	de fonds d'amortissement.
		de fortunes privées.
		de propriétés.
		de successions.

Fiducies de toutes sortes.

Achat et vente d'obligations.

Préparation d'émissions d'obligations.

Liquidations et faillites.

Prêts hypothécaires.

Assurances générales.

Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

TÉLÉPHONE : PLATEAU 3680

286, rue Saint-Laurent, Montréal, P.Q.

J. A. DeSerres,
Gérant.

Ecole de Pharmacie

Université de Montréal

L'Ecole de Pharmacie donne l'enseignement de toutes les sciences pharmaceutiques et qualifie en tout point l'étudiant pour la licence ainsi que pour les grades de bachelier et de docteur en pharmacie.

Son programme comprend la matière médicale, la toxicologie, la botanique, la pharmacie théorique et pratique, la physique, la chimie minérale, organique et biologique, théorique et pratique ; travaux de laboratoire : analyses, essais, titrages, identifications, etc.

A. J. LAURENCE,
Directeur.

HEADQUARTERS
FOR
Chemical Apparatus
AND
Pure Chemicals

We carry the Largest
Stock of Scientific
Supplies in Canada.

Catalogue in preparation.

LYMANS, Limited

344 ST. PAUL ST. WEST
MONTREAL, Canada.

Pour vous tenir au courant du
mouvement scientifique

lisez les articles documentés de

"LA SCIENCE MODERNE"

Revue Mensuelle illustrée

paraissant en France, en Belgique, en
Suisse et au Canada.

ABONNEMENT: \$3.50

Chez DEOM FRÈRE

251 Ste-Catherine est, Montréal

ou aux bureaux de la Revue

365, ST. HUBERT, - - MONTRÉAL

Université de Montréal

L'hôpital de l'Ecole Vétérinaire est ouvert tous les jours de 8 h. du matin à 4 h. de l'après-midi.

CLINIQUE GRATUITE

Tous les mardis et vendredis, de 8 h. à 12 h. du matin. (entrée \$0.25). Sous la direction du professeur F. T. DAUBIGNY, M.V.

Entrée générale

75, RUELE PROVIDENCE

Téléphones { Hôpital Est 4005.
Ecole Est 7129

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Canada)

Membre de l'Association nationale des Facultés dentaires américaines

Cette Faculté est la seule en Amérique donnant l'enseignement dentaire en langue française. On y reçoit en 4ème année des diplômés étrangers, désireux d'obtenir le doctorat en chirurgie dentaire (D.D.S.).

L'Université vient de consacrer une somme de trois cent mille dollars pour une nouvelle installation de l'enseignement dentaire en rapport avec le progrès de la dentisterie moderne.

*Pour prospectus et informations,
écrire au Doyen,*

Le Dr EUDORE DUBEAU
380, rue ST-HUBERT, Montréal, Can.

C. E. RACINE

& CIE

Limitée

COURTIERS EN DOUANES
TRANSITAIRES

Facilitent les expéditions à l'étranger

Assurance Maritime

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains

"Board of Trade Building"

MONTREAL

Adresse télégraphique : "Enicar".

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

GENIE-CIVIL,
ET
CHIMIE INDUSTRIELLE
DURÉE DES COURS: - - QUATRE ANNÉES

ÉCOLE DE PRÉPARATION

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.
Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.
Les finissants des cours classiques sont admis en préparatoire sans examen.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur,
228, rue Saint-Denis - - - - - MONTREAL

Tél. Bell Est 3644

T. LESSARD & FILS,
LIMITÉEINGENIEURS MECANICIENS
PLOMBERIE SANITAIREInstallation d'appareils pour le Gaz, la
Vapeur et l'Eau Chaude.

191, rue Craig Est, Montréal.

Alfred St-Cyr.

Geo. Gonthier.

Albert P. Frigon.

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON

BANQUIERS ET ADMINISTRATEURS

103, RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

Montréal, Canada.

Téléphones :

Main : 519 et 2701.

Adresse télégraphique :

"Cygofri".

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

5, rue de Saint-Simon, 5, - - - - - PARIS, VII

Le "Polybiblion", qui est entré dans sa 58e année, paraît chaque mois, en deux parties distinctes.

I. — Une "Partie littéraire" (2 vol. par an), comprend : 1o des "Articles d'ensemble" sur les différentes branches de la science et de la littérature ; 2o des "Comptes rendus" des principaux ouvrages publiés en France et à l'Etranger ; 3o une "Chronique", résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil. — Depuis la fin de 1914, le "Polybiblion" donne des comptes rendus en nombre considérable relatifs à la guerre européenne.

II. — Une "Partie technique" (1 vol. par an), contient : 1o une "Bibliographie méthodique" des ouvrages publiés en France et à l'Etranger, "avec indication des prix" ; 2o les "Sommaires" de nombreuses Revues françaises et étrangères ; les "Sommaires" des grands journaux de Paris (articles littéraires, historiques, scientifiques et artistiques, et articles se rapportant de près ou de loin à la guerre européenne).

Envoi de spécimen : 1 franc.

PRIX DE L'ABONNEMENT

	France,	32 fr.	Etranger,	38 fr.
Partie littéraire,	—	27 —	—	31 —
Partie technique,	—	43 —	—	50 —
Les 2 parties réunies,	—		—	

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(BANQUE D'HOCHELAGA)

Siège Social - - Montréal

Capital versé et réserve, - - - \$11,000,000

Actif, plus de - - - - - \$122,000,000

263 succursales au Canada,
dont 219 dans la Province de Québec

Filiale à Paris:
BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)
14, rue Auber

CANADA

MINISTÈRE DES MINES

Hon. Charles Stewart, Ministre.

Charles Cammell, Sous-Ministre.

PUBLICATIONS RECENTES EN FRANÇAIS

MINISTÈRE DES MINES

2011. Rapport du ministère des Mines pour l'année se terminant le 31 mars 1923.

COMMISSION GEOLOGIQUE

2002. Rapport sommaire de la Commission géologique 1921, Extrait : Région du lac Opasatika et de Duparquet, Québec. H.-C. Cooke et W.-F. James.

2003. Minéraux industriels du Canada, 1923.

Mémoire 104. Les Oiseaux de l'Est du Canada. P.-A. Taverner. Edition révisée et augmentée. (Prix : \$0.50 cartonné, \$1.00 relié toile).

- " 127. La région de Beauceville, Québec. B.-R. Mackay.

DIVISION DES MINES

550. Les matériaux de construction le long du fleuve St-Laurent entre Prescott (Ontario) et Lachine (Québec). J. Keele et L.-H. Cole.

569. Rapport sommaire des investigations de la division des Mines durant l'année civile 1920.

2. Rapport intérimaire de la Commission du Combustible, 1923.

DIVISION DES EXPLOSIFS

8. Rapport annuel de la division des Explosifs, 1922.

10. Brochure : "Explosifs — Prenez garde".

12. Brochure : "Le maniement des explosifs".

EN PREPARATION

Mémoire 126. Une exploration botanique de la rive nord du fleuve St-Laurent, y compris une liste de variétés de plantes vasculaires. Harold St-John.

Rapport sommaire des investigations de la division des Mines durant l'année civile 1921, ainsi que celui de 1922.

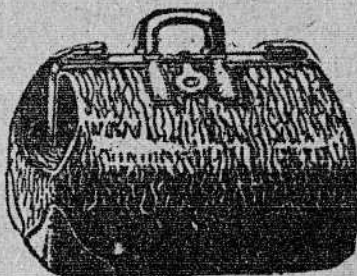
Renseignements au sujet de la tourbe. B.-F. Haanel.

Rapport annuel de la division des Explosifs, 1923.

L'industrie minière au Canada. A.-H.-A. Robinson.

AVIS.—On peut se procurer les publications ci-dessus en s'adressant à l'Editeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

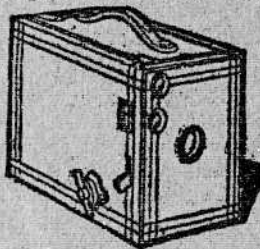
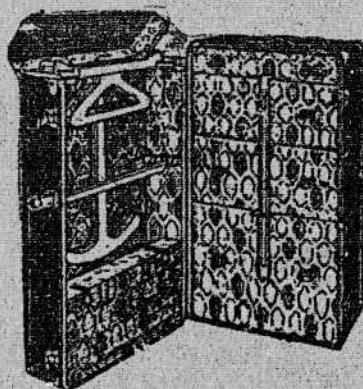
POUR vos VOYAGES et vos VACANCES



SACS DE VOYAGE en peau de vache; fini noir; coins renforcés; poignée double; doublure en cuir; compartiment à l'intérieur; 18 pouces .. **6.95**

MAILLES $\frac{3}{4}$ construites solidement; recouvertes en fibres vulcanisées; modèle s'ouvrant dans le haut, tel que vignette **39.75**

Dupuis Frères — Au deuxième.



Rien ne sera plus intéressant pour vous que de vous remémorer les endroits et les points de vue les plus jolis et qui vous auront été les plus chers. Ayez un kodak et ces souvenirs vous seront conservés pour la vie.

CAMERAS BROWNIE

Faciles à opérer. Requièrent des pellicules en rouleaux de dimensions ordinaires.

No 2 — $2\frac{1}{2}$ x $3\frac{1}{4}$ pouces 2.15

No 2A — $2\frac{1}{2}$ x $4\frac{1}{4}$ pouces 2.95

BROWNIE PLIANT

No 2 — $2\frac{1}{2}$ x $3\frac{1}{4}$

Lentilles simples 7.45

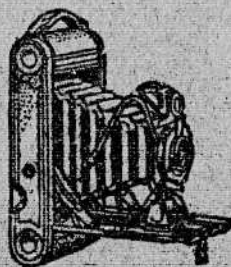
Lentilles doubles 9.10

No 2A — $2\frac{1}{2}$ x $4\frac{1}{4}$

Lentilles simples 8.30

Lentilles doubles 9.05

Dupuis Frères — Au rez-de-chaussée.



Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André, St-Christophe :: :: MONTREAL